2,00 € *Première édition. N° 11978* **LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019** www.liberation.fr

# Libération

Emmanuel Macron à Paris, le 26 novembre. PHOTO ELIOT BLONDET . ABACA

## MACRON

# LA RÉFORME OU LA RETRAITE

Les transports toujours à l'arrêt, une opinion qui soutient le mouvement, une nouvelle grande journée d'action mardi… La semaine qui s'ouvre ressemble à un quitte ou double pour le Président qui sait qu'un recul modifiera profondément la suite de son mandat. **PAGES 2-8**

## VTC
## Uber face à ses chauffeurs agresseurs

**PAGES 20-22**

## DIPLOMATIE
## Entre la Russie et l'Ukraine, la fin du blocage ?

**PAGES 10-11**

DORA LIMFER . GIANT MEN MANAGEMENT

## POP
## Hannah Diamond en chair et en notes

**PAGES 28-29**

**IMPRIMÉ EN FRANCE / PRINTED IN FRANCE** Allemagne **2,50 €**, Andorre **2,50 €**, Autriche **3,00 €**, Belgique **2,00 €**, Canada **5,00 $**, Danemark **29 Kr**, DOM **2,80 €**, Espagne **2,50 €**, Etats-Unis **5,00 $**, Finlande **2,90 €**, Grande-Bretagne **2,20 £**, Grèce **2,90 €**, Irlande **2,60 €**, Israël **23 ILS**, Italie **2,50 €**, Luxembourg **2,00 €**, Maroc **22 Dh**, Norvège **30 Kr**, Pays-Bas **2,50 €**, Portugal (cont.) **2,90 €**, Slovénie **2,90 €**, Suède **27 Kr**, Suisse **3,40 FS**, TOM **450 CFP**, Tunisie **5,00 DT**, Zone CFA **2 500 CFA**.

M 00135 - 1209 - F: 2,00 €

# RÉFORME DES RETRAITES

# Majorité et syndicats s'apprêtent à aller droit dans le dur

Une nouvelle semaine de grève et de manifestations s'ouvre ce lundi sur fond de dialogue de sourds entre le gouvernement d'Emmanuel Macron et les partenaires sociaux. A quinze jours de Noël, chaque camp compte sur l'opinion publique pour faire plier l'autre.

Par
**ALAIN AUFFRAY**

La France retient son souffle. Un an tout juste après la révolte des gilets jaunes, la mobilisation massive des syndicats contre la réforme des retraites tient le pays en haleine et fait vaciller le gouvernement. Le 10 décembre 2018, le président de la République avait répondu aux premiers avec la proclamation de *«l'état d'urgence économique et sociale»*, assortie d'un chèque de 10 milliards d'euros. Ce mercredi, le Premier ministre présentera aux seconds les modalités de l'instauration du régime universel qui doit se substituer aux 42 existants. Une partie de la réponse est déjà connue : quelle que soit l'importance du nouveau chèque et des compensations qui seront sur la table, plusieurs organisations syndicales, CGT en tête, ont fait savoir qu'il n'y avait rien d'autre à négocier que le retrait pur et simple de ce projet.

Sauf recul spectaculaire de l'exécutif, tout indique que les annonces de mercredi ne vont donc pas mettre un terme au bras de fer qui décidera probablement de l'avenir politique d'Emmanuel Macron. Avec des accents bonapartistes, ce dernier a maintes fois répété qu'il avait été élu pour *«transformer profondément»* le pays, pas pour procéder, comme ses prédécesseurs, à de simples *«ajustements»*. Impossible donc pour le chef de l'Etat de renoncer à la transformation radicale du système de retraite, *«la mère de toutes les réformes»*. Dans les deux camps, on assume l'inévitable confrontation. *«Nous tiendrons jusqu'au retrait»*, a redit le secrétaire général de la CGT dans *le Journal du dimanche*. Philippe Martinez ne voit *«rien de bon»* dans le régime universel par points. Il veut *«conserver»* et *«améliorer»* le système actuel, à ses yeux *«le meilleur du monde»*. De son côté, Edouard Philippe répète qu'il est *«déterminé à mener la réforme à son terme et très soucieux de le faire en respectant les gens et en répondant à leurs inquiétudes»*. Renoncer aujourd'hui ? Ce serait rendre incontournable demain une réforme *«brutale, vraiment brutale»*, prévient le Premier ministre.

### «LES FRANÇAIS JUGES DE PAIX»

Comment sortir de l'impasse ? Dans les coulisses du pouvoir, on reconnaît que la bataille de l'opinion sera décisive. *«Les Français seront les juges de paix. Ce sont eux qui nous feront tenir»*, confie à *Libération* une source ministérielle. Les syndicats peuvent reprendre ce discours à leur compte. Dimanche, 53 % des personnes interrogées exprimaient leur *«soutien»* ou leur *«sympathie»* à l'égard de la mobilisation et de la grève, dans un sondage Ifop pour *le JDD*, soit 7 % de plus que la semaine précédente. L'exécutif espère un renversement de l'opinion. Il se rassure comme il peut : la forte mobilisation du 5 décembre – plus de 800 000 manifestants selon l'Intérieur – serait *«conforme à ce qui était attendu»*, assure un cadre de LREM qui constate que les appels à «la convergence» lancés par les gilets jaunes n'ont pas vraiment fait recette.

Pour gagner la partie, l'exécutif mise sur les annonces de mercredi. Dans l'hémicycle du Conseil économique et social, Edouard Philippe détaillera les concessions susceptibles de débloquer un à un les syndicats qui ne sont pas hostiles par principe au régime universel, comme l'Unsa, la CFTC, et surtout la CFDT, qui a toujours dit qu'elle était prête à soutenir la réforme dès lors qu'elle était *«juste»* et débarrassée de toute mesure d'âge. *«Le texte qui sera présenté mercredi va lever toutes les craintes»*, assure l'un des ministres qui devaient participer dimanche à plusieurs *«réunions de calage»* à Matignon, puis à l'Elysée. Les ultimes arbitrages seront de nouveau présentés lundi midi, lors d'un déjeuner réunissant, autour du chef de l'Etat et de son Premier ministre, les ministres concernés et les principaux dirigeants de la majorité. Le gouvernement sait qu'il devra composer avec la colère des agents de la RATP ou de la SNCF, ceux qui ont le plus à perdre avec la suppression des régimes spéciaux. Mais il espère encore apaiser celle des enseignants, très fortement mobilisés le 5 décembre *(lire page 6)*. Ces derniers jours, les responsables de la majorité ont martelé que les simulateurs proposés par les syndicats de la FSU propageaient des *«fake news»* car il n'a jamais été question d'appliquer mécaniquement aux enseignants le régime universel par points. Philippe le répétera mercredi : pour eux, la mise en œuvre du système s'accompagnera d'une augmentation progressive des salaires. *«Il est évident qu'on ne fera pas cette réforme si les profs ne perdent ne serait-ce qu'1 euro de retraite»*, assurait Matignon dimanche.

### INQUIÉTUDE CROISSANTE

Avant de lever enfin le voile mercredi sur son projet, le gouvernement aura dû affronter deux nouvelles journées de grève et une de manifestations. Voyant venir une situation catastrophique et une affluence *«très dangereuse»*, la SNCF et la RATP recommandent à leurs usagers de différer si possible leurs déplacements. Mardi, à Paris, le préfet de police exige de tous les commerçants situés sur le parcours du cortège (entre les Invalides et la place Denfert-Rochereau) qu'ils ferment leurs boutiques. A quinze jours des fêtes de Noël, le gouvernement va devoir aussi composer avec cette autre menace : l'inquiétude croissante des professionnels du commerce et du tourisme dans la capitale.

Négociations entre l'exécutif et les syndicats sur la réforme, le 25 novembre. PHOTO DENIS ALLARD

# Des marges de manœuvre limitées pour l'exécutif

**C'est cette semaine que le gouvernement doit préciser les modalités de la refonte. Pénibilité, date de départ, durée de cotisation ou encore déficit à équilibrer… de nombreux curseurs restent à ajuster.**

Le temps des annonces. Quatre jours après la grande mobilisation contre sa réforme des retraites, qui a réuni jeudi plus de 800 000 personnes dans toute la France selon le ministère de l'Intérieur et 1,5 million selon la CGT, le gouvernement doit préciser de toute urgence comment il compte, concrètement, refondre les 42 régimes actuels dans un système universel où l'on ne cotiserait plus des trimestres mais des points tout au long de sa carrière.

La réponse de l'exécutif doit se faire en deux temps : le haut-commissaire chargé de ce chantier depuis deux ans, Jean-Paul Delevoye, et la ministre des Solidarités, Agnès Buzyn, reçoivent ce lundi après-midi les partenaires sociaux pour rendre compte des consultations commencées à l'automne et délivrer un «bilan». Mais c'est mercredi que le Premier ministre, Edouard Philippe, abattra vraiment ses cartes : il dévoilera à midi devant le Conseil économique social et environnemental (Cese) *«l'intégralité du projet»* que son gouvernement est censé présenter au Parlement début 2020 et faire voter avant l'été. Ce moment de «clarification» interviendra alors que la grève dans les transports s'annonce encore très suivie en ce début de semaine *(lire page 8)*.

**DÉCRYPTAGE**

Et surtout au lendemain d'une nouvelle journée de mobilisation et de manifestations, qui s'annoncent massives mardi, à l'initiative des centrales syndicales opposées à cette réforme des retraites. Si on connaît depuis des mois les grands principes de la refonte des 42 régimes actuels annoncée par Emmanuel Macron dans sa campagne de 2017, l'exécutif a jusqu'ici entretenu le flou sur les détails. Et c'est bien connu, le diable s'y cache. Passage en revue des principaux points qui restent à éclaircir si le gouvernement veut obtenir le soutien de certains syndicats, à commencer par la CFDT.

## Quand le nouveau régime entrera-t-il en vigueur ?

Jusqu'à tout récemment, c'était clair : le régime universel par points imaginé par le président de la République devait démarrer en 2025. Cette date de départ, proposée par Jean-Paul Delevoye dans son rapport rendu Suite page 4

ÉDITORIAL

Par
**PAUL QUINIO**

# Fragilité

En sport, les commentateurs évoquent le «money time», ce moment où tout se joue. Emmanuel Macron y est. En politique, on parle de «semaine décisive», de «tournant du quinquennat». Aucun locataire de l'Elysée n'a échappé à ces formules éculées. Certains ont même survécu à plusieurs «tournants décisifs». Pour autant, avec Emmanuel Macron, elles ne sont pas galvaudées. Elles sont même peut-être en deçà de l'enjeu. Que le chef de l'Etat canne devant les syndicats et il en sera fini de son mandat. Un passage en force semble exclu. Il contredirait la méthode de dialogue servie pour vendre l'acte II du quinquennat. Et le rapport de force installé depuis jeudi ne le permet plus. Il peut bien sûr changer. Favorable aujourd'hui au mouvement de protestation, l'opinion peut évoluer, en fonction des précisions qui seront apportées par le gouvernement mercredi, ou bien sûr de la lassitude qu'engendra une grève longue durée dans les transports. Reste la voie du compromis. Et c'est là que ça se complique. Car cette notion, normalement au cœur de la promesse du «en même temps» qui a séduit l'électorat modéré de gauche et de droite, est paradoxalement le point de fragilité du macronisme. Les choix politiques – notamment fiscaux – et la stratégie jupitérienne d'exercice du pouvoir des débuts du quinquennat, l'absence d'une formation politique capable d'incarner le pari macroniste, mais aussi le tempérament du chef de l'Etat : tout a concouru à affaiblir la promesse initiale. Elle ne tient aujourd'hui qu'à un fil, ou plutôt qu'à un homme, Macron lui-même. Edouard Philippe, certes, va monter au créneau pour sauver la réforme des retraites. Mais c'est l'idée même du macronisme qui est en jeu. Cette idée qui en 2017 a fait fureur, mais que le Président n'a pas su faire vivre. Il se retrouve désormais dans la pire des situations pour tenter de la sauver : au pied du mur.

**Suite de la page 3** mi-juillet, semblait être un premier socle pour bâtir le futur régime universel. Eh bien non… *«S'il faut que la réforme s'applique à des personnes un peu plus éloignées de la retraite que ce qui était envisagé jusqu'ici afin de prendre en compte les choix individuels faits par nos concitoyens, je suis prêt à en discuter avec les organisations syndicales»*, a déclaré Edouard Philippe, fin novembre, à l'issue de ses consultations avec les partenaires sociaux.

Un temps sur la table, la fameuse «clause du grand-père», qui aurait réservé le système universel aux nouveaux entrants a été écartée : *«On doit pouvoir trouver le bon curseur»*, a souligné Philippe, prenant comme exemple *«les personnes qui ont déjà une bonne partie de leur vie professionnelle derrière eux, qui sont à dix ans ou à quinze ans de leur âge de départ à la retraite»*. Elle pourrait néanmoins être proposée sous une autre forme pour les cheminots et la RATP. Pour eux, *«il ne serait pas raisonnable, pas acceptable, pas juste, de changer les règles en cours de partie»*, a déclaré le Premier ministre, vendredi, dans une déclaration improvisée à Matignon. Un top départ en 2030 ou 2035, voire au-delà pour certaines catégories professionnelles, comme certains fonctionnaires ou les salariés des régimes spéciaux ?

Dès la campagne présidentielle, Emmanuel Macron insistait déjà sur le caractère *«progressif»* de cette réforme d'ampleur. *«Tout le monde va progressivement entrer dans ce système et acquérir de nouveaux droits»*, expliquait-il par exemple le 12 mars 2017 sur TF1. D'accord… Mais si la première génération concernée n'est plus celle née en 1963, comme l'avait imaginé Delevoye, mais celle née en 1968 ou 1973, les plus jeunes pourraient tout de même commencer à cotiser dans le nouveau système dès 2025. *«Ça fait partie des arbitrages à prendre,* dit-on au haut-commissariat. *On peut distinguer la date de bascule et la date d'application pour les générations concernées.»* Sur un même lieu de travail, deux collègues, selon leur âge, cotiseraient donc différemment : l'un en points, l'autre en trimestres. Reste à savoir à quel point le Conseil constitutionnel n'y verra pas une «rupture d'égalité» entre les Français…

## Quelles mesures d'économies pour rétablir l'équilibre ?

Le gouvernement reste clair sur ce point : lorsque le système universel s'appliquera, il faudra avoir résorbé le déficit des caisses de retraite, soit, si on écoute Bercy, un peu moins de 12 milliards d'euros. *«On ne peut pas abandonner cet objectif,* insiste un ministre. *On ne va pas traîner ce boulet du déficit ou de la dette qu'on léguera à nos petits-enfants.»* Là où le gouvernement est moins clair, c'est sur le «comment». Après avoir renoncé à proposer des mesures «paramétriques» dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 cet automne, l'exécutif pourrait seulement inscrire dans le texte Delevoye le principe d'un tel retour à l'équilibre budgétaire… sans pour autant décider des moyens pour y parvenir. Ayant exclu jusqu'ici toute baisse de pensions des retraités actuels au nom du pouvoir d'achat et toute hausse de cotisations au nom de la «compétitivité», il ne resterait que deux solutions : allonger la durée de cotisation (quarante-trois ans dès la génération née en 1963 au lieu de 1973 comme prévu par la réforme Touraine de 2014 ?) ou instaurer un âge pivot (63 ? 64 ans ?) qu'il faudrait atteindre pour obtenir sa retraite à taux plein.

Alors qu'on pensait le Premier ministre Edouard Philippe prêt à trancher pour inscrire cette solution dans le projet de loi à venir, certains dans la majorité plaident pour renvoyer la décision à la future «gouvernance» du système universel, qui sera notamment composée de partenaires sociaux. De quoi *«responsabiliser»* syndicats et patronat, dit-on au sein du gouvernement, en leur faisant assumer, en partie, les décisions douloureuses. Et renvoyer à plus tard un sujet qui, parce qu'il touchera des générations proches de la retraite, ferait encore plus de mécontents dans la rue.

**S'il veut avoir des syndicats en soutien de son futur texte, le gouvernement va devoir faire plus qu'un pas sur le dossier de la pénibilité.**

**Lors de la manifestation de jeudi à Paris.** PHOTO STÉPHANE LAGOUTTE. MYOP

## Comment faire «travailler davantage» les Français ?

Là, le gouvernement ne cache pas son objectif : il veut que les Français *«travaillent plus longtemps»* dans le futur système universel. *«On doit travailler plus longtemps parce qu'on vit plus longtemps»*, soulignait ainsi Emmanuel Macron en avril, lors de sa grande conférence de presse à l'Elysée. Message régulièrement répété par ses ministres, en particulier le premier d'entre eux. Mais, là aussi, on ne sait toujours pas comment il compte s'y prendre. On sait en revanche qu'il ne touchera pas à l'âge légal de 62 ans malgré la poussée, au printemps, de Matignon et Bercy pour revoir cet engagement présidentiel qui permettrait de faire, d'un coup, plusieurs milliards d'euros d'économies. *«Parce que quand vous avez commencé à travailler à 16 ans, si je vous décale votre âge de départ à la retraite […], c'est profondément injuste»*, a répété Emmanuel Macron encore fin août sur France 2.

Dans son rapport, reprenant une idée pourtant formulée par le chef de l'Etat dans sa conférence de presse d'avril, Delevoye avait donc préconisé un *«âge du taux plein»*, c'est-à-dire une forme d'âge pivot, collectif, fixé à 64 ans pour les personnes nées en 1963 et qui évoluerait à la hausse pour chaque génération en fonction de l'espérance de vie. Fini, dans ce cas, la durée individuelle de cotisation : dans le régime par points version Delevoye, un actif pourrait donc partir à la retraite dès 62 ans mais, s'il ne veut pas être pénalisé sur sa pension, devrait travailler encore deux années ou plus jusqu'à cette nouvelle borne. Sauf que, sitôt proposée, cette solution était repoussée cet été par la CFDT qui y a vu une injustice pour les salariés et fonctionnaires qui ont commencé à travailler tôt (par exemple 19 ou 20 ans) mais ne bénéficient pas du dispositif carrières longues permettant de partir à 60 ans quand on a débuté tôt. *«Je préfère qu'on trouve un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge»*, a réclamé Macron fin août depuis Biarritz. Depuis, le gouvernement s'est montré très discret sur le sujet.

## Quelles avancées sur la pénibilité ?

S'il veut avoir des syndicats en soutien de son futur texte, le gouvernement va devoir faire plus qu'un pas sur le dossier. Sur la pénibilité, même si Emmanuel Macron a rappelé début octobre à Rodez qu'il *«n'adore pas ce mot»* parce qu'il *«donne le sentiment que le travail serait pénible»* (sic), il devra proposer plus que ce qui est sur la table. Soit, pour l'instant, pas grand-chose… Dans son rapport, Delevoye suggère simplement d'ouvrir ce dispositif à la fonction publique – seul le privé y a droit aujourd'hui – et aux régimes spéciaux qui perdront le bénéfice de leurs départs anticipés. L'Unsa demande une *«prise en compte de la pénibilité, quel que soit le secteur d'activité ou le statut»*. La CFTC souhaite, elle, *«maintenir sa reconnaissance en donnant des points supplémentaires»*. La CFDT veut l'étendre à davantage de salariés en *«modifiant les seuils»*, notamment pour le travail de nuit, et revendique la réintégration des critères supprimés par le gouvernement Philippe en début de quinquennat sous la pression du patronat (postures pénibles, port de charges lourdes, vibrations, risque chimique). *«Il va y avoir des choses sur le travail de nuit»*, croit savoir un membre du gouvernement.

Fin novembre, Edouard Philippe a dit *«entend[re] les attentes de la CFDT»*, tout en prévenant : *«Je ne crois pas que nous puissions à ce stade refondre complètement un système que nous venons de réformer.»* S'il en reste là, la marge de négociation risque d'être vraiment faible.

**LILIAN ALEMAGNA**

**Les cheminots se sont réunis à la gare du Nord pour une AG intersyndicale, vendredi à Paris.** PHOTOS CYRIL ZANNETTACCI. VU

# A la gare du Nord, l'après-«tour de chauffe»

**Pourtant marqués par l'échec du mouvement social de 2018, les cheminots en grève de Paris-Nord s'organisent et espèrent entraîner d'autres professions.**

Ils ont fait chauffer les portables et les groupes WhatsApp. Depuis vendredi, les cheminots en grève de la gare du Nord ne chôment pas. Leur objectif : convaincre leurs collègues de les rejoindre dans le mouvement contre la réforme des retraites. Ceux qui n'ont pas encore cessé le travail comme ceux qui ont prévu de reprendre le boulot ce lundi, après le premier round réussi du 5 décembre.
Gauthier, conducteur sur le RER B et la ligne H du Transilien, n'a *«pas arrêté du week-end»*, sans cesse au téléphone pour *«convaincre»*. Il se montre plutôt optimiste : *«Dans mon service, le mouvement s'annonce encore plus suivi que jeudi,* affirme ce syndiqué chez Force ouvrière. *Beaucoup de gens sont d'ores et déjà prêts à faire grève jusqu'à mercredi, lorsque le gouvernement a prévu de faire ses annonces.»*
Anthony, agent commercial sur la ligne H et militant SUD rail, a repris son bâton de pèlerin dès vendredi, à peine l'AG des cheminots finie. *«On a fait des tournées dans la gare du Nord,* raconte-t-il. *Les retours sont plutôt bons.»* Selon la direction, la mobilisation restera en effet à un niveau élevé, avec un TGV et un Transilien (RER et trains de la banlieue parisienne) sur cinq en circulation. Sur le réseau des TER, il y aura trois liaisons sur dix. Et la SNCF n'attend *«pas d'amélioration mardi»,* compte tenu de la journée de mobilisation prévue.

**«Echaudés».** A l'aube de cette deuxième semaine de grève, les cheminots savent atteindre un moment *«charnière»,* comme le dit Gauthier. La paralysie presque totale des transports et les plus de 800 000 personnes dans les rues, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, ont donné un premier élan. *«Quand on s'arrête de travailler, le pays s'arrête aussi. C'est bon de se rappeler à nous-mêmes notre poids et notre rôle»,* se félicitait ainsi Monique Dabat, militante SUD rail, en lançant vendredi l'assemblée générale interservices de Paris-Nord. Mais tous savent qu'il faudra *«durer»*. *«Si jamais la grève faisait un flop ce lundi – mais ça ne s'annonce pas comme ça –, c'est évident que ça affaiblirait notre position»,* juge Gauthier. *«Le gouvernement attend ce début de semaine pour reprendre la température,* appuie Anthony. *On a effectué notre tour de chauffe. Maintenant, on espère rester sur le même niveau de blocage à la SNCF et passer à l'action, avec des occupations, des initiatives dans les gares…»*
Pas question pour autant pour les cheminots de servir de tête de pont un peu isolée dans la bataille. *«On a déjà fait grève seuls l'année dernière, dans un mouvement dur et finalement perdu,* rappelle Gauthier, allusion à la réforme du régime spécial des cheminots. *Certains salariés sont un peu échaudés. Evidemment, on a conscience que la grève dans les transports a un impact, mais on espère que d'autres professions vont suivre le mouvement, ça sera moteur.»* S'il se méfie du terme de «convergence des luttes» *(«pour qu'il y ait convergence, il faut d'abord qu'il y ait des luttes»),* il perçoit des signaux encourageants : *«On va pouvoir commencer à se parler entre différentes catégories socioprofessionnelles.»* Les ingrédients sont là, estime Anthony : *«C'est assez facile de faire comprendre qu'avec cette réforme, on va tous y perdre, et que ses effets seront néfastes.»*
L'homme se dit prêt à un *«mouvement dur»,* comme nombre de ses camarades. *«On a retenu les leçons de notre longue bataille de 2018. Notamment que la grève doit appartenir aux grévistes. C'est facile à dire, mais plus compliqué à faire. La dynamique doit partir de la base, pas des syndicats.»*

**Préparer.** Pour tenir le choc financièrement, il mise sur le versement de la prime de fin d'année *(«une sorte de treizième mois»),* qui arrivera sur les comptes en banque aux alentours du 17 décembre. Gauthier, lui, rappelle que les cheminots ont pu se préparer, la date de la grève étant connue depuis plusieurs semaines. *«Certains se sont fait payer les congés de leur compte épargne temps, d'autres ont acheté moins de cadeaux de Noël. Pour ma part, j'ai suspendu mes mensualités de crédit. De toute façon, on sait qu'on va perdre de l'argent. Mais entre perdre 1 000 ou 1 500 euros maintenant ou 300 euros par mois sur nos pensions de retraite, le calcul est vite fait.»*

**SYLVAIN MOUILLARD**

*Libération* **Lundi** *9 Décembre 2019*

# Pour les profs, le tremplin du trop-plein

**La colère du corps enseignant dépasse la seule réforme des retraites et traduit un malaise plus profond, ravivé par les sorties de Jean-Michel Blanquer.**

Ils emploient tous cette même expression – *«goutte d'eau»* –, comme s'ils s'étaient concertés avant. Pourtant, ils ne se connaissent pas et évoluent dans des vies très différentes : prof de philo dans un gros lycée de ville moyenne, instit et directrice d'école plutôt préservées en plein Paris, profs en banlieue défavorisée, prof de maths dans une prépa d'un grand lycée parisien… On a appelé des enseignants tous azimuts pour comprendre pourquoi la mobilisation avait été si forte dans la profession le 5 décembre. Ils étaient 70 % de grévistes selon les syndicats, 45 % selon les calculs du ministère.

Un nouvel appel à la grève a été lancé dans l'éducation pour mardi, les profs se passant le mot de diverses façons : les canaux syndicaux classiques, bien sûr, mais pas uniquement. Car dans ce mouvement de colère – et c'est un signe inquiétant pour le gouvernement –, l'impulsion vient d'abord de la base, en dehors des syndicats. Ce qui traduit un malaise profond qui dépasse la question des retraites. Le ministère de l'Education nationale le constate à ses dépens. *«Ce n'est pas compliqué à comprendre,* s'enflamme Denis (1), prof à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). *Cette histoire des retraites fédère parce qu'elle traduit un sentiment que l'on partage tous, quel que soit l'endroit où l'on enseigne : ce manque de considération pour notre métier. Cet épuisement professionnel, aussi. Cela fait des années qu'on le dit et que personne n'écoute.»* Il s'énerve en parlant, tant c'est une évidence pour lui. *«Il ne faut pas sortir de Saint-Cyr pour comprendre que de dire aux profs "vous n'avez rien compris", ça ne passe pas ! C'est la fois de trop.»*

Jean-Michel Blanquer a tenté de déminer : *«C'est quand même dommage de se mettre en grève alors que la réforme aboutira à une augmentation des rémunérations»,* déclarait-il dans une interview au *Parisien,* la veille du 5 décembre, reprochant aux syndicats de colporter de *«fausses informations»*. Il a adressé deux courriers aux profs en moins d'un mois, où il leur répète que non, ils ne seront pas perdants avec le nouveau calcul de retraite vu que les salaires vont être revalorisés. Au contraire, insistent ses conseillers, *«l'idée est de profiter de cette réforme pour rendre le métier plus attractif»*. Rien n'y fait. Son message semble inaudible.

*«Avec ce ministre, il y a un tel décalage entre ce qu'il dit et la réalité… Comment le croire aujourd'hui ?* répétait pendant la manifestation de jeudi Jean-Marie, instit dans le Nord-Est parisien. *Tant que je ne verrai pas le changement effectif sur ma fiche de paie, je n'y croirai pas. Ses promesses n'ont plus de valeur.»* Une directrice d'école maternelle, à bout vendredi soir et très inquiète concernant l'organisation pratique de la semaine à venir, était encore plus fermée : *«Je n'y crois pas une seconde. Pour augmenter nos salaires de 30 euros par mois, c'est déjà compliqué. Alors là… S'il voulait vraiment qu'on n'y perde pas dans le nouveau calcul des retraites, il faudrait nous augmenter de plusieurs centaines d'euros par mois.»* Denis retourne la question : *«S'il comptait vraiment nous augmenter, pourquoi ne pas l'avoir fait avant ?»*

## «ÇA NE MARCHE PLUS»

Les enseignants interrogés décrivent tous ce sentiment, de plus en plus prégnant au fil des années (avant même l'arrivée du ministre Blanquer), d'être pris pour des idiots. *«Nous, les profs, on est collectivement trop disciplinés. Du genre à ramasser les mégots et les canettes dans le cortège pour les jeter à la poubelle. Toujours à faire en sorte d'assurer le service public pour nos élèves, malgré tout. Mais au bout d'un moment, ça ne marche plus»,* dit une autre directrice, elle aussi sous couvert d'anonymat. *«En 2003* [lors du mouvement contre la réforme des retraites, ndlr], *vous auriez pu écrire mon nom. Aujourd'hui, ce n'est plus possible, on subit des pressions indirectes de notre hiérarchie pour qu'on se taise.»* C'est une *«brique»* venant s'ajouter aux autres, qui expliquent selon elle ce trop-plein qui déborde.

*«On n'a pas eu besoin de mettre de l'huile sur le feu. Le mouvement est parti tout seul»,* dit Francette Popineau, cosecrétaire du Snuipp-FSU, le principal syndicat du primaire. Bien sûr, les centrales (Snes, Unsa, Snalc, SUD éducation, CGT) appellent à la grève mais *«nous ne faisons qu'accompagner la mobilisation qui s'organise à l'échelle locale»,* poursuit Francette Popineau : *«La colère est très forte chez les collègues parce que beaucoup de choses s'accumulent.»* Elle cite aussi ces *«injonctions»* en pagaille qui épuisent les enseignants au quotidien, la précarisation du métier. Et les conditions de travail difficiles, que le suicide de Christine Renon, cette directrice retrouvée morte dans son école de Pantin (Seine-Saint-Denis), est venu rappeler.

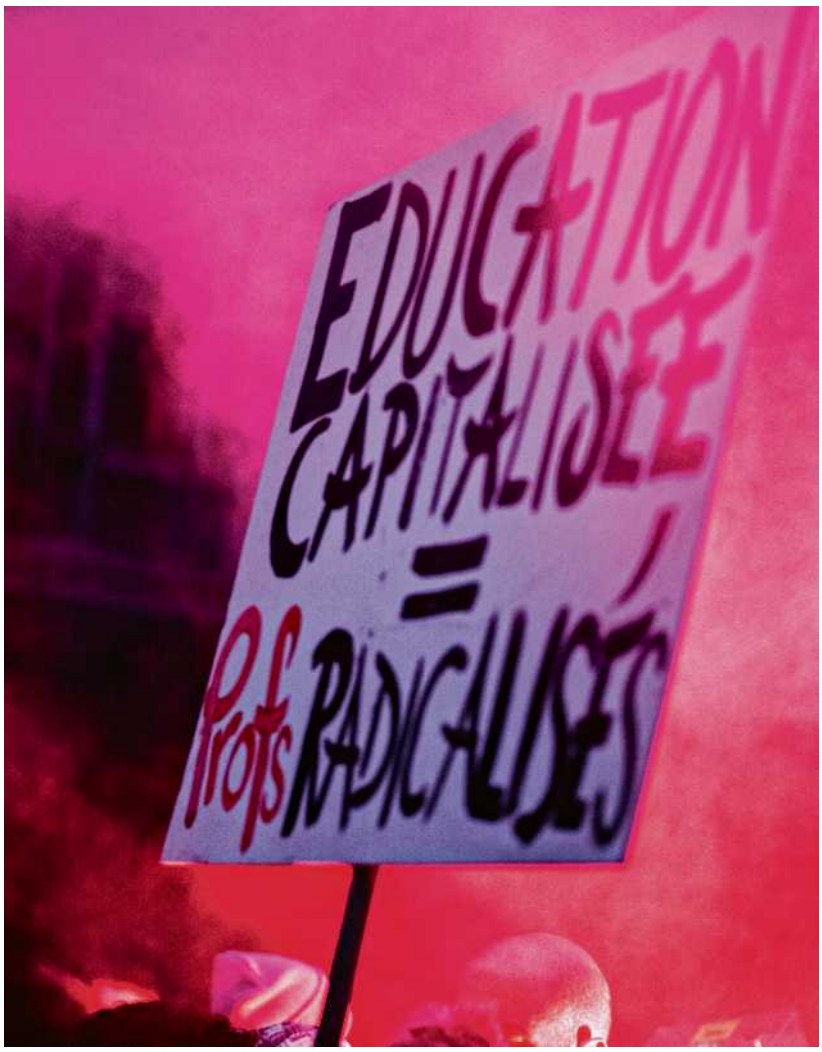


**Jeudi, ils étaient 70 % de profs à faire grève selon les syndicats, 45 % selon le ministère.** LUCILE BOIRON

**Cortège des enseignants, jeudi à Paris.** PHOTO LUCILE BOIRON

## «TOUT AGRÉGER»

Le mouvement contre les retraites trouve du coffre dans cette colère sourde qui mûrit depuis des mois. Dans les lycées, la mise en place de la réforme et des nouveaux programmes, au pas de course, pèse aussi. Gilles (1), prof à Montauban (Tarn-et-Garonne) dans un bahut très mobilisé au printemps, raconte la dernière AG sur la réforme. Le débat a vite dévié. *«La question a été posée : fait-on grève seulement pour les retraites ? Non, c'est évident. Mais qu'importe. On s'est dit que cela restait cohérent de tout agréger. La réforme est venue se greffer, sans rien occulter du reste. Cela forme un gros paquet.»* A l'écouter, on comprend que ce conflit des retraites a relancé la dynamique de mobilisation. Et, d'un certain côté, lui redonne la pêche. Les listes de diffusion par mails, qui se sont constituées l'an dernier dans les lycées, ont repris du service. Idem pour les groupes Facebook où les profs relaient les votes en AG et s'organisent. Sur les téléphones, les conversations WhatsApp affichent à nouveau des notifications à la pelle.

Sur ces réseaux parallèles, les plus actifs ne sont pas forcément syndiqués, ce qui fait changer les codes de mobilisation. *«C'est ce qui s'est passé au moment de la grève des notes du bac,* raconte Grégoire (1), professeur en prépa dans un grand lycée parisien. *L'initiative de retenir les copies a été lancée par des profs de philo à Toulouse et a traversé la France en quelques heures.»* Il ajoute : *«Il y a cette idée qui se diffuse chez les profs que pour obtenir quelque chose, il faut vraiment embêter. Que finalement, les gilets jaunes, c'est parce qu'ils sont vindicatifs et qu'ils perturbent qu'ils sont écoutés.»*

**MARIE PIQUEMAL**

**(1) Les prénoms ont été modifiés.**

# LES FRANÇAIS ONT DÛ ATTENDRE 10 ANS POUR UNE TRANSPARENCE SUR LA QUALITÉ NUTRITIONNELLE.

**EN 2006, NOUS AVONS LANCÉ LE NUTRI-PASS. UNE SIGNALÉTIQUE APPLIQUÉE SUR NOS PRODUITS, APPORTANT UNE INFORMATION CLAIRE ET PÉDAGOGIQUE SUR LE GRAS, LE SEL ET LE SUCRE.**

Il a ensuite fallu attendre 10 ans, et quasiment autant de recommandations de santé publique, pour que le Nutri-Pass devienne le Nutri-Score et soit au passage élargi, ajusté et recommandé sur tous les produits. Aujourd'hui pourtant, certains refusent ce référentiel qui permet aux consommateurs de choisir en toute connaissance de cause.

Intermarché

Annonceur : ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Production : C|a com - RCS PARIS 410 835 987 - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2019.

# Entreprises : le télétravail pour tenir la distance

**Avec une grève qui peut durer, certains groupes ont décidé d'aménager le temps de travail de leurs salariés. Mais la mesure vise surtout les cadres.**

La grève qui paralyse les transports va-t-elle enfin faire rentrer le télétravail dans les mœurs françaises ? On n'a jamais autant parlé de l'activité à distance que depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, en a fait elle-même la publicité. *«Aujourd'hui, il y a des formes de travail à distance, je demande aux employeurs d'être compréhensifs,* disait-elle il y a quelques jours sur Europe 1. *[…] Le télétravail est un droit. Beaucoup de métiers s'y prêtent.»* Depuis septembre 2017, un simple accord entre le salarié et l'employeur suffit pour convenir d'un recours au travail à distance. Celui-ci peut s'opposer à la demande, mais ce refus doit alors être motivé. A contrario, le télétravail ne peut être imposé au salarié sauf cas de *«force majeure»*.

**«Continuité».** Si nombre d'entreprises le pratiquent de manière non codifiée, peu d'entre elles l'ont formalisé dans des chartes ou des accords collectifs. D'où le décalage persistant entre une pratique de plus en plus banalisée et des chiffres qui ne traduisent pas toute l'étendue du phénomène. Ils sont cependant en hausse, et au ministère du Travail, on confirme que son usage se développe, surtout chez les cadres. Selon l'Observatoire du télétravail, 850 accords avaient été signés dans les entreprises françaises fin 2018. Selon une autre enquête de Malakoff Médéric, 29 % des Français y ont régulièrement recours, contre 25 % en 2017. Et d'après le baromètre #QVT 2019 de Dynamic Workplace et Speak & Act, à peine 56 % des salariés interrogés déclarent être présents cinq jours par semaine à leur bureau.

Avec la grève, de nombreuses entreprises ont pris les devants pour mettre en place du télétravail et divers aménagements pour assurer leur activité. *«Nous le facilitons, aussi bien à domicile que dans d'autres sites de l'entreprise»,* explique-t-on chez Orange, qui a équipé ses salariés pour assurer la continuité du service client téléphonique. A la Société générale, *«les capacités de télétravail ont été renforcées de telle sorte que davantage de collaborateurs n'ayant pas de solution de transport alternative ou exerçant une activité critique puissent travailler depuis leur domicile»*. Chez Engie, on se dit prêts à *«adapter si nécessaire les heures d'arrivée et de départ sur le lieu de travail»*. Et comme nombre d'employeurs, l'énergéticien demande à ses salariés d'*«envisager de prendre des congés ou des jours de RTT»*. Pour autant, ce nouvel usage a ses limites, liées en premier lieu au type d'activités. Celles de production ou de proximité, comme le commerce, nécessitant plus qu'un simple ordinateur connecté pour accomplir sa tâche en sont a priori exclues, tout comme la plupart des services à la personne. Comme le dit le président de la Confédération des PME, François Asselin, *«un chantier ne se fera pas par Internet, le pain ne va pas se pétrir sans boulanger»*.

**Flexible.** Mais le système, dont les employeurs redoutaient qu'il n'entraîne une baisse de productivité, se serait au contraire traduit par une hausse des rythmes de travail chez certains cadres. Une étude du ministère (Dares) pointe le fait que le télétravail *«comporte certes d'indéniables avantages mais également des inconvénients avec des risques psychosociaux aggravés»*. Et pointe le fait qu'il reste surtout l'apanage des cadres, puisqu'il ne concernait que 1,8 million de personnes en France en 2017, soit 7 % des salariés. Et si la pratique a des bienfaits, comme un rythme plus flexible, ses adeptes ont tendance à avoir *«des horaires plus longs et atypiques»*. Les cadres ayant opté pour le travail à distance un jour par semaine travaillaient en moyenne 43 heures hebdomadaires en 2017, contre 42,4 heures pour le reste des cadres. Mais les télétravailleurs «intensifs» (à partir de deux jours et plus par semaine) déclarent quant à eux *«travailler plus de 50 heures [hebdomadaires] deux fois plus souvent»* que ceux qui pratiquent la vie de bureau. Une réalité qui amène les télétravailleurs à se considérer dans leur majorité *«ni plus ni moins satisfaits de leur travail»* que les autres.

**CHRISTOPHE ALIX**

# La bicyclette, petite reine de la grève des transports

Si certains ont profité du mouvement social pour s'offrir un vélo électrique, dont le coût peut être subventionné, d'autres ont ressorti de la cave leurs vieux biclous.

A la porte d'une échoppe de vente et de réparations de vélos, boulevard Richard-Lenoir à Paris (XIe), Clément s'excuse auprès des clients : la caisse est en panne, on a dû tirer le rideau pour l'après-midi. C'est que la machine a surchauffé ces derniers jours, grève des transports publics oblige. *«Depuis une semaine, ça marche très bien. Les gens s'y sont un peu pris au dernier moment»,* explique le vendeur et technicien. Les bicyclettes d'entrée de gamme, vendues entre 180 et 260 euros, sont particulièrement prisées : *«C'est surtout pour dépanner quelques jours et effectuer des trajets urbains. Certains n'ont pas l'habitude, ils demandent des conseils.»*

Au Décathlon de Vélizy (Yvelines), Mathieu, le responsable adjoint du rayon cycles, observe lui aussi depuis trois semaines une intensification des ventes. *«Souvent, les hommes vont vers des modèles VTT, alors qu'ils font de la ville. C'est surtout pour le design. Mais un VTT, ce n'est pas fait pour rouler sur du bitume, donc on les oriente»,* s'amuse-t-il. Si comme dans la boutique où travaille Clément, une partie des clients *«a privilégié les premiers prix en se disant que ce n'était que pour quelques jours»,* d'autres ont profité du mouvement social pour s'offrir un vélo électrique, un achat auquel ils réfléchissaient auparavant sans se lancer.

*«Les gens se disent que s'ils économisent près de 80 euros sur un pass Navigo, autant investir. Le vélo électrique n'est pas un achat compulsif, mais la grève a permis à certains de sauter le pas»,* explique Mathieu, dont les clients sont autant des hommes que des femmes. *«La plupart du temps, c'est pour faire de grandes distances. En plus, dans le coin, il y a pas mal de dénivelés.»* De quoi finir de convaincre ceux qui lorgnaient l'électrique, d'autant que les aides du conseil régional, des municipalités et de l'Etat permettent de se voir rembourser une large partie de son investissement.

*«Avec la grève, ceux qui étaient encore indécis ont pu voir si le trajet entre leur domicile et leur travail était faisable»,* rapporte également Gérald, gérant du magasin CycleExpert92 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), *«ça a permis aux gens de s'y remettre, surtout pour des trajets de 7 ou 8 kilomètres. Au-delà, l'incertitude de la météo, le froid, la pluie, font peur»*. D'ailleurs, les accessoires de pluie, les feux de signalisation et autres gilets fluos se sont bien vendus.

Nombreux sont ceux qui ont ressorti leur vieille bicyclette du garage. *«On a réparé pas mal de chambres à air, de freins. On nous demande aussi des conseils sur quoi faire en cas de crevaison»,* liste Gérald. Dans l'atelier de réparation Culture Vélo de Châtillon (Hauts-de-Seine), Nadeem n'arrête pas non plus. Ces dernières semaines, *«les gens ont ressorti des vélos qu'ils n'utilisaient plus depuis longtemps. Beaucoup sortaient de la cave, il y avait de la poussière. On vérifie que les freins freinent, que les pneus ne sont pas à plat, bref, tout ce qui arrive quand un vélo est stocké longtemps»*.

A Courcouronnes (Essonne), Yannick est propriétaire d'un magasin de vélos d'occasion, Canal-Cycles. La grève, il n'en a pas vraiment senti l'impact sur son affaire. Sauf avec ce client venu spécialement de la capitale chiner un biclou : *«D'habitude, les Parisiens achètent sur Internet et ne se déplacent pas jusqu'ici. Mais avec la grève, les vélos à moins de 100 euros sont partis comme des petits pains, et les gens ont fait monter les enchères.»* Pour son client, les 30 kilomètres de distance entre Courcouronnes de Paris auront été l'occasion de découvrir la Nationale 7. Et de s'échauffer avant cette nouvelle semaine de mobilisation sociale.

**KIM HULLOT-GUIOT**

**Vendredi à Paris.** PHOTO CYRIL ZANNETTACCI. VU

## 1 TGV SUR 5

La situation ce lundi dans les transports devrait être encore très difficile car beaucoup de salariés *«qui avaient pu éviter de se déplacer jeudi et vendredi [auront] besoin d'aller travailler»,* dixit la ministre des Transports, Elisabeth Borne. La SNCF s'attend à *«une journée extrêmement compliquée»* sur l'ensemble de son réseau avec 1 TGV, 1 Transilien et 1 TER sur 5. En Ile-de-France, elle recommande carrément aux usagers d'éviter RER et trains de banlieue, l'affluence attendue dans les gares s'annonçant *«très dangereuse»*. La RATP, elle, prévoit un *«fort risque de saturation du réseau»* avec au moins 10 lignes fermées sur 16, voire plus. Les véhicules pratiquant le covoiturage seront donc autorisés lundi à circuler sur les voies de bus et taxis des *«grands axes qui arrivent sur Paris»,* a annoncé Borne. En revanche, la mesure ne s'appliquera pas à l'intérieur de la capitale, où *«plus de 50 % du service de bus est assuré»*.

# DEVRONT-ILS ENCORE ATTENDRE 10 ANS POUR LA TRANSPARENCE SUR L'ORIGINE DES INGRÉDIENTS ?

**EN 2019, NOUS LANÇONS LE FRANCO-SCORE CAR SEULE UNE VRAIE TRANSPARENCE SIMPLE ET ACCESSIBLE À TOUS SUR L'ORIGINE DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES FRANÇAISES PERMETTRA DE SOUTENIR NOTRE AGRICULTURE. AINSI, LORSQUE LA DEMANDE DE PRODUITS D'ORIGINE FRANCE PROGRESSERA, LA SITUATION DES AGRICULTEURS S'AMÉLIORERA.**

Mais nous ne voulons pas encore attendre dix ans pour que cette signalétique soit reprise par l'ensemble de l'industrie agro-alimentaire. C'est pourquoi nous proposons le Franco-Score en open-source et nous invitons tous les acteurs, pouvoirs publics, distributeurs et fabricants à faire bouger les choses.

Intermarché

Annonceur : ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Production : C|a com - RCS PARIS 410 835 987 - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2019.

*Libération* **Lundi** *9 Décembre 2019*

# UKRAINE - RUSSIE

# Un dégel au sommet

Les présidents Zelensky et Poutine se rencontrent pour la première fois ce lundi à Paris sous la houlette de Merkel et Macron pour relancer le processus de paix dans le Donbass. La réunion s'annonce toutefois plus symbolique que source de grandes annonces.

Par
**VERONIKA DORMAN**

Après trois ans de gel des négociations sur la guerre qui déchire le Donbass, dans l'est de l'Ukraine, les présidents russe, Vladimir Poutine, et ukrainien, Volodymyr Zelensky, vont se rencontrer pour la première fois, ce lundi à Paris, entourés du chef d'Etat français, Emmanuel Macron, et de la chancelière allemande, Angela Merkel. Ce sommet au «format Normandie», une première depuis octobre 2016, vise à relancer le processus de paix tel que défini dans les accords de Minsk, signés en 2014 et 2015 mais jamais mis en œuvre intégralement.

## Quel est ce processus de paix ?

En septembre 2014, les forces armées russes combattent sur le sol ukrainien aux côtés des séparatistes, la Russie contrôle l'espace aérien, Kiev est menacé de déroute. C'est dans ce contexte qu'est signé le protocole de Minsk, paraphé après de longues négociations par les représentants de l'Ukraine, de la Russie, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk. Le cessez-le-feu ne tient pas et, en février 2015, un nouveau sommet se tient à Minsk, en Biélorussie. Sous le parrainage d'Angela Merkel et de François Hollande, Petro Porochenko et Vladimir Poutine négocient pendant plus de seize heures un nouveau cessez-le-feu ainsi qu'une feuille de route pour sortir de la crise. Elle prévoit, entre autres, une amnistie générale pour les séparatistes et une réforme constitutionnelle de l'Ukraine accordant un statut spécial aux territoires sécessionnistes.

«*La mission principale était d'arrêter le carnage,* expliquait en 2017 à *Libération* Oleksiy Melnyk, du centre Razumkov à Kiev. *Selon diverses sources, Poutine aurait fait du chantage à l'Ukraine mais aussi à l'Allemagne en menaçant de pilonner les villes ukrainiennes et pas seulement dans l'est du pays. Steinmeier* [le ministre allemand des Affaires étrangères

**Un militaire ukrainien près du village de Novolouganskoye, dans la région de Donetsk, le 14 novembre.** PHOTO VADIM KUDINOV. SIPA

de l'époque, ndlr] *a admis plus tard que les accords de Minsk étaient le seul compromis possible.»*
Si les combats ont diminué, ils n'ont jamais totalement cessé. En 2016, Frank-Walter Steinmeier entérine un séquençage des accords de Minsk, qui prévoit notamment la tenue d'élections locales dans le Donbass avant que l'Ukraine ne reprenne le contrôle de sa frontière orientale. *«Depuis le départ, on sait que les Ukrainiens auront du mal à respecter les accords, parce que cela touche à leur souveraineté, à laquelle ils tiennent,* souligne Tatiana Jean, de l'Institut français des relations internationales. *Ils n'ont pas chassé les Russes par la porte en 2014 pour qu'ils reviennent par la fenêtre des accords de Minsk.»* Car, en vertu de ces derniers, ledit scrutin, qui enverrait à la Rada (le Parlement) de Kiev des représentants des républiques rebelles, se tiendrait sous contrôle séparatiste, et donc vraisemblablement sans la participation des partis ukrainiens et du million d'Ukrainiens du Donbass qui ont fui la guerre.
*«Si les accords de Minsk sont vraiment respectés, la Russie garde un pouvoir d'ingérence dans les affaires ukrainiennes,* analyse Tatiana Jean. *Je ne suis pas sûre que les Européens, qui clament qu'ils aident l'Ukraine à récupérer sa souveraineté, comprennent qu'ils peuvent ainsi l'affaiblir. Des députés de ces régions, s'ils sont élus dans des conditions qui ne correspondent pas au droit international reconnu par l'OSCE, dans le respect de la législation ukrainienne, arriveront à la Rada pour bloquer les projets ukrainiens.»* En outre, la *«souveraineté sur l'ensemble du territoire»* de l'Ukraine, que les Occidentaux entendent aider à rétablir, exclut de facto la péninsule de Crimée, dont l'annexion en mars 2014 est considérée comme un sujet clos par Moscou.
En octobre 2016, le format Normandie se réunit une dernière fois à Berlin avant que le dialogue ne s'interrompe durablement. Le conflit, gelé politiquement, continue de faire des morts quotidiennement, au compte-gouttes, qu'il s'agisse de combattants sur la ligne de front ou de civils tombés sous une balle perdue ou dans un champ miné. Plus de 13 000 personnes ont péri dans le Donbass depuis 2014.

## Qu'est-ce qui a changé ?

Tout a été négocié dans un contexte très difficile de volatilité, de combats intenses.

**Près de la ville d'Avdiïvka, à proximité de la frontière entre les deux camps.** PHOTO VADIM KUDINOV. SIPA

Porochenko était en position de faiblesse, admet-on à l'Elysée, où se tient la rencontre quadripartite ce lundi. Mais on insiste aussi sur *«un contexte nouveau qui permet aujourd'hui d'acter des progrès»*. La première et cruciale nouveauté, c'est l'arrivée au pouvoir, en avril, de Volodymyr Zelensky, le comédien de 41 ans à l'ascension politique fulgurante, russophone et moins va-t-en-guerre que son prédécesseur, qui s'est fait confortablement élire sur la promesse que le sang ne coulera bientôt plus. *«Une fenêtre d'opportunités s'est ouverte pour progresser vers une résolution pacifique du conflit,* assure Vladimir Fesenko, politologue ukrainien. *Nous n'avons aucune garantie de succès parce que les parties continuent de camper sur des positions antagoniques. En ce sens, la situation a peu évolué. Mais Zelensky est prêt à discuter, à aller vers un compromis qui serait mutuellement avantageux.»*
La glace commence à se fissurer début septembre, quand Moscou et Kiev procèdent à un échange significatif de 35 prisonniers de part et d'autre, premier acte tangible et ouvert sur l'avenir après près de trois ans de crispations et d'impasses. Les présidents Poutine et Zelensky s'étaient entretenus plusieurs fois au téléphone, et le dirigeant russe avait qualifié l'opération de *«bon pas en avant vers une normalisation.»*
En parallèle, un accord est conclu entre les négociateurs ukrainiens et séparatistes, sous l'égide de l'OSCE, sur le désengagement des forces armées dans trois zones le long de la «ligne de contact», un front qui court du nord au sud sur près de 400 km, afin de permettre la libre circulation des civils. D'abord à Stanytsia Louganska, puis à Petrivske et à Zolote. Et le 1er octobre, Kiev signe un texte qui reconnaît la «formule Steinmeier.» C'est sur ce *«socle solide»* que l'Elysée compte s'appuyer ce lundi pour *«avancer vers une mise en œuvre complète des accords de Minsk»,* considérant que la simple tenue du sommet de Paris constitue déjà une belle progression.
Reste que les positions russe et ukrainienne demeurent incompatibles. La société ukrainienne aspire à la paix, à 75 % selon les derniers sondages, mais demeure divisée sur le prix à payer. Soupçonné par une partie de l'opinion publique et ses opposants d'être prêt à capituler face à Moscou, Zelensky martèle qu'*«aucune ligne rouge ne sera franchie»*. Entre autres : le statut spécial que la Russie exige pour le Donbass et que l'Ukraine imagine plutôt comme le fruit d'une décentralisation qui s'appliquera à l'ensemble du pays ; et le contrôle de la frontière, que Kiev voit comme un préalable au processus de paix politique, mettant fin au transit des armes et des hommes depuis la Russie, alors que dans les accords de Minsk, et donc de manière non négociable pour les Russes, il s'agit de sa finalité.
De son côté, *«le Kremlin suspecte Zelensky d'être un président faible, qui n'a pas l'opinion derrière lui et ne pourra donc pas mettre en œuvre les accords de Minsk,* explique la chercheuse Ioulia Shukan, de l'université Paris-X-Nanterre. *Moscou ne compte donc rien céder, précisément sur ces questions de frontière et de statut spécial.»* C'est en tout cas la conclusion d'Alexei Chesnakov, du Centre russe de la conjoncture politique, un politologue réputé être le messager de l'opaque et puissant Vladislav Sourkov, le conseiller Ukraine du Kremlin : *«La seule stratégie qui laisse à la Russie la place indispensable pour manœuvrer peut être formulée ainsi : ne faire aucune concession à la partie ukrainienne et n'accepter aucun compromis vide»,* écrit l'expert dans un texte – qui a valeur de programme ? – intitulé «Sans compromis» et qui appelle la Russie à une *«grande prudence»* dans le règlement du conflit, eu égard à *«l'instabilité de Zelensky à l'intérieur de l'Ukraine»*.

## Quelles peuvent être les avancées ?

De l'avis de tous, observateurs et diplomates, le sommet de Paris ne sera pas l'occasion de percées majeures, mais une étape importante dans un processus qui a le mérite d'avoir repris. *«C'est une rencontre plutôt symbolique,* explique Ioulia Shukan. *Ils peuvent avancer sur l'échange de prisonniers et le cessez-le-feu, éventuellement définir de nouvelles zones de désengagement, se mettre d'accord sur les groupes de travail pour préparer l'élection.»* Mais les véritables points de tension et lignes rouges respectives seront mis de côté.
Néanmoins, aussi imparfaits et apparemment aporétiques soient-ils, les accords de Minsk semblent être le seul cadre dans lequel les négociations peuvent reprendre. Les remettre en cause risquerait de détricoter tout ce qui a été accompli ces dernières années, craint une source diplomatique française.
Les efforts d'Emmanuel Macron, qui a pris la place de meneur dans le dossier ukrainien au sein de l'UE et du couple franco-allemand, s'inscrivent dans son engagement diplomatique d'un *«dialogue exigeant»* avec la Russie de Poutine. *«L'ouverture de Macron vers la Russie est à la fois plus globale et dépasse les relations bilatérales,* assure Tatiana Jean de l'Ifri. *Il a une vision stratégique. Il voit le futur en compétition entre les Etats-Unis et la Chine. Il se pose beaucoup de questions sur la place de l'UE et craint sa marginalisation. Pour l'éviter, le mieux est de coopérer avec la Russie ou, a minima, de faire en sorte qu'elle ne soit pas une menace.»*
Si cette dynamique bilatérale irrite certains Européens, y compris à Berlin, elle se justifie, à Paris, par la nécessité de relancer des relations devenues dangereusement atones avec Moscou. Et ne compromet en rien la position commune et la coopération de la France et de l'Allemagne vis-à-vis de la Russie, pour ne pas donner à Vladimir Poutine la possibilité – qu'il ne manque jamais de saisir – de jouer sur les dissensions de ses «partenaires occidentaux». D'autant qu'il se sentira en position de force puisque ce n'est pas lui qui est demandeur de la reprise des négociations.
Les Ukrainiens, dont certains ont manifesté dimanche sur la place de l'Indépendance à Kiev, y voient surtout le risque que leur jeune président, novice en négociations internationales, rencontrant pour la première fois en face-à-face son puissant adversaire russe, ne se retrouve en porte-à-faux dans cette réunion de dirigeants expérimentés et intriqués dans des relations qui le dépassent. Et qu'il ne finisse par accepter beaucoup trop de compromis. ◂▸

*Libération* **Lundi** *9 Décembre 2019*

# Au Burkina, «tout le monde se crée un ennemi»

Longtemps épargné par le jihadisme, le pays est aujourd'hui miné par une insécurité grandissante provoquant un exode massif. Nourri par le trafic frontalier et la révolte sociale, le terrorisme a fait resurgir des haines ethniques et religieuses enfouies.

Par
**MARIA MALAGARDIS**
Envoyée spéciale au Burkina Faso

Le pasteur Tchientchiéba Ouoba ne se sentait apparemment pas menacé. En dépit d'une insécurité croissante dans l'est du Burkina Faso, il continuait à officier dans l'église protestante de la petite localité d'Hantoukoura, proche de la frontière du Niger. Jusqu'à ce dimanche 1er décembre, à l'heure de la messe, lorsque l'église a été attaquée par des hommes en armes. Le pasteur a été tué, ainsi que treize autres fidèles présents, tous des hommes, dont au moins cinq enfants et adolescents.

Ce n'est pas la première fois qu'une église est attaquée au Burkina. Mais les mosquées sont également visées. Et aussi des chefs coutumiers, des maires, des militaires, ou encore les employés de mines d'or, comme les 39 qui ont péri le 6 novembre lors de l'attaque de leur convoi, dans l'est du pays justement. A la différence des autres pays du Sahel, les attentats sont rarement revendiqués au Burkina Faso. Ce qui entretient forcément un halo de mystère sur les intentions des assaillants, et sur leur identité.

*«Ces terroristes, on ne sait pas qui ils sont. Qu'est qu'ils veulent ? Ils changent sans cesse de cibles ! Chez nous ils sont apparus en 2017. Ils étaient toujours masqués, chaque fois plus nombreux. Ils nous ont d'abord ordonné de ne plus envoyer nos enfants à l'école qui enseigne en français. Il y a un an, ils sont revenus tuer mes voisins protestants. Puis cette année, ils ont à nouveau encerclé le village. Et cette fois ils ont tué l'imam et treize membres de sa famille»*, raconte Awa Ouedraogo, assise ce matin-là le long de la mince bande d'ombre qu'offre le mur de l'école primaire dans cette lointaine périphérie de la capitale, Ouagadougou.

## UNE MENACE INVISIBLE MAIS PERMANENTE

Sous un soleil écrasant, le paysage environnant a des allures de western : une vaste plaine désolée où s'éparpillent de petites maisons en briques grises. Ici et là, quelques arbres décharnés s'ornent d'étranges fleurs bleu pétrole : des sacs en plastique emportés par l'harmattan, le vent du désert. Et au milieu de ce décor lunaire, des dizaines de femmes agglutinées contre le mur de l'école, d'innombrables enfants graves et silencieux, ainsi qu'une poignée d'hommes au regard découragé. Ce sont tous des déplacés, des exilés intérieurs, venus de la région du Soum, dans le nord du pays, la première touchée par l'insécurité, il y a trois ans.

Agée de 30 ans et mère de six enfants, Awa est arrivée ici en juin. Avec la quasi-totalité de sa commune, 600 personnes en tout. *«Le meurtre de l'imam a créé la panique. On s'est tous enfui dans la brousse. Le lendemain, nous avons appelé à Ouagadougou pour qu'on nous envoie des bus, et nous avons tout quitté sans nous retourner. Le maire était déjà parti depuis six mois, les policiers aussi, après avoir été attaqués trois fois. Qui pouvait nous protéger ?»* s'interroge-t-elle, impassible.

Dans le nord du pays, un authentique mouvement islamiste, Ansarul Islam, est apparu en 2016. Du jamais vu au Burkina Faso. Mais à Ouagadougou, un analyste sécuritaire rappelle que Ibrahim Malam Dicko, le leader de ce mouvement, mort fin 2017, devait aussi son succès aux revendications sociales qu'il exprimait dans ses prêches, notamment contre les élites traditionnelles et les autorités corrompues. Et que très vite, des alliances se sont nouées entre ces rebelles devenus jihadistes et de grands trafiquants transfrontaliers. Parmi eux, un certain Oumi aurait participé à l'attaque de la mine d'Inata en octobre 2018, aux côtés des des jihadistes d'Ansarul Islam.

Ce cocktail mélangeant jihadisme, grand banditisme et rébellion sociale se retrouve aussi dans les pays voisins, le Mali et le Niger. Mais le Burkina Faso a longtemps semblé préservé de ces cristallisations, fort de sa réputation de tolérance et de cohabitation pacifique entre les communautés. *«Nous étions un pays sans fractures, où l'argument ethnique et confessionnel n'était pas décisif. C'est la plus grande perte de cette crise»*, souligne Ra-Sablga Seydou Ouedraogo, un économiste qui dirige Free Afrik à Ouagadougou. Cet institut de recherches a multiplié les rapports alarmistes sur la dégradation de la situation sécuritaire, au départ sans susciter beaucoup de réactions. Mais après avoir minimisé l'ampleur des violences, les autorités du pays ne peuvent plus les ignorer.

Touché plus tardivement que ses voisins, le Burkina Faso sombre en effet à une vitesse accélérée. Dans un contexte politique tendu, marqué par des grèves à répétition, et un désenchantement amer face aux promesses de l'insurrection de 2014 qui avait chassé du pouvoir Blaise Compaoré après vingt-sept ans de règne. C'est donc un pays qui n'a jamais été aussi divisé, où la colère gronde dans tous les secteurs, des hôpitaux jusqu'à l'armée et la police, qui se trouvent confrontées à un défi sécuritaire inédit. 2019 est d'ores et déjà une année record avec près de 500 «incidents» répertoriés, contre 150 en 2018.

La gangrène de l'insécurité s'étend désormais comme une tache d'encre sur les pourtours nord et est du pays, constellés de zones de non-droit où toute autorité est absente, laissant le champ libre aux groupes armés qui surgissent puis disparaissent, pesant comme une menace invisible mais permanente. Avec des conséquences immédiates. Cette année, rien qu'entre juillet et septembre, les déplacés intérieurs sont passés de 280 000 à 485 000. Ils sont aujourd'hui plus d'un demi-million, provoquant une crise humanitaire sans précédent.

Dans un camp de déplacés, au nord

Les Burkinabés ont pourtant fait preuve d'une solidarité exemplaire. Malgré leurs difficultés quotidiennes, bien des proches ont ouvert leurs maisons aux déplacés (80 % d'entre eux seraient hébergés dans des familles d'accueil). Sur les réseaux sociaux, de nombreux groupes se sont créés pour collecter des fonds. A l'université, des étudiants ont ainsi lancé un appel aux dons *«qui a dépassé toutes nos attentes»* soulignent en chœur Martial et Hervé, les jeunes promoteurs de ce généreux projet. Ce jour-là, ils apportent une dizaine de sacs de vêtements collectés dans la capitale pour Awa et les déplacés qui ont atterri dans cette zone inhospitalière de Kamboinsé, au nord de Ouagadougou. *«Nous sommes partis en abandonnant tous nos biens, notre bétail, nos motos, nos maisons. C'est la vie qu'on cherchait. Notre commune s'est vidée d'un seul coup. Actuellement Tongomayel n'existe plus !»* s'exclame Ali Tabsoba, un jeune agriculteur assis parmi les hommes à l'ombre de l'école. Autour de lui, les autres acquiescent dans un long murmure.

## «ON VOYAIT BIEN LEURS MANIGANCES…»

Mais qui sont donc ces mystérieux agresseurs qui les ont forcés à tout quitter ? *«Parmi les jihadistes, il y a de tout. Mais la base, ce sont toujours les Peuls. Dans notre village, on les a vus de plus en plus souvent se réunir à l'écart. On voyait bien leurs manigances»*, explique un vieil homme vêtu d'une gandoura. *«Les militaires ne s'y sont pas trompés. Il y a un an, ils sont passés dans notre village et ils ont découvert des armes chez l'un d'eux. Ils l'ont battu jusqu'à ce qu'il désigne ses six complices, puis ils les ont tous fusillés sur place»*, raconte tranquillement un autre.

**de Ouagadougou. Plus d'un demi-million de Burkinabés ont fui leurs villages, provoquant une grave crise humanitaire.** PHOTO MARWA AWAD . WFP . AP

Ici, tous les déplacés sont des Mossis, la principale ethnie du Burkina Faso (40 % de la population). Et même s'ils ont vécu en harmonie avec leurs voisins peuls, ces derniers étaient toujours considérés comme différents. Des éleveurs, qui vivaient entre eux, à la périphérie du village. Leurs filles sont belles, mais les épouser est déconseillé, sous prétexte qu'elles n'ont jamais appris à cultiver un champ. *«Quand on entre dans une période de conflit, ce qui était latent resurgit comme un facteur de division. Le terrorisme joue sur les peurs, la méfiance de l'autre»*, déplore Aly Sanoun, responsable du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP), la principale organisation des droits de l'homme au Burkina.

*«On se trompe de cible»*, constate pour sa part un notable du nord rencontré à Ouagadougou. *«Chez les Peuls, il y a l'aristocratie et les descendants d'esclaves : les Rimaïbés, qui encore aujourd'hui restent des citoyens de seconde catégorie. Il y a deux ans, ce sont eux qui ont rejoint en masse les groupes armés. Des villages entiers se sont vidés de ces jeunes marginalisés.»* Dans le cycle des attaques et des représailles qui s'impose de plus en plus, les victimes se retrouvent pourtant dans toutes les ethnies. Et ce sont toujours des paysans misérables pris entre deux feux.

> «Nous étions un pays sans fractures, où l'argument ethnique et confessionnel n'était pas décisif. C'est la plus grande perte de cette crise.»
>
> **Ra-Sablga Seydou Ouedraogo**
> économiste burkinabé

A quelques encablures à l'est de Kamboinsé, se trouve Yagma. Même paysage désolé, aride et misérable. Sauf qu'ici tous les déplacés sont peuls. Ils se regroupent non pas autour de l'école mais d'une petite mosquée aux murs ocre défraîchis. Kadiata Boli est arrivée ici début novembre. Elle aussi est partie subitement, quittant Kelbo, dans le nord du pays, quelques jours après le meurtre de son fils, Hassan. Son unique garçon *«venait tout juste de se marier»*, précise cette femme aux traits tirés, la tête recouverte d'un léger voile blanc. Elle a entendu les coups de feu juste avant l'aube, et en se précipitant dehors, elle l'a découvert dans une mare de sang. Les meurtriers s'étaient déjà enfuis. Jamais elle ne retournera dans le nord, *«c'est devenu trop dangereux et la mort de mon enfant me hante à jamais»*, dit-elle, sans pouvoir retenir ses larmes.

### RUMEURS DE MASSACRES ET D'EXÉCUTIONS

A ses côtés, ils sont nombreux, hommes comme femmes, parfois des adolescents, à avoir assisté à l'exécution sommaire de proches. Tous échoués désormais dans ce no man's land à la frontière de la capitale Ouagadougou. Pour sa part, le parti au pouvoir du Président, Roch Kaboré, dénonce souvent des tentatives de déstabilisation orchestrées par l'ancien régime de Blaise Compaoré. Sans beaucoup de preuves concrètes pour l'instant. *«La vérité, c'est qu'aujourd'hui tout le monde se crée un ennemi au Burkina. L'autre ethnie, le régime précédent, le voisin»*, s'inquiète Daounda Diallo, à la tête du Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC) créé au lendemain de la tuerie de Yirgou début janvier, le plus important massacre de Peuls jamais perpétré dans le pays. Fin novembre, juste une semaine avant l'attaque de l'église protestante, le CISC avait tenté d'alerter sur une nouvelle série d'exécutions sommaires qui auraient fait une vingtaine de morts, tous peuls, dans l'est du Burkina. Mais du côté des autorités, il n'y aura aucune réaction officielle pour confirmer ou infirmer ce massacre-là, laissant la porte ouverte à toutes les spéculations et rumeurs. Pour le plus grand profit de l'ennemi invisible.

LIBÉ.FR

**Envoyé spatial : les lacets magnétiques du Soleil et autres nouvelles du ciel**

Cette semaine dans notre chronique sur l'actualité du ciel, la sonde Parker Solar Probe a levé le voile sur quelques mystères de notre étoile. On a aussi retrouvé l'atterrisseur indien Vikram sur la Lune, repéré une planète géante autour d'une naine blanche et dessiné des trous noirs. PHOTO AP

# La **corruption**, une affaire pure Malte

**Les révélations sur le meurtre de la journaliste Daphne Caruana Galizia forcent les Maltais à choisir entre soutien au Premier ministre et volonté de changement de la société.**

Par
**NELLY DIDELOT**
Envoyée spéciale à Malte
Photo **JOANNA DEMARCO**

Le Premier ministre démissionnaire, Joseph Muscat, lors d'un meeting avec ses partisans, à Zebbug, dimanche.

Sur la scène montée dans le parc de Zebbug, petite ville du centre de Malte, le Premier ministre démissionnaire, Joseph Muscat, rayonne. A peine a-t-il ouvert la bouche que le son de sa voix se perd dans les applaudissements des partisans du Parti travailliste. Dimanche, ils n'ont eu qu'une centaine de mètres à parcourir pour passer de la messe au rassemblement politique. *«C'est le meilleur Premier ministre de l'histoire de Malte, le seul qui s'intéresse au peuple,* affirment en chœur Laura et Doris. *Ceux qui essaient de le faire tomber vont regretter leur choix.»*

**Rebondissements.** Dans ce drôle de meeting aux airs de campagne électorale, le fantôme de Daphne Caruana Galizia semble bien loin. C'est pourtant à la suite des progrès dans l'enquête sur la mort de la journaliste d'investigation qui enquêtait sur la corruption des élites, tuée dans l'explosion de sa voiture en octobre 2017, que Joseph Muscat a présenté sa démission, le 1er décembre. Et ces derniers jours, les avancées de l'enquête ont mis en cause plusieurs de ses proches.

L'HISTOIRE DU JOUR

Le 4 décembre, Melvin Theuma, l'homme engagé pour servir d'intermédiaire, a révélé avoir été chargé par le garde du corps de Muscat de transmettre des messages aux trois poseurs de bombe, après leur arrestation en décembre 2018. Il devait leur assurer une libération sous caution et un million d'euros en échange de leur silence. Le lendemain, l'homme d'affaires Yorgen Fenech, considéré par la police comme le commanditaire du meurtre, a affirmé avoir été en permanence tenu au courant des avancées de l'enquête par le chef de cabinet et ami du Premier ministre, Keith Schembri. Il a été interrogé par la police la semaine dernière et à nouveau dimanche, sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre lui. Vendredi s'est tenu la première audience de l'enquête publique sur le meurtre.

Rien de tout cela n'a dissuadé Edmond, lunettes de soleil et cheveux gominés, de *«venir dire au revoir à [son] Premier ministre». «Je ne comprends pas qu'on le critique, il a fait tout ce qu'il a pu dans cette histoire,* affirme le jeune retraité. *L'enquête suit son cours, la justice fonctionne, des gens ont été arrêtés. Il faut juste laisser du temps à la police.»* Carmel, 77 ans, au premier rang des soutiens de Muscat, renchérit : *«Surtout, n'écoutez pas ce que raconte l'opposition. Ils ne font que mentir, ils n'arriveront pas à le battre autrement.»*

Dans un pays profondément divisé en deux camps politiques depuis les débats sur l'indépendance au XIXe siècle, les appartenances politiques se transmettent de génération en génération et restent difficiles à dépasser. Mais Vicki Ann Cremona, présidente du mouvement de société civile Repubblika, veut croire que les choses sont en train de changer. *«Les arrestations de Melvin Theuma et de Yorgen Fenech ont été un tournant. Pas seulement judiciaire mais aussi psychologique,* affirme cette ancienne ambassadrice de Malte en France. *Cela a déclenché un mouvement de colère. Beaucoup de gens se sont rendu compte que ce que disait Daphne était vrai, alors qu'ils pensaient jusque-là que c'était trop gros pour être le cas. Des travaillistes commencent à se joindre aux manifestations que nous organisons face au Parlement pour réclamer justice.»*

**Unanimes.** Dimanche, ils ont défilé par milliers à La Valette, la capitale, avec une revendication : le départ immédiat de Muscat. Celui-ci ne quittera le pouvoir que mi-janvier, après l'élection de son successeur à la tête du Parti travailliste. *«Nous n'acceptons pas qu'il décide de la date à laquelle il veut partir,* s'insurge Joanna Agius, de l'association Occupy Justice, qui coorganise la manifestation. *Chaque jour supplémentaire qu'il passe à la tête du gouvernement lui laisse le temps de faire disparaître les preuves de son éventuelle implication dans l'affaire.»*

Les manifestants brandissent des photos de Daphne Caruana Galizia et drapeaux maltais. Tous sont unanimes sur un point : leur marche n'est pas partisane, mais citoyenne. *«La corruption, qui fait partie de notre vie quotidienne, a pris une ampleur démesurée. C'est ce qui a mené à la mort de Daphne et c'est ce que nous devons tous combattre en tant que Maltais»,* estime Rose, étudiante. *«Il faut tout changer ici, sortir de ce système bipartisan qui ronge tout. Si on vote différemment de nos parents, on est presque banni de nos familles. Comment voulez-vous que quoi que ce soit change?»* interroge Allae, âgée elle aussi d'une vingtaine d'années.

Derrière les banderoles réclamant justice pour la journaliste assassinée se tiennent surtout des femmes. *«La vie politique est longtemps restée une affaire d'hommes à Malte,* explique Vicki Ann Cremona. *Le pourcentage de femmes députées reste ridicule [15 %, ndlr]. En tant que femme, notre identification aux partis est moins marquée, il est plus facile de se détacher de ce système.»*

Au milieu des drapeaux rouge et blanc frappés de la croix de Malte, Chris Pace brandit, lui, un étendard arc-en-ciel. *«Comme beaucoup dans la communauté LGBT, j'ai longtemps été favorable à Joseph Muscat, qui a mis en place un mariage pour tous,* explique-t-il avant de prendre la parole sur scène en fin de manifestation. *Mais aujourd'hui, je ne veux plus être fidèle à un politicien, quel qu'il soit. Nous devons prendre nos vies en main et nous battre contre la corruption, comme Daphne l'a fait.»*

LIBÉ.FR

**Coulisses de Bruxelles : à la Commission européenne, le temps des copains**

**Ursula von der Leyen, nouvelle présidente de l'exécutif européen, a nommé son ami Jens Flosdorff, conseiller en communication de son cabinet, avec rang de directeur général adjoint, rôle normalement tenu par le chef du service du porte-parole. Sauf que ce poste nécessite de parler français, l'une des deux langues de la salle de presse avec l'anglais. Ce qui n'est pas le cas de Flosdorff. Qu'importe, Von der Leyen a trouvé une solution pour caser son protégé.** PHOTO REUTERS

## Hongkong Immense manifestation pour les 6 mois de la contestation

La colère ne s'apaise pas dans l'ancienne colonie britannique. Au contraire. Dimanche, une foule immense, estimée à 800 000 personnes selon les organisateurs, a défilé pour marquer l'anniversaire des 6 mois de la contestation face au régime de Pékin. Cette manifestation se déroulait deux semaines après le triomphe des candidats prodémocratie aux élections locales du 24 novembre, qui est venu démentir avec force l'affirmation des autorités selon laquelle la majorité silencieuse s'opposerait aux manifestants. Malgré sa défaite, l'exécutif local n'a fait aucune concession aux prodémocratie.

## Inde Incendie mortel dans une usine

Le bilan est terrible, et encore provisoire. Au moins 43 personnes ont péri dimanche à New Delhi, piégées dans l'incendie dévastateur d'une usine de cartables, également utilisée comme dortoir pour des ouvriers, dans un quartier populaire et surpeuplé de la capitale. *«La plupart des victimes dormaient au moment où l'incendie s'est déclenché et sont mortes asphyxiées»*, a expliqué une responsable de la police. Les causes du feu étaient inconnues, mais l'immeuble n'était sans doute pas aux normes. Les usines dortoirs sont nombreuses en Inde, ou s'entassent des ouvriers trop pauvres pour se loger.

# Irak : Zahra, martyre à 19 ans

Depuis une semaine, son visage de poupée maquillé en chaton, avec de grands yeux vert d'eau, s'affiche en photo de profil d'un nombre croissant de jeunes contestataires irakiens, sur les réseaux sociaux. Zahra Ali Salman, 19 ans, enlevée le 2 décembre par des inconnus à Bagdad, a été retrouvée le lendemain sauvagement assassinée. Etudiante à la faculté des lettres de Bagdad, elle s'occupait, avec son père, de préparer des plats cuisinés pour les porter tous les jours aux manifestants qui occupent depuis le 25 octobre la place Tahrir, épicentre de la contestation dans la capitale irakienne.

*«Nous allions ensemble apporter cette aide aux jeunes sur la place. C'était une contribution, sur nos deniers personnels, pour soutenir la révolte»*, raconte à *Libération* Ali Salman, le père éploré. C'est lui qui a retrouvé le corps de sa fille, atrocement défigurée, à quelques pas de leur maison, dix heures après sa disparition, dans le quartier populaire d'Al-Amana à Bagdad. Zahra, l'aînée de ses trois filles, était sortie dans la matinée pour faire des courses. *«A l'hôpital où on l'a transportée, le médecin légiste a établi qu'elle avait subi des décharges électriques et reçu des coups avec des objets métalliques qui lui ont brisé les os»*, poursuit Ali Salman.

Terrorisé, l'homme tient à préciser que ni lui ni aucun membre de sa famille n'avaient d'appartenance politique. Soulignant son souci de discrétion, il explique que *«Zahra se dissimulait quand elle se rendait sur la place. On évitait de se faire photographier ou filmer. Je ne lui avais pas permis d'ouvrir une page Facebook et elle était obéissante»*.

Il préfère aujourd'hui accuser une mystérieuse *«tierce partie»* de l'enlèvement et de l'assassinat de sa fille, précisant qu'il n'avait reçu aucune menace avant *«l'acte barbare»*, comme l'a qualifié le Comité organisateur des manifestations de la révolution. Dans un communiqué, celui-ci a accusé les *«milices sectaires»* du meurtre de la jeune fille, faisant porter la responsabilité au gouvernement et aux services de sécurité, qui soutiennent ces milices. Zahra Ali Salman est une des premières femmes tuées depuis le commencement de la contestation, début octobre, alors que 430 personnes sont mortes en Irak à l'occasion de ce mouvement. Deux jours avant son assassinat, une jeune secouriste était tombée sous les tirs des forces de l'ordre à Nassiriya, dans le sud du pays. La participation inédite des femmes irakiennes au mouvement de protestation est un sujet de fierté pour les manifestants et d'irritation pour les partis et les milices communautaires proches du pouvoir.

**HALA KODMANI**

# «Les arbres ne se déplacent pas assez vite pour s'adapter»

**A l'occasion de la COP 25 sur le climat, «Libération» publie une série d'interviews sur les liens entre préservation de la biodiversité et lutte contre le dérèglement climatique.**

DR

INTERVIEW

Pour la première fois, les organismes scientifiques internationaux spécialisés sur le climat (Giec) et l'étude de la biodiversité (IPBES) publieront un rapport commun l'an prochain. Coauteur de la première évaluation mondiale de l'état de la biodiversité, publiée en mai par l'IPBES et qui soulignait que plus de 40 % des espèces d'amphibiens, plus d'un tiers des récifs coralliens et des mammifères marins sont menacés, Paul Leadley, chercheur à l'université Paris-Sud, explique les interactions entre les espèces vivantes et le dérèglement climatique.

**Quelles conséquences le changement climatique a-t-il sur la biodiversité ?**

Le principal effet observé est le déplacement de nombreuses espèces vers les pôles et plus haut en altitude, pour rechercher des températures plus supportables. Un exemple frappant est la chenille processionnaire, en France. La limite nord de son aire était, jusque dans les années 70, au niveau d'Orléans. Maintenant on la retrouve dans la région parisienne. La production des bourgeons et la migration des oiseaux sont déjà bouleversées. Si certaines espèces ne peuvent ni bouger ni s'adapter, elles disparaîtront à l'échelle locale. Les récifs coralliens, par exemple, ne peuvent pas se déplacer et subissent déjà une forte mortalité à cause des canicules marines. A +2 °C par rapport à l'époque préindustrielle, 5 % des espèces risquent l'extinction. A un peu plus de 4 °C, ce taux monte à 15 %, avec un niveau d'incertitude très élevé.

**Les arbres sont-ils aussi touchés ?**

On observe déjà partout le dépérissement de certaines espèces à cause du réchauffement. En France, le pin sylvestre est une des espèces les plus touchées. Il dépérit dans la partie sud de son aire de vie, mais ne se porte pas bien non plus en forêt de Fontainebleau. Les arbres ne se déplacent pas assez vite pour s'adapter à la hausse des températures mondiales.

**Y a-t-il des solutions permettant de préserver la biodiversité et de limiter l'emballement climatique ?**

Bien sûr. Par exemple, arrêter de détruire les forêts en Indonésie pour l'huile de palme, ou au Brésil pour l'élevage. Il faut aussi restaurer ce qu'on a détruit. Mais cela doit être fait dans le respect de la biodiversité, et pas en replantant des monocultures d'arbres ou des espèces qui ne sont pas locales. D'autres solutions résident dans les systèmes agricoles. Il est ainsi bénéfique d'augmenter dans une certaine mesure les apports organiques des sols avec du lisier : cela leur permet de garder plus de carbone et nourrit la biodiversité.

*Recueilli par*
**AUDE MASSIOT**

TOUS LES MARDIS

Libération

*accueille*

Chaque mardi, un supplément de quatre pages par le «New York Times» : les meilleurs articles du quotidien new-yorkais à retrouver toutes les semaines dans «Libération» pour suivre, en anglais dans le texte, l'Amérique de Donald Trump.

*Libération* **Lundi** *9 Décembre 2019*

# BIENS MAL ACQUIS

# Comment ne pas «rendre au voleur le butin du hold-up» ?

Un rapport parlementaire préconise de confier à des ONG ou à l'Agence française de développement le soin d'organiser la restitution des avoirs confisqués par un gouvernant à la population locale. La mesure va-t-elle être appliquée pour Rifaat al-Assad et Teodorin Obiang Jr, dont les procès débutent ces lundi et mardi ?

L'entrée d'un manoir appartenant à Rifaat al-Assad, l'oncle du président

Par
**RENAUD LECADRE**

Alors que s'ouvre ce lundi le procès de Rifaat al-Assad, oncle du président syrien, puis le lendemain celui en appel de Teodorin Obiang, fils du président de la Guinée-Equatoriale, tous deux poursuivis à Paris pour blanchiment, les autorités françaises commencent enfin à se pencher sur la question d'une restitution des «biens mal acquis». Car il ne s'agit pas seulement de saisir les actifs immobiliers ou bancaires des autocrates en villégiature dans la patrie des droits de l'homme, mais surtout de savoir qu'en faire.

Après le sénateur PS Jean-Pierre Sueur au printemps, deux députés, Jean-Luc Warsmann (UDI) et Laurent Saint-Martin (LREM) viennent de remettre les pieds dans le plat dans un rapport parlementaire, pointant une fois de plus *«qu'aucun mécanisme ne garantit la restitution des avoirs confisqués aux populations locales, véritables victimes des faits de corruption ou de détournement de fonds»*. En l'état actuel du droit, les biens saisis atterrissent dans nos poches : *«Ils abondent le budget général de l'Etat de manière injustifiée, la France n'étant pas victime des infractions commises.»* Mais la problématique reste entière : à qui rendre l'argent détourné ?

Cas d'école avec Obiang Jr, fils de son potentat de père ayant rang de vice-président en charge du ministère de la Défense, après avoir été en charge de l'Agriculture, utilisant la moindre fonction publique pour se remplir les poches – sa fortune personnelle est estimée à 300 millions d'euros. En première instance, la justice française l'a condamné à trois ans de prison avec sursis, peine volontairement symbolique dans la mesure où il s'est depuis bunkerisé à Malabo, ne remettant plus les pieds dans son voluptueux penthouse parisien *(lire ci-contre)*. Mais elle a surtout ordonné la confiscation de ses biens sur le sol français – évalués à 150 millions d'euros… Que faire du pactole ? A la barre du tribunal français, l'Etat guino-équatorien avait fait mine de se constituer partie civile, tout en contestant la moindre infraction commise par son vice-président. Et sans réclamer la moindre restitution de fonds. *«Il ne faudrait pas que la poche gauche alimente la poche droite»*, avait alors ironisé le parquet.

## Pisser dans un violon

Cas un poil différent avec Rifaat al-Assad, frère et concurrent de feu Hafez, contraint de quitter une première fois la Syrie en 1984, puis définitivement exilé en 1998, à l'orée de la prise de pouvoir de son neveu Bachar. Dans l'intervalle, Rifaat aura accumulé un patrimoine frisant le milliard d'euros. William Bourdon, fondateur de l'ONG Sherpa, à l'origine de la plupart des affaires de «biens mal acquis» en France, prévient : *«Il est impensable de rendre à l'actuel bourreau l'argent volé par son oncle.»*

Pour mieux saisir la problématique, il convient de faire un détour par la Suisse. Outre-Léman, on ne parle pas de «biens mal acquis», mais des «avoirs de potentats». Peu importe la sémantique, nos amis suisses ont une grande expérience en la matière, se flattant d'avoir restitué près de 2 milliards de francs suisses (1,8 milliard d'euros) depuis une trentaine d'années (1). Avec un superbe exposé des motifs : *«La Suisse n'a aucun intérêt à ce que sa place financière héberge des valeurs patrimoniales de cette nature, illégitimement appropriées par les personnes politiquement exposées.»* Belle profession de foi, à laquelle le parquet de Paris fera écho à retardement lors du procès Obiang Jr en première instance : *«Pendant des années, la France a fermé les yeux, c'était l'impunité absolue. Mais on ne peut plus accepter que la France soit un paradis juridique permettant à des dirigeants étrangers d'y profiter de l'argent sale.»*

La Suisse restitue, donc, mais principalement à des gouvernements en place, ce qui revient à pisser dans un violon. Tout en admettant *«le manque de savoir-faire, le manque de volonté politique des Etats d'origine»*, les Helvètes se satisfont parfois d'un mini-changement de gouvernance locale pour rendre les fonds. Cas particulier et très actuel avec l'Ouzbékistan : la fille du dictateur et ploutocrate local Islam Karimov au pouvoir de 1991 à 2016 est mise en cause pour sa fortune accumulée à l'étranger (600 millions d'euros, essentiellement en Suisse mais aussi partiellement en France). Depuis la mort de son père, il n'y a pas eu de véritable changement de régime, juste des changements d'hommes. Cela aura suffi à la Suisse pour restituer au nouveau pouvoir ouzbek, désormais en place, les fonds gelés. Idem en France, à la suite d'une constitution de partie civile du gouvernement ouzbek homologuée cet été : il pourra ainsi récupérer quelque 60 millions d'euros gelés (2). Cet accord, via une forme de plaider-coupable des gestionnaires des biens immobiliers de Karimova, fait grincer des dents dans le microcosme des ONG, au motif que *«le nouveau président ouzbek était le Premier ministre de l'ancien»*.

## «Souplesse»

D'où la proposition, contenue dans la proposition du sénateur Sueur, puis des députés Warsmann et Saint-Martin, de confier la restitution des «biens mal acquis» à des organisations tierces. Comme l'Agence française de développement (AFD), publique, ou des ONG. A charge pour elles de redistribuer les fonds.

*«Le principe de la restitution est acquis, avec l'AFD comme bras séculier»*, se félicite Marc-André Feffer, président de Transparency France, partie civile contre différents potentats africains. *«Mais quelle que soit l'institution à qui on donne la main, il faudra associer des ONG locales, s'adapter à chaque cas, nécessairement avec souplesse.»* Parfois plus facile à dire qu'à faire : en 2009,

syrien, à Bessancourt (Val-d'Oise). Un «bien mal acquis» estimé à 60 millions d'euros. THIBAULT CAMUS. AP

faute de destinataires des fonds (société civile ou nouveau pouvoir en place), 2 millions d'euros de feu le général zaïrois Mobutu ont été finalement restitués à ses héritiers de sang…

Les Suisses en témoignent : *«Le rapatriement des fonds détournés exige une bonne dose de ténacité et d'inventivité.»* Me Bourdon, par avance : *«Pas question de rendre au voleur le butin du hold-up.»* La balle est dans le camp de Matignon, commanditaire du rapport Warsmann - Saint-Martin. Alors que le Parquet national financier enquête sur pas moins de 22 procédures de «biens mal acquis», il serait temps d'arrêter de procrastiner. ◂▸

**(1) Une goutte d'eau, la Banque mondiale évaluant entre 18 et 36 milliards d'euros par an ces flux indus au détriment des pays en voie de développement.**

**(2) Au passage, le parquet français obtiendra une commission de 2 millions d'euros au motif de «frais engagés par l'autorité judiciaire».**

# De la Syrie au Congo, petit tour du propriétaire

**Outre Rifaat al-Assad et Teodorin Obiang Jr, Goulnara Karimova, fille de l'ex-président de l'Ouzbékistan, et les familles Bongo au Gabon et Sassou-Nguesso au Congo sont suspectés d'avoir des «biens mal acquis».**

A l'heure où s'ouvrent deux procès liés aux «bien mal acquis» en France, tour d'horizon des magnats étrangers suspectés de spoliation.

### RIFAAT AL-ASSAD

Sa fortune offshore frise le milliard d'euros, essentiellement en Espagne (600 millions) et en France (100 millions), et principalement dans la pierre. Un *«patrimoine immobilier particulièrement important»*, pointe le juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke dans son ordonnance de renvoi en correctionnelle pour blanchiment, *«mis à l'abri via des sociétés immatriculées dans des paradis fiscaux»* : Curaçao, Panamá, Gibraltar, Liechtenstein et Luxembourg.

Dans l'Hexagone, il y a essentiellement son manoir de 600 m² situé à Bessancourt (Val-d'Oise). En exil depuis vingt ans, tonton Al-Assad a une famille nombreuse à entretenir (4 épouses, 16 enfants) et une armada de petites mains : *«Il y avait des militaires, des conseillers, des gardes, des jardiniers»*, a témoigné l'une d'entre elle. Rifaat al-Assad plaide la générosité du prince puis roi saoudien Abdallah ben Abdelaziz, finançant son exil dans l'espoir d'un hypothétique retour au pouvoir. Mais cette bienveillance culmine à 75 millions d'euros, insuffisant pour expliquer le reste. Ses rivaux syriens, eux, dressent l'inventaire suivant : *«Exportation clandestine de biens culturels syriens»*, *«commerce de tous les produits interdits en Syrie»*…

Lors de son ultime audition devant le juge, Al-Assad aura eu ce cri du cœur : *«Si je pouvais donner tous mes biens à l'Etat français, je le ferai. Prenez tout, qu'on en finisse.»* Noble déclaration contredite par une écoute téléphonique avec un gestionnaire de fortune : *«On vend tout et on achète à Londres. En France, faut plus rien avoir.»* Son procès débute ce lundi.

### TEODORIN OBIANG JR

Sa fortune totale est évaluée à 300 millions d'euros, dont la moitié en France. Le fils de l'un des plus anciens potentats africains, au pouvoir depuis trente ans, a des goûts de luxe : un yacht intégrant un aquarium à requins, une collection de 16 voitures fastueuses – dont une Maserati à 700 000 euros. Et surtout cet invraisemblable penthouse avenue Foch, à Paris : 101 pièces réparties sur 4 000 m², incluant une salle de ciné, une discothèque et un hammam. Les policiers parisiens ne mettront pas moins d'une semaine à perquisitionner le tout.

Les revenus déclarés d'Obiang Jr, 100 000 dollars par an comme ministre de la Défense sont loin de permettre une telle débauche de luxe. *«Nul doute qu'il s'agit de détournement de fonds publics, relevant parfois de la corruption»*, observe le jugement de première instance le condamnant à trois ans de prison avec sursis. Les enquêteurs français ont ainsi mis la main sur un chèque de 56 millions d'euros du trésor public local, encaissé sur son compte bancaire personnel. *«Ce procès est une mascarade, un complot colonial de la France»*, peste l'intéressé depuis Malabo. Niveau mascarade, il en connaît un rayon, pour avoir apposé en cours de procédure pénale une plaque «Ambassade de la Guinée-Equatoriale» sur son extravagant pied-à-terre, puis traîné la France devant la Cour internationale de justice pour violation de l'immunité diplomatique. Entraînant, de facto, le report de la confiscation du bien. Le procès en appel débute ce mardi.

### GOULNARA KARIMOVA

Encore une fortune évaluée à 1 milliard d'euros. La fille aînée de l'autocrate ouzbek Islam Karimov, mort en 2016, se présente comme une femme d'affaires, présidente du Medef local, investissant dans des secteurs aussi variés que le coton ou les stations thermales. Avec une prédilection pour les télécom qui la perdra : après avoir repéré un colossal retrait en liquide en Suisse, la justice helvète remontera la piste d'un pot-de-vin de 300 millions de dollars versés par un opérateur suédois pour l'attribution d'une licence de téléphonie mobile. En partenariat avec la justice française, les gels des avoirs fusent : 750 millions de francs suisses (685 millions d'euros) outre-Léman, 60 millions d'euros de ce côté-ci.

Il y a cette merveille immobilière parisienne, classée art déco, au sommet des «immeubles Walter» : un triplex de 700 m² agrémenté de 200 m² de jardins suspendus dans le XVIe. Karimova l'avait acheté en 2009 pour 30 millions d'euros à l'animateur Arthur. Confisquée par le PNF, sa mise aux enchères, en 2017, n'en a rapporté que 17. Il y a aussi le château de Groussay, dans les Yvelines. Faute d'avoir pu le vendre, l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc) le loue aux producteurs de l'émission Top Chef. Il reste une villa tropézienne, occupée par des squatteurs.

### FAMILLE BONGO ET SASSOU NGUESSO

Premières visées par la plainte initiale déposée en 2007 par l'ONG Transparency, les enquêtes les visant paraissent traîner. Parce qu'avec le Gabon et le Congo-Brazzaville (à la différence de la Guinée-Equatoriale) on est au cœur de la Francafrique ? Les policiers de l'Office central de répression de la grande délinquance financière avaient pourtant rondement mené leur enquête en relevant classiquement les comptes bancaires, les voitures de luxe, les biens immobiliers *«dans des quartiers à forte valeur marchande»*.

Feu Omar Bongo disposait de pas moins de onze adresses parisiennes. Son fils et successeur, Ali, se contente modestement de trois bolides (Ferrari, Mercedes et Porsche) d'une valeur de 335 000 euros. Dans la famille Sassou, Denis, le patriarche au pouvoir depuis 1979, ne possédait rien en France. Tout juste a-t-on déniché une facture de 1,2 million d'euros de costumes sur mesure, réglée depuis la Suisse. Mais son fils Christel, dirigeant de Société nationale des pétroles du Congo, outre ses sept bolides, aura claqué 8 millions dans la seule rénovation d'un hôtel particulier acheté en 2005. Wilfrid, son neveu, le dépasse d'une courte tête avec ses neuf voitures de luxe. Au total, les enquêteurs estiment à 60 millions d'euros les dépenses en France de la famille Sassou, en bijoux, montres ou appartements.

**R.L.**

LIBÉ.FR

**La boxe française, des bals popu aux salles prout-prout**

**Au commencement était une pratique de marlous. Qualifier la savate de sport eut été lui accorder trop d'honneur. Jusqu'à ce que le Français Joseph Charlemont la codifie et la métamorphose définitivement en boxe française. Retour, dans la chronique Retrosports, sur les débuts de la savate, qui se fit une place parmi les sports de combat avant de redevenir confidentiel.** PHOTO PHOTO GALLICA. BNF

# **Biarritz:** deux ministres aux basques

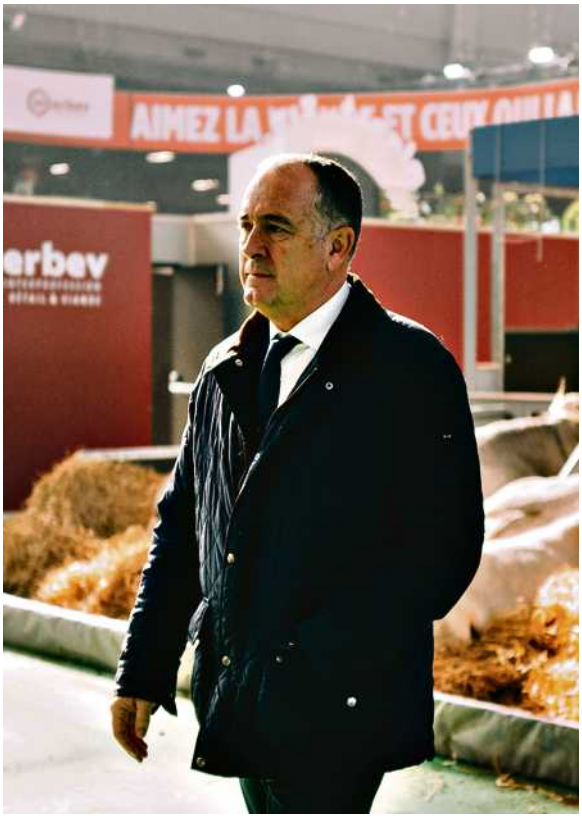

Didier Guillaume au Salon de l'agriculture, le 22 février. PHOTO BOBY

Jean-Baptiste Lemoyne à l'Elysée en juin 2017. PHOTO LAURENT TROUDE

**Municipales. Le titulaire du portefeuille de l'Agriculture, Didier Guillaume, pourrait mener une liste rivale de celle du maire sortant, où figurera Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat au tourisme.**

Par
**CYRILLE PITOIS**
Correspondant à Biarritz

Habituellement calme en cette saison, Biarritz a attrapé le virus des municipales, transmis par les conversations sous les halles. Car ici, ce sont deux ministres du gouvernement qui cherchent le haut de la vague. Le maire sortant, Michel Veunac (Modem), vient de présenter les quinze premiers noms de la liste qu'il va conduire. En tête de gondole, mais pas en tête de liste, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme et du Commerce extérieur. Issu des Républicains, il est, à 42 ans et depuis 2014, sénateur de l'Yonne. De son côté, le premier adjoint sortant, Guy Lafite, appelle Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et élu de la Drôme venu du PS, à bâtir lui aussi une liste. Amoureux du Pays basque et du rugby, très présent depuis quelques semaines malgré son emploi du temps de ministre, Didier Guillaume a reconnu vendredi dans *Sud Ouest* qu'il serait candidat. Un casse-tête pour Edouard Philippe et Emmanuel Macron.

Vont-ils laisser deux membres du gouvernement s'affronter? Il faudra choisir celui qui recevra la bénédiction de la majorité présidentielle, même si Didier Guillaume affirme qu'il peut s'en passer. Emmanuel Macron a tissé des liens étroits avec Biarritz en s'y exposant en vacances dans *Paris Match* l'été précédant son élection. Mais si le président de la République a félicité la ville pour son accueil du G7 l'été dernier, ce bilan n'est pas franchement partagé localement. Les Biarrots se demandent encore pourquoi ils ont été privés de quasiment deux semaines de saison estivale : ville bunkerisée, Grande Plage fermée, chute de l'activité pour le commerce local… La visibilité de Biarritz sur toutes les télés du monde n'a pas suffi à les consoler. Michel Veunac, le maire sortant, ne peut donc pas compter sur cet événement mondial pour redorer son blason local. Trois adjoints de l'équipe 2014 ont démissionné en cours de mandat et on retiendra surtout des conseils municipaux sous haute tension, des disgrâces, des fractures et quelques menus recours.

**Colères.** Communicant de profession, Michel Veunac a débuté en politique sous la bannière de Génération Ecologie, époque Brice Lalonde. Devenu Modem, il est connu pour ses colères et ses décisions personnelles. Plusieurs de ses colistiers repartent avec lui. D'autres n'en peuvent plus. *«Je vais en réunion de majorité la boule au ventre depuis des mois»*, témoigne anonymement une élue. Que va faire Jean-Baptiste Lemoyne dans cette galère? *«Nouvelle organisation de ma vie personnelle»*, explique-t-il sobrement pour évoquer sa relation avec Frédérique Espagnac, ex-attachée de presse de François Hollande et sénatrice PS des Pyrénées-Atlantiques. Mais que va apporter Jean-Baptiste Lemoyne à la ville? *«Son carnet d'adresses»*, promet Michel Veunac. D'aucuns imaginent plutôt un parachutage en deux temps : âgé de 73 ans, Michel Veunac pourrait laisser le fauteuil de maire à Jean-Baptiste Lemoyne en cours de mandat.

Le premier adjoint sortant, Guy Lafite, n'est pas officiellement fâché avec le maire. *«Mais je ne repartirai pas avec Michel Veunac à cause de son âge»*, précise-t-il. L'argentier de la ville fait partie des Biarrots qui pressent Didier Guillaume de conduire une liste. A 60 ans, le ministre de l'Agriculture, ancien président du conseil général de la Drôme puis sénateur, est un historique du PS, proche de Jean Glavany puis de Manuel Valls. Passionné de rugby, il passe ses vacances au Pays basque depuis l'enfance. *«Il a la personnalité et les qualités pour nous sortir du marigot actuel»*, plaide Guy Lafite. Pas toujours consensuel pourtant, comme l'été dernier, lorsqu'il est apparu en photo dans *Sud Ouest* au premier rang d'une corrida. *«Quitte à avoir un ministre à Biarritz, autant avoir celui du Tourisme plutôt que celui de l'Agriculture»*, tacle Michel Veunac.

**«Cacophonie».** Dans ce *brouillarta* (brume de mer locale), on recense une dizaine de listes potentielles, dont trois au moins menées par des sortants. *«Le mandat qui s'achève n'est ni bon ni mauvais sur le plan des réalisations. Mais il est gâché. Le bilan est terni par la cacophonie générale et le bal des ambitions,* tempête le sénateur LR Max Brisson, candidat malheureux à la mairie en 2014. *Biarritz vit sur les choix des années 90. Il n'y a pas de nouveau cap. La population diminue, les jeunes n'y ont plus leur place. J'apporterai mon soutien à une liste qui rassemble. Pour l'instant c'est le bal des ego.»* Pourrait-il préférer la liste de Didier Guillaume à celle de Maider Arosteguy, candidate LR déclarée? Il réserve son choix.

Marcheurs, écolos, Républicains, gauche, une blogueuse, la société civile… Avec une dizaine de listes pressenties, entre le centre droit, la gauche et l'écologie, le risque d'éclatement au soir du premier tour est réel. Outre l'onction macronienne dont bénéficiera l'un des deux ministres, deux autres joueurs peuvent encore arbitrer la partie : les *abertzale,* défenseurs de l'identité basque, d'une part, et François Bayrou de l'autre. Dans son département, le maire de Pau reste le grand ordonnanceur du paysage politique local, spécialiste des investitures et autres alliances électorales… et si proche d'Emmanuel Macron. Du moins jusqu'à sa toute récente mis en examen.

**Check News.fr**

### Violente interpellation au Havre : les deux frères témoignent

**Jeudi 5 décembre, en marge d'un blocage de voies rapides pendant les manifestations contre la réforme des retraites, deux frères ont été violemment interpellés par des gendarmes mobiles. Plusieurs vitres du véhicule sont brisées, un rétroviseur est retourné. Leur famille entend porter plainte.** PHOTO DR

### Justice Semaine décisive pour Balkany

Après l'annonce de sa candidature aux municipales depuis sa prison, Patrick Balkany saura lundi s'il est libéré avant son procès en appel pour fraude fiscale, qui débute mercredi. L'élu LR de 71 ans est incarcéré depuis le 13 septembre, et sa condamnation à quatre ans de prison, pour fraude fiscale. Un mois plus tard, il était condamné à cinq ans pour blanchiment aggravé avec un nouveau mandat de dépôt. L'appel qu'il a interjeté étant suspensif, rien ne lui interdit, même s'il a été condamné comme son épouse à dix ans d'inéligibilité, de briguer un nouveau mandat.

## MacronLeaks

**La divulgation, à l'avant-veille du second tour de la présidentielle de 2017, de 15 gigaoctets de données provenant de LREM, pourrait être l'œuvre de groupes issus du renseignement militaire russe.** Le soupçon, largement répandu à l'époque, est confirmé par une enquête du *Monde*. Le quotidien s'appuie sur les travaux de deux chercheurs en sécurité informatique de Google, qui ont présenté leurs conclusions dans une conférence fin novembre, et sur ceux de l'entreprise américaine FireEye, consignés l'an dernier dans un rapport non public. *Le Monde* affirme que l'opération visant à déstabiliser la présidentielle était marquée par *«l'implication coordonnée de deux unités de pirates étatiques russes»*.

**A lire sur *Libération.fr*.**

## Mantes : les mères dans la rue

Des lycéens flanqués de leur «daronne», des profs, et une poignée de people – parmi lesquels le rappeur Kery James, la conseillère municipale et candidate LFI à la mairie de Paris, Danielle Simonnet, et son colistier, l'ex-footballeur Vikash Dhorasoo –, ont défilé dimanche en soutien aux 151 adolescents de Mantes-la-Jolie, agenouillés, menottés et filmés par un policier le 6 décembre 2018. Plus d'un an après la diffusion des images, l'affaire est devenue l'un des marqueurs de la lutte contre les brutalités policières. Un millier de personnes ont rallié la place de République depuis Barbès, reprenant le slogan : *«Contre les violences policières, contre Castaner, on est déter* [déterminés, ndlr].» PHOTO DENIS ALLARD

## «La ville a besoin qu'on soit la vraie madone de Marseille.»

AFP

***SAMIA GHALI***
Sénatrice PS de Marseille, annonçant sa candidature aux municipales

*«Je suis prête, j'y vais. Je suis candidate à la ville de Marseille.»* Sénatrice PS de Marseille, maire honoraire des 15e et 16e arrondissements, dans les quartiers nord, Samia Ghali a annoncé qu'elle se lançait dans la course à la mairie. Dans un entretien au *Journal du dimanche*, elle assure vouloir se consacrer à plein-temps à la ville. *«Je ne serai que maire de Marseille»*, annonce celle qui avait été battue par Patrick Mennucci lors de la primaire socialiste pour les municipales de 2014. Elue sénatrice avec l'étiquette du PS, Samia Ghali explique avoir *«quitté le parti en 2018»*. Début juillet, elle a créé son propre mouvement, «Marseille avant tout», qui compte 6 000 adhérents, selon elle. *«Libre à qui veut de rejoindre mon mouvement. Cela peut évoluer, mais à ce jour je n'ai aucune discussion avec les partis de gauche»*, assure l'élue revendiquant être *«une femme de gauche»*. Cette *«petite-fille d'immigrés algériens»*, née à Marseille où elle a grandi dans un *«bidonville»*, a débuté en politique *«à la Gauche socialiste, avec Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon»*.

*«Contrairement à d'autres, je ne suis pas née pour être maire»*, plaide-t-elle en visant Martine Vassal, candidate investie par LR et désignée par le maire sortant Jean-Claude Gaudin comme son héritière. Avant Samia Ghali, plusieurs candidats se sont officiellement lancés pour succéder à Gaudin, qui ne briguera pas un 5e mandat : le sénateur RN Stéphane Ravier, le patron de l'UDE Christophe Madrolle, Stéphane Barles pour EE-LV et donc Martine Vassal, présidente du département et de la Métropole Aix-Marseille. Le sénateur LR Bruno Gilles a également maintenu sa candidature. Côté LREM, l'ex-président de l'université Aix-Marseille, Yvon Berland, devrait être désigné lundi par la commission nationale d'investiture. Deux autres prétendants étaient en lice pour LREM : le député En marche de Marseille Saïd Ahamada et Jean-Philippe Agresti, le doyen de la faculté de droit d'Aix-Marseille. Ahamada a annoncé sa candidature *«quoi qu'il arrive»*.

AGRESSIONS SEXUELLES

# Quand la course en VTC vire au piège

Uber a révélé jeudi avoir enregistré près de 6 000 cas de violences sexuelles aux Etats-Unis en 2017 et 2018. En France, les récits de victimes de chauffeurs harceleurs et agresseurs se multiplient, notamment depuis l'apparition du hashtag #UberCestOver. Un phénomène qui met en lumière les failles sécuritaires des VTC.

Camille, à Clichy (Hauts-de-Seine), le 8 décembre.

Par **ROBIN BOUCTOT** et **MARLÈNE THOMAS**
Photos **DENIS ALLARD**

Commander un VTC ou un taxi : c'est censément la garantie pour les femmes d'un retour en toute tranquillité, en particulier la nuit. C'est dans cette optique que, fin 2017 à Paris, Eva, 22 ans, passe par son appli Uber. Or, d'emblée, le chauffeur se montre agressif. Les questions déplacées pleuvent : son âge, son couple, ce qu'elle aime au lit. *«Il avait verrouillé les portes, j'étais terrorisée. J'ai pris mon téléphone pour prévenir mes amies et ma sœur mais il me l'a pris des mains en me disant qu'on passait un moment tous les deux.»* Arrivé devant chez Eva, il n'ouvre pas les portes et pose ses mains sur ses jambes découvertes par une jupe. *«Il me dit qu'il me laissera partir que si je lui faisais plaisir. Je l'ai menacé d'appeler la police et il a fini par me laisser sortir en me disant qu'il avait une technique pour retrouver mon numéro.»*

L'épisode laisse la jeune femme traumatisée. *«J'ai eu peur pendant des semaines qu'il revienne chez moi, j'avais un profond sentiment de vulnérabilité. C'est un psychopathe et il connaissait mon adresse. Qu'aurait-il fait si j'avais été alcoolisée ?»* Après son signalement à la plateforme, Eva a attendu près de neuf mois pour avoir une réponse, avec cette obsession en tête : *«Il peut très bien recommencer avec d'autres.»* Le lancement du hashtag #UberCestOver le 20 novembre la fera sortir de son silence sur Twitter, comme des centaines d'autres femmes. Vendredi, deux semaines après le début de cette campagne, Uber a reconnu que près de 6 000 agressions sexuelles ont eu lieu lors de courses aux Etats-Unis en 2017 et 2018. Durant cette période, 19 homicides ont également été recensés.

## CONTRAT MORAL ENTACHÉ

Depuis, les témoignages de comportements inappropriés de chauffeurs VTC déferlent. Beaucoup regrettent comme Eva l'insuffisance des réactions d'Uber. C'est le témoignage de Sonia, étudiante strasbourgeoise de 22 ans, qui est à l'origine du mouvement. Le dimanche 17 novembre, elle prend un Uber avec trois amies pour rentrer de soirée. Une fois tout le monde déposé, elle se retrouve seule à l'avant avec ce chauffeur dont le comportement change subitement. Questions personnelles et avances lourdes affluent. *«Pendant tout le trajet, il entrelaçait ses doigts dans les miens et serrait fort. Il ne voulait pas me lâcher alors que j'ouvrais ma main pour montrer mon refus. Il me touchait la cuisse et m'obligeait à toucher la sienne. J'étais tétanisée.»*

Une fois rentrée, elle signale l'agression dans l'appli. La réponse de la plateforme et la prise en charge seront cette fois-ci rapide. *«Le lendemain à 9 heures, une opératrice m'appelle, s'excuse, me demande d'expliquer la situation et me dit qu'elle va le sanctionner.»* Une plainte a aussi été déposée.

Quelques heures après, Sonia prévient les potentielles victimes sur Twitter. A ce moment-là, Noémie, 24 ans, reconnaît le mode opératoire et le profil du chauffeur. Deux ans plus tôt, son signalement avait mené à la suspension de son compte. Enfin, c'est ce qu'avait alors promis Uber. Choquée de voir que le chauffeur récidiviste court toujours, Noémie confie sa mésaventure à Anna Toumazoff, qui tient le compte Instagram @MemesPourCoolKidsFéministes. Ses abonnées bombardent alors Uber de messages sur les réseaux sociaux. Premier réflexe du leader des VTC ? Les supprimer. La plateforme reconnaîtra par la suite *«une véritable erreur»*. Le mouvement s'amplifie, #UberCestOver est lancé. *«J'ai reçu entre 600 et 700 témoignages de comportements déplacés, harcèlements sexuels, agressions sexuelles ou viols»*, annonce Anna Toumazoff, surprise par l'ampleur du mouvement. *«Les filles sont souvent très jeunes et me disent qu'elles ne s'en sont pas remises, que je suis la première personne à qui elles en parlent.»*

> Si le leader du marché est particulièrement ciblé du fait de sa position hégémonique, cette problématique concerne aussi la concurrence.

Ironie du sort, Uber avait annoncé en juin un partenariat avec l'application de lutte contre les agressions sexistes HandsAway et l'association Stop harcèlement de rue. La preuve de son engagement *«pour la sécurité des femmes dans l'espace public»*… Dans un communiqué, Uber rappelait que 60 % de ses utilisateurs franciliens sont des femmes. Et détaillait son arsenal : géolocali-

### *CAMILLE, 25 ANS*
### *«J'ENTENDAIS QU'IL SE MASTURBAIT»*

«C'était le 6 juillet, à la sortie d'un festival au bois de Vincennes, à Paris, vers 6 heures. On s'était dit avec un ami qu'on prendrait les premiers métros, mais j'étais très fatiguée et, comme on n'allait pas faire tout le trajet ensemble, je me suis dit qu'il serait plus sûr de prendre un Uber. Une fois mon ami déposé, le chauffeur me dit : *"Pourquoi tu ne rentres pas avec lui ? Tu ne peux pas finir la soirée toute seule."* Je coupe court à la conversation. Et là, il continue : *"Je suis sûre que t'adore le sexe, t'es une coquine, tu te touches."* J'étais très gênée. A un moment, je vois qu'il baisse son pantalon. Je tourne donc la tête de l'autre côté. Il continue : *"Regarde comme tu m'excites."* J'entendais qu'il se masturbait.
«En arrivant à Clichy *[Hauts-de-Seine, ndlr]*, je me suis demandé si je n'allais pas descendre au feu rouge, mais j'avais peur qu'il m'attrape. En arrivant chez moi, je sors donc en courant et ferme vite la grille de mon immeuble derrière moi. Il se met à hurler : *"J'avais pas vu, t'es bonne ! Regarde comment tu me la lèves. Je monte je viens m'occuper de toi, donne-moi ton numéro."* Une fois dans le hall, j'ai compris ce qui venait de m'arriver et j'ai fondu en larmes.
«J'ai signalé ce qui s'était passé à Uber dans la case *"Mon chauffeur m'a fait me sentir en danger"*. En me réveillant, je n'avais pas de réponse, juste un accusé de réception. Je suis donc allée porter plainte. La police me disait qu'ils ne voulaient pas prendre ma plainte car je n'avais pas l'immatriculation *[elle n'est plus visible dans l'application après la course]*. Uber finit par m'appeler, une dame me dit qu'ils prennent *"ça très à cœur"*, qu'ils sont *"engagés"*. En pleurs, je lui dis que je suis en train de porter plainte. Elle refuse de me donner les infos et me transfère un mail à fournir à la police.
«Après avoir longuement insisté, la police a pris ma plainte contre X. En juillet, mon avocate a même envoyé un courrier à la plateforme. Sans succès. Je n'ai pas eu de nouvelles jusqu'à ce que je poste un tweet en novembre dans le cadre d'#UberCestOver. Ils m'ont alors assuré qu'ils communiqueraient les infos au commissariat, en ajoutant : *"On prend ça très à cœur, c'est très important pour nous. On a une cellule exprès pour soutenir les victimes."* Ils font ça parce que le hashtag est sorti. Pour moi c'est un coup de com, une manière de me dire "taisez-vous".» **M.Th.**

**Anaïs, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 8 décembre.**

sation, course tracée, partage de la course avec un proche, informations détaillées sur le chauffeur. Faisant de la sécurité un argument de com depuis ses débuts, le service de VTC se vante de voir des millions de femmes lui faire confiance *«pour rentrer chez elles le soir»*. Le contrat moral semble désormais pour le moins entaché.
Alors que ce partenariat est taxé de «féminisme washing», Agnès, membre de l'association Stop harcèlement de rue, explique : *«Nous avons été démarchés par Uber. C'est notre premier partenariat avec le privé, on a senti que certains représentants voulaient travailler là-dessus, et pas seulement pour la com.»* Au programme : un guide de bonnes pratiques pour le centre d'appels et la formation d'une équipe dédiée aux signalements de violences sexistes et sexuelles. *«L'idée était de leur donner des clés : comment parler à une victime, quelles questions poser, comment expliquer son rôle mais aussi revoir leurs "guidelines". La première question, adaptée de l'anglais, était "Pouvez-vous nous expliquer votre dernière expérience de trajet Uber ?" C'était à côté de la plaque.»*

#### CHAUFFEURS POUR PLUSIEURS PLATEFORMES

Si Agnès se réjouit de ce premier pas, elle relativise : *«Au call center, il y a un gros turn-over donc notre action est forcément de court terme. On visait au départ la sensibilisation des chauffeurs, potentiels auteurs ou témoins d'agressions, on continuera de pousser dans ce sens.»* Le service communication d'Uber nous assure que ce partenariat se poursuivra en 2020. Pour HandsAway, le deal permet aux femmes en insécurité dans la rue de commander gratuitement un Uber. Un principe qui pose désormais question au vu des récents témoignages. Contacté, HandsAway n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.
Un porte-parole d'Uber assure par écrit que *«la sécurité des utilisateurs de l'application Uber est une priorité absolue. Les faits* **Suite page 22**

### *ANAÏS, 25 ANS*
### *«JE SUIS RENTRÉE CHEZ MOI LA CULOTTE DESCENDUE. IL A PROFITÉ DE MON ÉTAT DE VULNÉRABILITÉ»*

«Le 23 septembre 2016 à Paris, vers 23 heures, à la sortie du boulot, je suis partie en boîte de nuit avec ma collègue. J'étais très alcoolisée, fatiguée, alors, pour rentrer en sécurité chez moi, je décide de prendre un Uber. Je suis entrée dans le véhicule et là, le chauffeur pose directement sa main sur ma cuisse pour me dire *"t'inquiète pas, on va retrouver ton sac"*, car je venais de le perdre. Je n'y prête pas attention. On démarre, je me couche sur la banquette arrière car je suis morte de fatigue. Je devais mettre vingt minutes pour rentrer chez moi, j'ai mis une heure et demie. Je ne sais pas où il m'a emmenée, j'étais à moitié inconsciente. Le moteur s'est arrêté, il est sorti. Il m'a violée.
«Je n'ai pas de souvenirs visuels précis mais je me rappelle les sons, la douleur. Pendant ce temps-là, ma collègue, qui avait commandé la course, voyait qu'elle tournait toujours. Inquiète, elle a appelé trois fois pendant l'agression. Il a pris peur j'imagine et s'est remis à sa place. Il a redémarré et m'a ramenée chez moi. En sortant de la voiture, j'ai reconnu la porte de mon appartement et j'ai vomi. Je suis rentrée chez moi la culotte descendue. Il a totalement profité de mon état de vulnérabilité. J'avais 2 grammes d'alcool dans le sang.
«Ma colocataire a appelé la police deux heures après. J'étais en état de choc. Uber n'a jamais cherché à me joindre, ni ma collègue malgré son signalement. Ils m'ont juste remboursé la course et le compte a été supprimé. Il s'avère que le chauffeur n'était pas celui que j'aurais dû avoir. C'était la bonne plaque, la bonne voiture mais c'était le frère du chauffeur. Il a été confondu par son ADN. Il avait déjà été condamné sept fois, dont une fois avec incarcération pour avoir cassé le nez de sa conjointe.
«Le premier procès a eu lieu en février, il a fait appel. En octobre, il a de nouveau pris huit ans de prison ferme. Il a fait une demande de pourvoi en cassation. Ça peut prendre un an et demi. Moi, je veux que ça se termine très vite. Uber a une responsabilité morale. Leur service n'est pas du tout sécurisé alors qu'ils vantent cela dans leurs publicités. J'attends d'avoir énormément de femmes avec moi pour les poursuivre. A mon échelle, ça n'aurait pas d'impact face à une entreprise aussi énorme.» **M.Th.**

Libération Lundi 9 Décembre 2019

Suite de la page 21 *rapportés sont d'une extrême gravité. Toute agression est traitée dans le cadre d'une procédure interne intransigeante.»*
Et ajoute: *«Notre devoir est d'assurer la sécurité de tous, et nous poursuivons nos efforts en améliorant nos procédures et nos actions de sensibilisation pour être à la hauteur des attentes de nos utilisateurs.»*
Si le leader du marché est particulièrement ciblé du fait de sa position hégémonique, cette problématique concerne aussi la concurrence, Heetch, Kapten, Bolt et consorts. Logique, puisque les chauffeurs de VTC, autoentrepreneurs, travaillent souvent pour plusieurs plateformes. S'ils sont suspendus (Uber promet la suspension immédiate en cas de signalement d'agression sexuelle), ils peuvent d'ailleurs continuer d'œuvrer chez les concurrents. Un sujet d'inquiétude pour les utilisatrices.

### MOTS CLÉS TRAITÉS EN PRIORITÉ

Contacté, Bolt n'a pas donné suite à notre demande, rappelant simplement que *«la sécurité de [leurs] clients est [leur] priorité absolue»* et faisant valoir la vérification des antécédents, de l'identité du chauffeur et des commentaires.
Même discours chez Kapten, qui a été plus prolixe, assurant par exemple que les plaintes par mail contenant les mots-clés «agression» ou «harcèlement» sont traités en priorité (dans les trente minutes en journée, et en moins de dix heures la nuit). *«Malheureusement, comme tout secteur, nous sommes touchés par ce type de comportements. Néanmoins, nous parlons de faits qui concernent seulement des cas exceptionnels et inhabituels : notre service client recense moins d'un cas d'agression avéré reporté par mois»*, rapporte le service communication.
Uber a refusé de répondre à cette question, préférant entretenir le flou. Même mutisme sur l'impact de l'appel au boycott de leur plateforme. Mais, avec la publication du chiffre des agressions aux Etats-Unis après des années d'omerta, la maison mère semble enfin vouloir mettre fin au déni.

LIBÉ.FR

**Aux Etats-Unis, Uber publie un rapport «alarmant»**
Le rapport de sécurité publié par Uber jeudi soir est une première pour le secteur des VTC. La compagnie californienne y révèle que 5 891 agressions sexuelles ont été signalées dans le cadre de trajets commandés via son application, aux Etats-Unis, en 2017 et 2018. Pour la seule année 2018, l'entreprise fait état de 19 meurtres, 235 viols, 280 tentatives de viol et 1 560 attouchements sexuels. Les passagers sont accusés dans 45 % des incidents. Mais dans le cas des viols, 92 % des victimes sont des usagers, et pour 89 % des femmes.

# Chauffeurs VTC : des fraudes à l'inscription et peu de contrôles

**Soucieux d'avoir toujours plus de conducteurs, Uber ferme les yeux sur certaines pratiques, notamment les fausses cartes professionnelles. Conséquence : des agressions restent impunies par manque de traçabilité.**

Le mouvement de boycott qui vise Uber remet une pièce dans la confrontation VTC-taxis. Sous les témoignages de victimes, les commentaires de chauffeurs de taxi se sont multipliés. De l'indécent *«c'est bien fait pour vous»* au plus diplomate *«nous n'avons pas arrêté de vous prévenir sur les dangers»*. Les plateformes de VTC contactées font pourtant toutes valoir des procédures *«intransigeantes»* avec force vérifications, suspensions de comptes, accompagnement des victimes et collaboration avec les autorités. Des promesses pas toujours en phase avec le vécu des victimes. Et visiblement insuffisantes.
Uber s'engage dès à présent à changer son mail destiné à la police pour une mise en relation *«automatique et proactive»* en cas de plainte. En 2020, une nouvelle fonctionnalité permettra de signaler un incident sur l'appli et d'être rappelé en deux-trois minutes. Un moyen de *«recueillir encore plus rapidement leur témoignage et de pouvoir prendre des mesures»*. Quant à la charte de la communauté, intitulée «Sécurité et respect pour tous», remémorant quelques évidences comme *«les agressions sexuelles et les comportements déplacés de toutes sortes sont interdits»*, elle ne convainc pas. Mieux vaut tard que jamais, Uber assure avoir *«contacté l'ensemble des personnes qui ont partagé sur les réseaux sociaux avoir été victimes d'une agression sexiste et sexuelle ces derniers mois ou années»*.

### «LES PLATEFORMES SAVENT»

Au cœur du scandale, les chauffeurs et syndicats que nous avons interrogés pointent le problème des fausses cartes VTC, des faux chauffeurs et du partage de profils. Depuis la loi Thévenoud de 2014, les indépendants doivent avoir une carte VTC. Après un examen théorique et pratique, leur casier judiciaire B2 (comportant la plupart des condamnations) est vérifié par la préfecture. Comme pour les taxis, ce dernier doit être vierge. Bernard Bayle-Besson, avocat en droit automobile et droit pénal routier, précise : *«On peut demander l'effacement de la condamnation sur le B2. Un chauffeur peut donc continuer à exercer en ayant été condamné. C'est le tribunal qui décide, en prenant notamment en compte la date de la condamnation.»*
Bien sûr, dans le cas de fausses cartes ou de faux chauffeurs, cette vérification n'a pas lieu. Pour lutter contre ces trafics, le gouvernement a prévu d'en instaurer de nouvelles, plus sécurisées, d'ici la fin d'année. Sayah Baaroun, secrétaire général du syndicat des chauffeurs privés VTC, note : *«Tout est facilité par les plateformes et leurs partenaires pour rentrer dans ce milieu professionnel. Les contrôles sont très légers et les documents peuvent être falsifiés. Les plateformes de VTC savent très bien qu'il y a plein de ventes de cartes sur les réseaux sociaux, de locations. Mais ils veulent et ont besoin de chauffeurs à tous les coins de rue.»* Comme son confrère Brahim, chauffeur depuis 2013, il avait déjà eu vent de comportements inappropriés envers les clientes. *«Je constate de plus en plus de non-respect de la réglementation (véhicules, assurances, cartes VTC…) depuis un peu plus d'un an. C'est la jungle en fait. Certains ont un casier ou un bracelet électronique mais roulent avec une fausse carte. Les Boers* [police des taxis et VTC, ndlr] *ont des moyens très limités, et les fraudeurs le savent bien.»*
Un problème dont sont également conscients les syndicats de taxis. Karim Asnoun, secrétaire générale CGT-Taxis souligne : *«On a nous taxés de corporatisme lors de l'arrivée des VTC, mais malheureusement les faits nous donnent raison. Il y a des problèmes d'insécurité.»* Si des cas de harcèlement ou d'agression ont déjà été rapportés dans les taxis, ils bénéficient de plus de garde-fou, selon le syndiqué. *«Comme on est un nombre régulé, on est bien plus contrôlés. On est tous enregistrés, identifiés clairement en préfecture. Il existe aussi des taxis clandestins, mais dans le cas des VTC, c'est d'une telle ampleur…»*
L'avocat abonde dans son sens : *«Les taxis doivent avoir la licence en plus, qui coûte au moins 100 000 euros. Celui qui investit autant ne fait pas n'importe quoi avec les clients.»*
Anna Toumazoff, à l'origine du hashtag #UberCestOver, nuance : *«J'étais une grosse consommatrice d'Uber car j'avais déjà été séquestrée deux fois dans un taxi et victime de harcèlement sexuel à 18 et 24 ans. Sur les VTC, ça semblait plus sécurisé avec la traçabilité, le nombre de courses affiché.»*
Les signalements se font aussi différemment, plaide la CGT. *«Quand il y a un problème dans un taxi, c'est une plainte pénale directement. Selon son issue, ça peut être la radiation. La victime ne contacte pas une plateforme intermédiaire qui ne transmettra pas forcément la plainte aux autorités.»* Interrogé sur le lien entre faux chauffeurs et agressions, Uber ne nous a pas répondu, détaillant simplement sa procédure de vérification et arguant que *«la lutte contre la fraude est un objectif prioritaire»*. Vertueux, mais flou. Fin novembre, l'approximation a valu à Uber de voir sa demande de renouvellement de licence refusée à Londres : l'autorité locale, Transport for London, a estimé que son application continue, malgré des efforts, de présenter des failles qui mettent en danger les passagers, en permettant notamment à des conducteurs bannis de télécharger leur photo sur les comptes d'autres ou à des conducteurs sans permis ou suspendus de créer des comptes Uber actifs.

### CAMÉRA EMBARQUÉE

En France, mercredi, deux semaines après le début du mouvement #UberCestOver, la secrétaire d'Etat à l'égalité femmes-hommes, Marlène Schiappa, a réagi sur Twitter. Une rencontre est prévue jeudi prochain avec Uber *«pour travailler sur la sécurité des utilisatrices et contre l'impunité des agresseurs»*. Pour les professionnels comme les victimes, un meilleur contrôle des chauffeurs est essentiel. Brahim Ben Ali, fondateur du syndicat de VTC UVH Lille, plaide pour la mise en place de la reconnaissance faciale pendant les trajets. Malgré les réticences de la Cnil, un système sera *«lancé prochainement pour les chauffeurs Uber et les coursiers Uber Eats»*, nous informe la plateforme. L'avocat Bernard Bayle-Besson évoque aussi la possibilité d'avoir une caméra embarquée dans la voiture. *«Il faudrait demander l'accord du client ou l'orienter que sur le chauffeur. Mais est-ce que les agresseurs la brancheront ?»* Stop harcèlement de rue table davantage sur la sensibilisation : *«Les VTC ne sont qu'un espace de plus où les agresseurs agissent. Il faut rappeler la loi, mais aussi ce que c'est une victime, ce qu'elle vit, ses réactions.»*
Certaines utilisatrices aimeraient, elles, être ramenées par des conductrices le soir. Plusieurs compagnies VTC existent sur ce créneau : Femme au volant, Ladies Drivers ou encore Kolett depuis un an. Cette dernière est réservée aux femmes, passagères et conductrices. *«Je voulais un système qui permette aux conductrices de travailler en toute sérénité. On est peu nombreuses et, le soir, on a des problèmes de sécurité. On a constaté le même besoin côté utilisatrices»*, explique la cofondatrice, Valérie Furcajg. Mais à la façon des zones non mixtes en festival, certaines y voient un risque de marginaliser les femmes et de faire peser sur elles le poids de leur sécurité. La fondatrice rétorque : *«Les femmes font ce qu'elles veulent, à la base on ne voulait pas dénoncer mais répondre à un besoin et donner le choix.»* Pour Stop harcèlement de rue, *«la question n'est pas quel est le meilleur moyen de transport pour les femmes mais pourquoi on a ces types de comportements d'hommes envers les femmes dans l'espace public ? Les femmes doivent pouvoir rentrer chez elles de la manière qu'elles souhaitent en étant assurées qu'elles ne seront pas la proie de quelqu'un.»*

**MARLÈNE THOMAS**

Contrôle de VTC par les Boers, la police des taxis, en 2015 à Paris. G. BINET. MYOP

## Répertoire

**repertoire-libe@teamedia.fr**
01 87 39 84 80

### MUSIQUE

Disquaire sérieux achète disques vinyles et CD 33t/45t. Pop/Rock/Jazz, Classique...
Grande quantité préférée
Déplacement possible.
Tél : 06.89.68.71.43

### ANTIQUITÉS/ BROCANTES

**Achète *tableaux anciens***

**XIXe et Moderne avant 1960**

Tous sujets, école de Barbizon, orientaliste, vue de Venise, marine, chasse, peintures de genre, peintres français & étrangers (russe, grec, américains...), ancien atelier de peintre décédé, bronzes...

**Estimation gratuite**

**EXPERT MEMBRE DE LA CECOA**
V.MARILLIER@WANADOO.FR
**06 07 03 23 16**

## Entre-nous

**entrenous-libe@teamedia.fr**
01 87 39 84 80

### JOUR DE FÊTE

Mon amour de toujours,
nous avons 20 ans
aujourd'hui.
Ce soir, on boit du cognac
et surtout, je te le dis
comme au premier jour :
je ne vois que toi,
je t'aime plus que tout
ma princesse !

La reproduction de nos petites annonces est interdite

## Annonces légales

**legales-libe@teamedia.fr** 01 87 39 84 00

Libération est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces légales et judiciaires par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 75 (5,50 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018

### 75 PARIS

### ENQUÊTE PUBLIQUE

VILLE DE PARIS

Direction de l'Urbanisme

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE**

Par délibération 2019 DLH 181 en date des 1, 2, 3 et 4 octobre 2019, le Conseil de Paris a :

- approuvé l'extension du périmètre de l'opération d'aménagement créée par la délibération n°2016 DLH 295 du Conseil de Paris des 7, 8 et 9 novembre 2016 et ayant pour objet de procéder au traitement de divers lots afin de lutter contre l'habitat indigne et de créer des logements sociaux, avec l'entrée de la parcelle suivante :

- 15 rue Desargues (11e), parcelle cadastrale n° AH12

- élargi le droit de préemption urbain renforcé sur les biens immobiliers désignés :

- 15 rue Desargues (11e) parcelle cadastrale n° AH12 : lots nos 5, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 27

- délégué le droit de préemption urbain, y compris renforcé, à la SOREQA pour les biens immobiliers mentionnés ci-dessus. Par conséquent, la délégation du DPU et du DPUR à la Maire de Paris sur ces lots est annulée.

Conformément aux articles R.211-2 à R.211-4 du code de l'urbanisme, cette délibération du Conseil de Paris est affichée pendant un mois en mairie. Mention en est insérée dans deux journaux diffusés dans le Département.

EP 19-674 enquete-publique@publilegal.fr

VILLE DE PARIS

Direction de l'Urbanisme

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE**

Par délibération 2019 DLH 115 en date des 1, 2, 3 et 4 octobre 2019, le Conseil de Paris a :

- approuvé l'extension du périmètre de l'opération d'aménagement créée par la délibération n°2010 DLH-DU-DDEEES 102 du Conseil de Paris des 5 et 6 juillet 2010 et ayant pour objet de procéder au traitement de divers îlots et parcelles présentant des caractères d'habitat dégradé situés à Paris, avec l'intégration de l'adresse suivante :

- 2 rue André del Sarte (18e),

- approuvé la sortie du périmètre de l'opération d'aménagement créée par la délibération n°2010 DLH-DU-DDEEES 102 du Conseil de Paris des 5 et 6 juillet 2010, l'adresse ci-dessous ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation et ne présentant plus de signes d'habitat indigne, à savoir :

- 5 passage de la Brie (19e)

- institué le droit de préemption urbain renforcé sur la parcelle suivante :

- 2 rue André del Sarte (18e),

- délégué le droit de préemption urbain, y compris renforcé, à la SOREQA pour l'immeuble sis 2 rue André del Sarte (18e).

Au regard de la sortie du périmètre de l'opération d'aménagement créée par la délibération n°2010 DLH-DU-DDEEES 102 du Conseil de Paris des 5 et 6 juillet 2010, le droit de préemption urbain renforcé est abrogé sur la parcelle suivante :

- 5 passage de la Brie (19e)

Conformément aux articles R.211-2 à R.211-4 du code de l'urbanisme, cette délibération du Conseil de Paris est affichée pendant un mois en mairie. Mention en est insérée dans deux journaux diffusés dans le Département.

EP 19-675 enquete-publique@publilegal.fr

Libération est habilité pour toutes
**VOS ANNONCES LÉGALES**
sur les départements
**75-92-93-94**
de 9h à 18h au 01 87 39 84 00
ou par mail **legales-libe@teamedia.fr**

Libération

**www.liberation.fr**
2, rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
tél. : 01 87 25 95 00

**Edité par la SARL Libération**
SARL au capital de 15 560 250 €
2, rue du Général Alain de Boissieu CS 41717
75741 Paris Cedex 15
RCS Paris : 382.028.199

**Principal actionnaire**
SFR Presse

**Cogérants**
Laurent Joffrin, Clément Delpirou

**Directeur de la publication et de la rédaction**
Laurent Joffrin

**Directeur délégué de la rédaction**
Paul Quinio

**Directeurs adjoints de la rédaction**
Stéphanie Aubert, Christophe Israël, Alexandra Schwartzbrod

**Rédacteurs en chef**
Michel Becquembois (édition), Christophe Boulard (technique), Sabrina Champenois (société), Guillaume Launay (web)

**Directeur artistique**
Nicolas Valoteau

**Rédacteurs en chef adjoints**
Jonathan Bouchet-Petersen (France), Lionel Charrier (photo), Cécile Daumas (idées), Gilles Dhers (web), Fabrice Drouzy (spéciaux), Matthieu Ecoiffier (web), Christian Losson (monde), Catherine Mallaval (société), Didier Péron (culture), Sibylle Vincendon (société)

**ABONNEMENTS**
abonnements.liberation.fr
sceabo@liberation.fr
tarif abonnement 1 an France métropolitaine: 384€
tél. : 01 55 56 71 40

**PUBLICITÉ**
**Altice Media Publicité - Libération**
2, rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
tél. : 01 87 25 85 00

**Petites annonces. Carnet. Team Media**
10, bd de Grenelle CS 10817
75738 Paris Cedex 15
tél. : 01 87 39 84 00
hpiat@teamedia.fr

**IMPRESSION**
Midi Print (Gallargues), POP (La Courneuve), Nancy Print (Jarville), CILA (Nantes)
**Imprimé en France**
Membre de OJD-Diffusion Contrôle. CPPAP : 1120 C 80064. ISSN 0335-1793.

**Origine du papier :** France

**Taux de fibres recyclées**: 100 % Papier détenteur de l'Eco-label européen N° FI/37/01

**Indicateur d'eutrophisation :** PTot 0.009 kg/t de papier

La responsabilité du journal ne saurait être engagée en cas de non-restitution de documents.

Pour joindre un journaliste par mail : initiale du prénom.nom@liberation.fr

RAJEUX

## ON S'EN GRILLE UNE ?

Par **GAËTAN GORON**

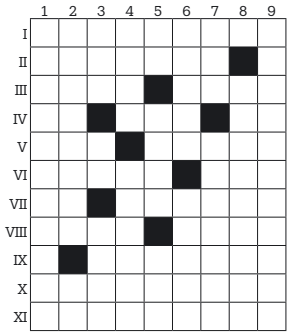

**Grille n°1389**

**HORIZONTALEMENT**
**I.** Oh le coquin **II.** Quand on ne revient plus à ses moutons **III.** Fit fondre # Forme commune à être et être derrière **IV.** Ce qui fait d'un bel arbre une belle plante # Bleu dit avec les yeux # Il travaille en noir et blanc **V.** Synthèse # Au Parc des Princes, pour les grandes affiches, ce cheikh y est **VI.** Quand on ne garde que le meilleur à la fin # Circuit sportif **VII.** Gros véhicule # Air lascif **VIII.** Il a mis Victor Hugo et une légende bretonne en musique # De quoi piéger des raies **IX.** S'évertua (s') **X.** Nom de roturière d'une duchesse **XI.** Qui va trop loin

**VERTICALEMENT**
**1.** De quoi éliminer les taches d'encre **2.** Prépara # Petit cours breton **3.** Pub, info, pub, talk, pub, sport, pub # Ceci n'est pas un interrupteur # Défilé et revue des croupes sur les Champs **4.** Guide du vendredi # Tonne **5.** Largeur de tissu # Mise de côté # Vil piège à piafs **6.** Se prépara avant les courses # Mettre les voiles **7.** Il est gris brillant # Il complète les cyan, jaune et noir **8.** D'un faussaire, elle a de faux airs **9.** Débarrassant d'empois

*Solutions de la grille d'hier*
**Horizontalement I.** AGRESSEUR. **II.** OIL. SACCO. **III.** ULEMA. TRI. **IV.** ST. IRMA. **V.** PACO. ALBI. **VI.** OUST. RS. **VII.** EVA. TALUS. **VIII.** FERTÒ. ÉLU. **IX.** ENCOLLEUR. **X.** TÉTRAÈDRE. **XI.** ÉTÉTEUSES.
**Verticalement 1.** SOUS-PRÉFÈTE. **2.** TILTA. VENÊT. **3.** OLÉ. COARCTÉ. **4.** MIOU. TORT. **5.** KSAR. STOLÆ. **6.** HA. MATA. LEU. **7.** OCTAL. LEEDS. **8.** LCR. BRÛLURE. **9.** MOISISSURES. ***libemots@gmail.com***

**ON S'EN GRILLE UNE AUTRE ?**
Mots croisés, sudoku, échecs... Retrouvez tous nos jeux sur mobile avec RaJeux, la nouvelle appli de Libération
Déjà disponible sur iOS et Androïd

### SUDOKU 4148 MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 5 | | | 6 | |
| | | 2 | 6 | 7 | 1 | 3 | | |
| | 7 | | 3 | | 4 | 9 | 1 | 2 |
| | 5 | 9 | | 2 | | 8 | 4 | |
| 8 | 1 | | 9 | | 3 | | 5 | 6 |
| | 3 | 4 | | 6 | 8 | 1 | 7 | |
| | 4 | | 8 | | 6 | | 2 | |
| | | 1 | 4 | 3 | 5 | 6 | | |
| 9 | | | | 1 | | | | |

### SUDOKU 4148 DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 2 | | | 7 | | | 3 | 6 |
| 6 | | 7 | | | | 1 | | |
| 4 | | | 8 | | 6 | | | 9 |
| | | 4 | 1 | 8 | | 6 | | |
| 9 | 7 | | | 3 | | | 5 | 8 |
| | | 6 | | 9 | | 7 | | |
| 1 | | | 2 | | 9 | | | 7 |
| | | 2 | | | | 5 | | |
| 7 | 4 | | 3 | 6 | | | 2 | 1 |

SUDOKU 4147 MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 4 | 9 | 2 | 1 | 6 | 3 | 8 |
| 1 | 8 | 9 | 5 | 3 | 6 | 2 | 7 | 4 |
| 2 | 6 | 3 | 7 | 4 | 8 | 5 | 9 | 1 |
| 9 | 1 | 7 | 6 | 5 | 2 | 4 | 8 | 3 |
| 3 | 4 | 5 | 1 | 8 | 9 | 7 | 2 | 6 |
| 8 | 2 | 6 | 4 | 7 | 3 | 9 | 1 | 5 |
| 4 | 9 | 8 | 2 | 1 | 5 | 3 | 6 | 7 |
| 6 | 5 | 1 | 3 | 9 | 7 | 8 | 4 | 2 |
| 7 | 3 | 2 | 8 | 6 | 4 | 1 | 5 | 9 |

SUDOKU 4147 DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 9 | 1 | 4 | 5 | 7 | 8 | 2 | 3 |
| 8 | 7 | 2 | 9 | 6 | 3 | 4 | 5 | 1 |
| 3 | 4 | 5 | 8 | 1 | 2 | 6 | 7 | 9 |
| 5 | 8 | 7 | 1 | 2 | 4 | 3 | 9 | 6 |
| 1 | 6 | 4 | 3 | 9 | 5 | 7 | 8 | 2 |
| 2 | 3 | 9 | 7 | 8 | 6 | 5 | 1 | 4 |
| 4 | 5 | 6 | 2 | 3 | 9 | 1 | 6 | 7 |
| 7 | 2 | 6 | 5 | 4 | 1 | 9 | 3 | 8 |
| 9 | 1 | 3 | 6 | 7 | 8 | 2 | 4 | 5 |

*Solutions des grilles d'hier*

IDÉES/

# Raphaël Kempf

# «Un régime préventif menace davantage les libertés fondamentales qu'un régime répressif»

DR

**L'avocat, qui a défendu des gilets jaunes, publie un livre sur les «lois scélérates» de la fin du XIXe siècle, ces lois d'exception votées pour lutter contre les anarchistes. Il montre, au regard de la situation actuelle, comment ce dispositif visait plus une dangerosité présumée que l'acte réellement commis.**

RAPHAËL KEMPF
***ENNEMIS D'ETAT. LES LOIS SCÉLÉRATES, DES «ANARCHISTES» AUX «TERRORISTES»***
La Fabrique (2019), 232 pp., 13 €.

Recueilli par
**CATHERINE CALVET**

Raphaël Kempf est l'un des avocats les plus en vue sur le front des luttes sociales. Il a défendu plusieurs gilets jaunes, des journalistes comme Gaspard Glanz ainsi que des zadistes et militants de tous bords. Il vient de publier *Ennemis d'Etat* (La Fabrique). Il y donne à lire les textes de ces «lois scélérates» qui furent votées à la toute fin du XIXe siècle, essentiellement pour lutter contre les mouvements anarchistes. Elles furent nommées de cette façon péjorative par des intellectuels comme Léon Blum dans *la Revue blanche,* publication avant-gardiste et de sensibilité anarchiste de l'époque. Des textes vieux de plus d'un siècle qui résonnent avec le mouvement des gilets jaunes, les lois antiterroristes ou la «société de vigilance» prônée par le chef de l'Etat.

**Pourquoi revenir aujourd'hui sur les lois scélérates ?**

A l'occasion d'un procès dans lequel j'intervenais à Toulouse, on reprochait à mon client d'avoir publié sur un blog un article *«incitant à commettre des violences contre des policiers dans le cadre de manifestations»*. Je me suis donc intéressé à l'histoire de certains délits liés à cette liberté d'expression ou *«à l'abus de la liberté d'expression»*. J'ai découvert que la loi sur la liberté de la presse de juillet 1881 avait été modifiée une dizaine d'années après sa promulgation par les fameuses «lois scélérates» qui visaient essentiellement les mouvements anarchistes. Cette expression est évocatrice pour un grand nombre de gens, sans qu'on les connaisse vraiment.

**Quel était le contenu de ces lois ?**

Il s'agit de trois lois. Deux sont adoptées en décembre 1893. La première porte sur l'apologie de crimes ou de délits et sur l'extension du délit de provocation au vol. Il s'agit alors de pouvoir punir les anarchistes qui faisaient l'éloge et la propagande de la «reprise individuelle» à la bourgeoisie des biens matériels dont elle avait privé le peuple. La deuxième loi scélérate punit les associations de malfaiteurs. C'est cette dernière qui fait dire à Léon Blum qu'elle contrevient à un principe supérieur du droit selon lequel on ne saurait punir le projet de délit mais seulement le délit lui-même.

**Et la troisième loi scélérate ?**

Elle est adoptée en 1894, après l'assassinat du président Sadi Carnot par un anarchiste italien. Cette loi fut nommée «loi sur les menées anarchistes» et c'est la plus scélérate des trois. Elle permettait d'envoyer au bagne les anarchistes. Elle n'avait pas pour unique objectif de punir l'apologie mais aussi la propagande secrète, c'est-à-dire les conversations privées.

Elle permettait également d'interdire les retranscriptions des propos des inculpés anarchistes pendant les audiences d'un procès. A l'époque c'est important car les journaux publient beaucoup de chroniques judiciaires et reproduisaient in extenso les propos tenus par les prévenus à leur procès. Les anarchistes en profitaient pour utiliser les procès comme des tribunes pour diffuser leurs idées.

**Seule cette troisième loi a finalement été abrogée ?**

Oui, les deux premières lois sur l'apologie et sur l'association de malfaiteurs n'ont techniquement pas été abrogées, elles existent toujours – sous des formes remaniées certes. Les lois scélérates de 1893-1894 ont d'abord visé les anarchistes puis, après la Première Guerre mondiale, les communistes. Elles ont enfin frappé les indépendantistes algériens et les délinquants de droit commun.

Léon Blum, alors auditeur au Conseil d'Etat, Francis de Pressensé, le fondateur de la Ligue des droits de l'homme, et Emile Pouget, militant anarchiste, s'opposent à ces lois. Leurs textes furent édités de 1889 à 1903 dans *la Revue blanche,* publication littéraire et artistique de sensibilité plutôt anarchiste qui publiait Guillaume Apollinaire, André Gide, Paul Claudel, Claude Debussy ou Marcel Proust, encore pertinents aujourd'hui, et dirigée par un dandy anarchiste et collectionneur d'art, Félix Fénéon (1). Les auteurs avaient «inversé le stigmate» pour répondre au législateur qui avait criminalisé l'expression d'une opposition politique.

**Ces lois limitent la portée de la loi de 1881 sur la presse ?**

Cette loi de 1881 s'applique en réalité à toutes les modalités d'expression dans l'espace public, pas seulement aux contenus des journaux. Elle protège la parole au sens large, de la banderole aux blogs ou une prise de parole dans la rue ou en public. Les délits de parole sont beaucoup plus nombreux que les délits de presse au sens strict. Léon Blum écrivait que la loi de 1881 était peut-être incomplète mais qu'elle était *«une des seules lois républicaines de la République»*. Cette loi a été adoptée après des années de travail parlementaire. Le but était d'éviter la possibilité de censure. Cette loi prévoit quand même des *«délits d'expression»,* mais il est très difficile de placer quelqu'un en détention provisoire pour l'un d'eux.

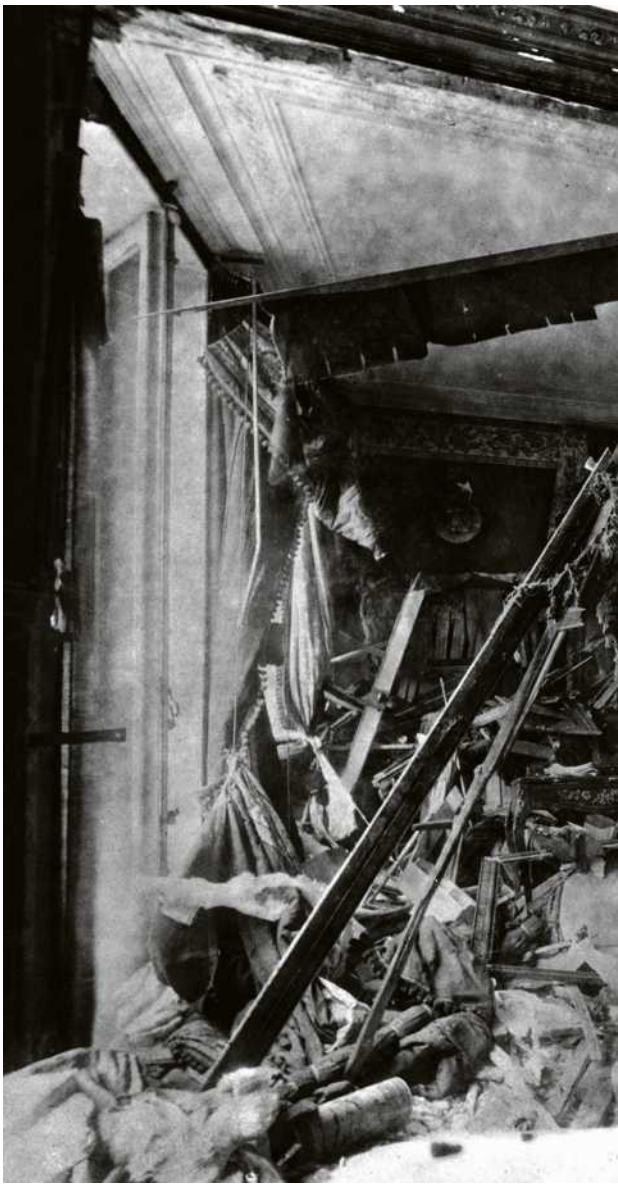

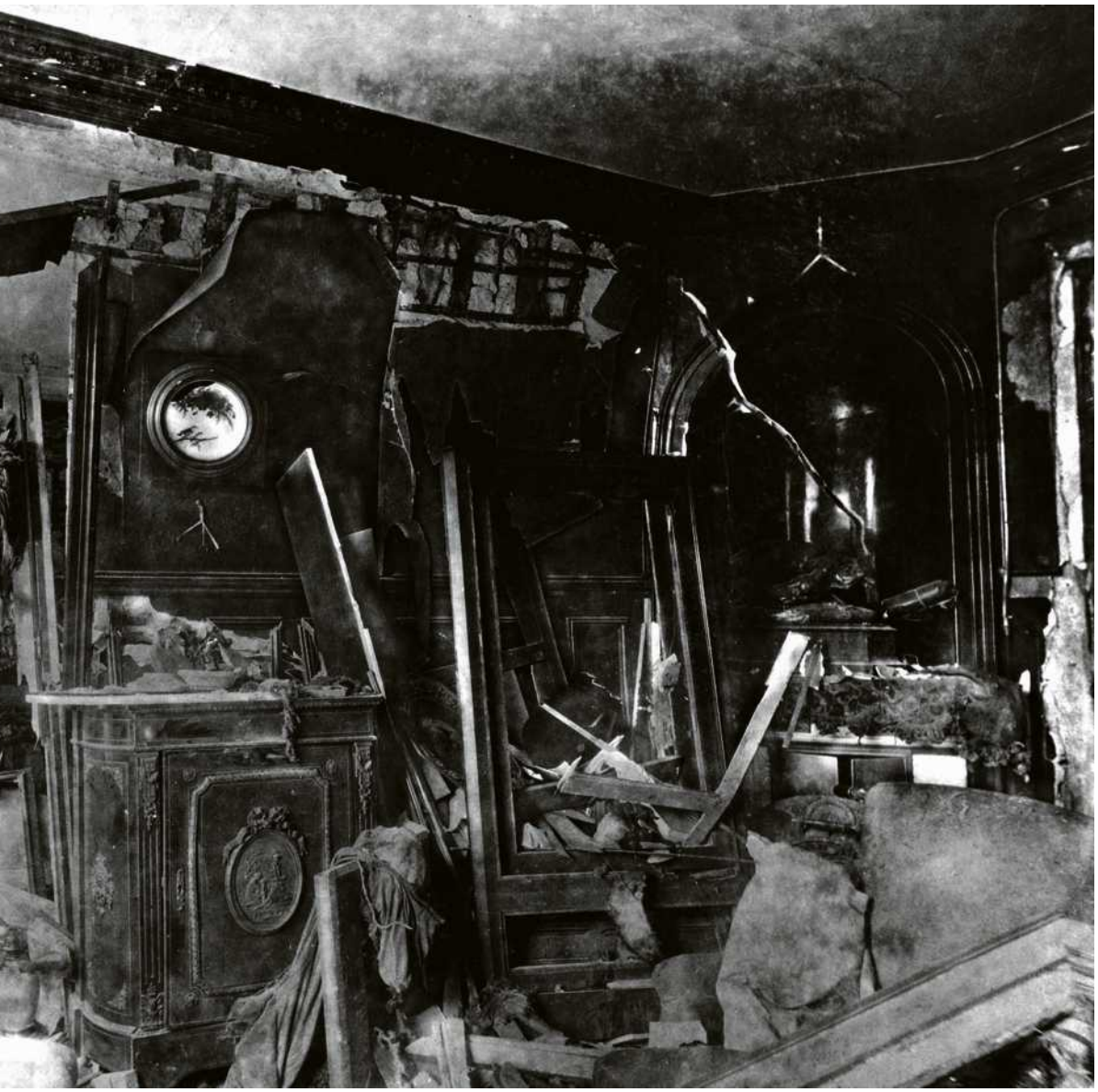

**Dégâts de l'attentat causé par Ravachol le 27 mars 1892, à Paris, au 39, rue de Clichy.** PHOTO TALLANDIER. RUE DES ARCHIVES

**Ces lois sont-elles une réponse aux attentats anarchistes de l'époque ?**
Ces lois ont en effet été votées dans un moment d'émoi populaire et pendant un cycle d'action-réaction. Les attentats anarchistes de la fin du XIXe siècle prennent place dans un contexte de réaction après des violences policières impunies. Il y a un environnement. Le 1er mai 1891 est connu pour le massacre de Fourmies. Lors de cette première célébration française de la Journée internationale des travailleurs, la troupe tire sur les grévistes pacifiques. Le bilan est lourd : neuf morts, dont huit manifestants de moins de 21 ans, et 35 blessés. Au même moment, un groupe d'anarchistes partis de Clichy se met en marche pour manifester le 1er Mai. Les forces de l'ordre interviennent. Cela dégénère en bataille, des coups de feu sont tirés. Trois anarchistes sont blessés très gravement et arrêtés. Ils seront ensuite jugés aux assises. Le président de la cour, et surtout l'avocat général, vont avoir une position très dure envers les accusés et refuser de prendre en compte les violences policières dont les anarchistes ont été victimes.
Ravachol, scandalisé par ce procès, va poser des bombes aux domiciles du président de la cour d'assises et de l'avocat général. Il déclare lors de son procès : *«J'ai voulu faire comprendre à tous ceux qui ont à appliquer des peines qu'il fallait à l'avenir qu'ils soient plus doux.»* Nous nous situons bien dans un cycle de réactions après des violences policières impunies.

> «En défendant des gilets jaunes, je rencontre, des hommes et femmes qui, il y a encore un an, étaient des gens très peu politisés, et qui se sont politisés face à la répression.»

**Serions-nous dans le même type de situation aujourd'hui ?**
C'est, en tout cas, ce que je constate quand je défends des gilets jaunes, ils sont souvent à la fois prévenus devant le tribunal correctionnel pour outrages et violences contre des policiers mais ils sont souvent eux-mêmes victimes de violences policières. Ces violences ne sont pas prises en compte lors d'une comparution immédiate, on leur répond qu'elles feront l'objet d'une procédure de l'IGPN. Comme s'il y avait une dissociation totale des différentes violences qui se sont déroulées lors d'un même événement. On arrive heureusement dans certains cas à faire repousser les procès de gilets jaunes en attendant les résultats des enquêtes IGPN.
**Comment reconnaît-on une «loi scélérate» ?**
Les lois scélérates visent davantage une dangerosité présumée plus que l'acte réellement commis. Un régime répressif peut être plus libéral et plus protecteur des libertés fondamentales qu'un régime préventif. Un régime répressif ne peut punir que les actes commis, c'est un régime libéral dans le sens où on laisse faire, on laisse s'accomplir les actes avant de punir. Alors qu'un régime préventif sera beaucoup plus dur au niveau des libertés, et donne beaucoup plus de pouvoirs à l'Etat. Le régime préventif est celui de la censure préalable.
Léon Blum disait, à propos des lois d'exception : dès qu'on énonce qu'une loi ne sera appliquée qu'aux anarchistes (ou qu'aux terroristes), vous pouvez être certains que quelques années plus tard elle sera appliquée à tout le monde. On l'a vu lors de manifestations avant la COP 21 lors desquelles des militants écologistes étaient interdits de manifester ou même assignés à résidence en invoquant les lois antiterroristes. De même qu'on a utilisé pour fouiller les gilets jaunes une loi adoptée juste après le 11 septembre 2001 et qui était au départ une loi antiterroriste.
**Le président de la République, après l'attentat à la préfecture de Paris le 3 octobre, a appelé à une «société de vigilance», n'est-ce pas la première étape vers un régime préventif ?**
Une société de vigilance est en effet une société de régime préventif, une société de censure. Le chef de l'Etat déclarait devant les policiers de la préfecture de Paris : *«Une société de vigilance, voilà ce qu'il nous revient de bâtir, la vigilance et non le soupçon qui corrompt… C'est pourquoi aussi vos moyens humains, technologiques et juridiques continueront-ils à être renforcés comme nous n'avons cessé de le faire, loi après loi, budget après budget.»* L'emploi du mot *«juridique»* m'interpelle particulièrement. Cela revient à dire que des lois vont être votées pour donner plus de pouvoirs aux policiers. Une société de vigilance est une société du soupçon.
**Quels sont les nouveaux espaces de contestation aujourd'hui ?**
Depuis un an, en défendant des gilets jaunes, je rencontre, à travers toute la France, en garde à vue, au tribunal et même en prison, des hommes et des femmes qui, il y a encore un an, étaient des gens très peu politisés, qui avaient même une forme de déférence spontanée vis-à-vis des institutions policière et judiciaire, et se sont politisés progressivement face à la répression. Certains me racontaient comment, il y a encore quelques mois, ils étaient les premiers à critiquer les jeunes de banlieue vus comme des délinquants. Et maintenant ils disent les comprendre. Beaucoup d'entre eux s'intéressent aujourd'hui aux libertés fondamentales, aux lois, et ils s'interrogent sur les pouvoirs donnés à la police.
Les salles d'audiences lors des procès de gilets jaunes sont pleines. D'un point de vue politique je pense qu'il faut agir pour l'abrogation de nos «lois scélérates» et demander une amnistie pour tous les gilets jaunes condamnés en vertu de ces lois. C'est ce que demandait déjà il y a un siècle Emile Pouget pour ses camarades anarchistes envoyés au bagne. ◆

(1) Exposition : «Félix Fénéon. Les temps nouveaux, de Seurat à Matisse», au musée de l'Orangerie, jardin des Tuileries, place de la Concorde, 75001 Paris, Jusqu'au 27 janvier 2020.

IDÉES/

# Le design, au service de tous

**Alors que le 11 décembre se tiennent à Bercy les premières assises du design, des professionnels estiment qu'il est urgent de créer un front commun de l'enseignement supérieur public pour la discipline afin de peser contre des formations privées, foncièrement inégalitaires.**

Par
**DES PERSONNALITÉS DU MONDE DU DESIGN**

Avec le management et les sciences cognitives, le design est l'une des disciplines les plus assidûment mobilisées au service des fausses valeurs de notre temps : l'innovation, la créativité, la performance, la compétitivité, l'optimisation, le durable, etc.
A cet égard, les trois disciplines participent de la même entreprise. De l'hybridation du design avec les sciences cognitives est né le UX Design ou «design de l'expérience utilisateur» ; de sa combinaison avec le management, le Design Thinking ou «démarche design» : rien de tel que les chimères pour œuvrer à la poursuite de fausses valeurs. Fausses sont en effet les valeurs qui font passer les moyens pour des fins, laissant croire que toute performance ou innovation est bonne en soi, ou qui valorisent substantiellement certaines qualités, telles que le durable ou le créatif, alors que celles-ci ne sont intrinsèquement ni bonnes ni mauvaises. Comme si l'histoire ne nous avait pas montré que l'homme était capable d'inventer des solutions créatives, innovantes et performantes, parfois durables, au service de la destruction de l'humanité ou de la planète.
Ce 11 décembre, se tiennent à Bercy les premières assises du design, organisées conjointement par le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère de la Culture. L'objectif premier d'un tel événement est toujours de promotion. Mais que s'agit-il ici de promouvoir ?
Le design, certes, mais «quel design» et «quelles valeurs» ? Nous considérons qu'une valeur cardinale doit aujourd'hui être promue – c'est la vie, aux deux sens que le grec permet de distinguer : *zoe*, la vie commune à tous les êtres vivants, et *bios*, la vie proprement humaine. Qu'il s'agisse de celle des humains, dont s'occupent les sciences sociales, ou de celle des vivants, dont se chargent les sciences de la Terre, la vie est notre bien commun, et c'est à son service que le design doit être aujourd'hui prioritairement mobilisé.
Que faire face à l'urgence écologique ? Comment œuvrer à une société plus inclusive ? Comment en somme servir la vie ? Telles sont les questions qui importent désormais plus que toute autre. Parce qu'elles impliquent de nouveaux usages et de nouveaux services, nous pensons que le design, qui est intrinsèquement lié à la notion de service et intègre la dimension de l'usage dès le stade de la conception, a un rôle majeur à jouer dans les réponses qu'il nous appartient d'élaborer. Ces questions ne sont pas d'ordre économique mais d'ordre culturel : elles ne se situent pas dans la perspective comptable et finie d'un monde exploitable et littéralement profitable, mais dans l'horizon incalculable et infini d'un monde habitable et hospitalier.
Directrices et directeurs, designers ou enseignant·e·s d'écoles supérieures d'art et design publiques relevant du ministère de la Culture, nous tenons à rappeler ici le rôle fondamental de nos établissements dans la formation supérieure et la recherche en un design à la hauteur des vrais enjeux de notre temps : l'inclusion sociale et la transition écologique, mais aussi les formes de l'attention, de l'éducation, du soin, du souci de la Terre et d'autrui et plus largement d'un art partagé de vivre.
Si nous sommes fier·e·s de notre rattachement au ministère de la Culture – qui se fonde, tant en termes de pédagogie que de vision du monde, sur des valeurs communes dont il garantit la pérennité, telles que l'expérimentation, la logique du faire, l'esprit critique, l'émancipation et l'hospitalité –, nous attendons plus de considération et d'ambition au plan politique. Nous pensons en particulier au statut des enseignant·e·s, aligné sur les grilles du secondaire, et au financement de la recherche, réduit à une portion si congrue qu'il ne comprend aucun volet spécifiquement dédié aux étudiant·e·s-chercheu·rs·ses. Nous le déplorons d'autant plus qu'il est urgent de créer un front commun de l'enseignement supérieur public du design, à en juger par l'offensive dont le marché de l'éducation, en particulier celui de l'enseignement supérieur de la création, fait l'objet de la part des fonds d'investissement privés.
Alors que ces formations privées sont foncièrement inégalitaires, nous réaffirmons que rien ne vaut un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche en design de haute qualité – a fortiori si l'on veut favoriser la germination d'un design d'intérêt général, au service du bien commun.

L'ŒIL DE WILLEM

**Emmanuel Tibloux** Directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad), **Ruedi Baur** Designer, **Jérôme Delormas** Directeur de l'Institut supérieur des arts de Toulouse (Isdat), **Jacqueline Febvre** Représentante de l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design, aux Assises du design (Andea), **Gaëlle Gabillet** et **Stéphane Villard** Designers, **Loïc Horellou, Christelle Kirchstetter** et **Stéphane Sauzedde** Coprésident·e·s de l'Andea, **Thomas Huot-Marchand** Designer, **Pierre Oudart** Directeur des beaux-arts de Marseille, **Samy Rio** Designer, **Jeanne Vicerial** Designer.

MÉDIATIQUES

Par
**DANIEL SCHNEIDERMANN**

# Du journalisme «militant»

**Qui est journaliste, qui ne l'est pas ? Le débat fait rage depuis le début du mouvement des gilets jaunes et l'émergence d'une nouvelle génération de journalistes observant au plus près le maintien de l'ordre et ses abus.**

Dans une dépêche consacrée à trois journalistes blessés par la police à Paris, lors de la manifestation du 5 décembre contre la réforme des retraites, l'AFP qualifie Taha Bouhafs, journaliste du site *Là-bas si j'y suis*, de Daniel Mermet, de *«journaliste militant»*. Qualificatif d'autant plus intrigant que dans la même dépêche, le deuxième blessé, Gaspard Glanz, fondateur du site *Taranis News*, est simplement qualifié de *«journaliste»*. Quant au troisième blessé, Mustafa Yalgin, il est simplement désigné comme correspondant de l'agence de presse turque Anadolu, sans que l'on sache si cette agence, aux yeux de l'AFP, est une vraie agence, ou elle aussi, une agence «militante».

Qui est journaliste, qui ne l'est pas? Qui est «militant» ? Qui a droit à la carte de presse ? Le débat fait rage sur les réseaux sociaux depuis le début du mouvement des gilets jaunes, et l'émergence d'une nouvelle génération de reporters (certains indépendants, d'autres travaillant pour des médias traditionnels), filmant au plus près le maintien de l'ordre et ses abus, et qui viennent d'ailleurs de constituer un collectif de «reporters en colère» (dont sont membres Glanz et Bouhafs).

Aux yeux de ceux qui emploient le terme (l'AFP, par exemple), on sent bien que le «journaliste militant» est un journaliste encore imparfait, un être en devenir. Plus tout à fait militant, mais pas encore véritablement un pur journaliste. Le journaliste militant peine à s'extraire de la glaise sociale dont il est issu, pour se modeler en journaliste à part entière, évoluant dans une stratosphère libérée des engagements partisans, affranchi de ses convictions personnelles, de son milieu social, de sa situation patrimoniale, de son sexe, de sa couleur de peau, un vrai journaliste en somme, comme le directeur de *Match* Bruno Jeudy par exemple, et tous ceux qu'il côtoie régulièrement dans les studios de BFMTV, du haut desquels ils contemplent les errements du monde.

Dans la même catégorie d'appellations, on peut trouver des *«journalistes controversés»* (controversés par qui ? Ce n'est jamais précisé). En revanche, ces qualificatifs sont réservés aux journalistes. Jamais l'AFP ne qualifiera le président Macron de «président militant» ou de «président controversé», pas davantage que le préfet de police de Paris, Didier Lallement, ne sera qualifié de «préfet controversé», de «préfet militant», ou de «préfet partisan du pouvoir», même après qu'il aura signifié à une manifestante qu'il n'était *«pas dans son camp»*.

> Jamais l'AFP ne qualifiera le président Macron de «président militant» ou de «président controversé», pas davantage que le préfet de police...

Les journalistes de l'AFP pourront, certes, objecter qu'ils se veulent les plus neutres, les plus impartiaux, les plus factuels possible. Mais la blessure de Taha Bouhafs aurait aussi pu être présentée de manière totalement différente. On aurait pu imaginer la dépêche suivante. Titre : «Un journaliste gênant pour le pouvoir blessé par la police.» Texte : «Le journaliste Taha Bouhafs, auteur d'un scoop qui a déstabilisé l'an dernier le pouvoir français, a été blessé par un tir policier le 5 décembre à Paris. Il a été atteint à la jambe par des éclats de grenade lacrymogène, lors d'une manifestation monstre contre la réforme des retraites, qui va amputer gravement les retraites de plusieurs catégories sociales, notamment des enseignants.

«Alors journaliste indépendant, Taha Bouhafs avait filmé un garde du corps et proche collaborateur du président français Emmanuel Macron, Alexandre Benalla, revêtu d'insignes policiers, et tabassant un manifestant sur une place parisienne en 2018. A la suite de ses révélations, deux commissions d'enquête avaient été constituées dans les deux Chambres du Parlement français. Alexandre Benalla est toujours en liberté, et pense à se présenter aux élections municipales de 2020.

«Depuis plusieurs mois, après le limogeage par le pouvoir d'un préfet jugé insuffisamment répressif, la police parisienne est sous le contrôle du préfet controversé Didier Lallement. Lors d'une rencontre fortuite, sur une place parisienne, filmée par une chaîne privée, ce dernier a déclaré à une "gilet jaune" sexagénaire qu'il ne se situait pas dans le même *"camp"* qu'elle.

«Bouhafs travaille aujourd'hui pour le site indépendant *Là-bas si j'y suis*. Ce site a été fondé par un journaliste très connu en France, Daniel Mermet, après la suppression de son émission proche de l'opposition, sur la radio d'Etat France Inter, présidée par une camarade de promotion du président Macron.»

Cette présentation, purement factuelle, serait-elle plus «militante» que celle de l'AFP, reprise par *Paris Match* ?

# Tendre l'oreille au bruissement des idées

**Pour bien entendre les textes, il faut écouter leur musicalité, selon le philosophe François Noudelmann qui publie «Penser avec les oreilles». C'est elle qui dévoile leur sens subtil et donne accès à l'affect des auteurs.**

Avec quelle voix s'entend-on penser ? Qu'elles viennent d'une conversation ou d'une lecture silencieuse, les idées sont toujours entendues pour être assimilées. La pensée fait du bruit, alors il faut que le bruit soit pensé : *«Les sons que nous entendons à la lecture des textes ont-ils un sens ?»* se demande le philosophe François Noudelmann, longtemps producteur sur France Culture, dans *Penser avec les oreilles* (Max Milo, 2019). Les textes que l'on sait pensés en vieux français de Montaigne, ceux plus récents d'Antonin Artaud ou les poèmes portugais de Fernando Pessoa se parent d'accents différents lorsque leurs phrases résonnent dans notre tête. Ces variations de la voix du penseur, tout comme l'environnement sonore qui accompagnait la rédaction de ses textes, seraient accessibles au lecteur qui sait tendre l'oreille à ce qu'il lit. Et dans ce reliquat sonore, qu'il soit bruissement ou vacarme, soupir ou cri, se cacherait un sens subtil du texte, une trace qui échappe à la rationalité et donne directement accès à l'affect de l'auteur.

Pour accéder à cette nouvelle écoute, il faut défricher d'abord tout ce qui entoure le son, à commencer par le silence, la voix, le souffle ou le cri, et tous les éléments que le compositeur canadien R. Murray Schafer regroupa, dans les années 60, pour désigner le «paysage sonore». L'ouïe a pourtant longtemps été regardée avec dédain par les penseurs, relève François Noudelmann, qui s'étonne de cette *«surdité volontaire des philosophes»* et se demande si *«l'histoire de la philosophie aurait [...] pris un tout autre chemin si Socrate avait joué de la lyre»*. Mais un *«tournant auditif»* de la philosophie survient plus tard, que ce soit chez Montaigne qui réfléchit sur sa voix, qu'il avait si forte qu'elle incommodait ses interlocuteurs, ou chez Nietzsche qui se réjouissait d'avoir des oreilles affûtées et pour qui l'intelligence dépend de la capacité à entendre – on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Le rapport au bruit, et donc au silence, varie selon les penseurs : quand Lacan aimait à s'interrompre au milieu d'un séminaire, parfois trente secondes durant, pour entendre ce que produisait l'énonciation d'une idée, Kant redoutait tant les silences qu'il préparait avant les dîners mondains des phrases et des sujets de conversation destinés à les combler. Quand Schopenhauer s'insurge contre le claquement du fouet d'un cocher qui interrompt la pensée, Noudelmann met plutôt en garde contre «la musak», ce fond sonore sirupeux diffusé dans les supermarchés et qui *«maintient plutôt les esprits dans une pseudo-sérénité ou torpeur»*. On entend comme une réminiscence de la formule du théoricien de la communication Marshall McLuhan, *«the medium is the message»*, lorsque François Noudelmann écrit que *«les dispositifs de l'échange ont une importance décisive sur le contenu même de la philosophie»*.

Et s'il s'agit de tendre l'oreille, et la bonne, c'est peut-être la troisième qu'il faut ouvrir : esquissant une méthode pour accéder au sens que contient la musicalité des textes, François Noudelmann invite à entraîner sa troisième oreille, celle qui *«entend au sens de comprendre»*. Pour cela, il faut *«suspendre la volonté de comprendre»* et préférer l'attention flottante, grâce à laquelle un auditeur *«accueille ce qu'il entend et le laisse flotter»*, préférant *«écouter avant de comprendre [pour] éviter d'être dupe de son intelligence qui n'est que la confirmation d'un sens déjà forgé en surplomb de l'analyse»*.

S'attacher à la petite musique des grands textes, n'est-ce pas que brasser du vent ? Le philosophe appelle justement à écouter le bruissement du vent. On referme le livre, abondamment crayonné – la prochaine fois, se promet-on, on délaissera la prise de notes pour essayer de porter au texte une attention flottante. Et le soir dans les transports, sur le chemin du retour, on se surprend à tendre les oreilles à son environnement d'une toute nouvelle manière.

**NICOLAS CELNIK**

EN HAUT DE LA PILE

**FRANÇOIS NOUDELMANN**
***PENSER AVEC LES OREILLES***
Max Milo,
256 pp., 21,90€.

**C'est par l'image que Hannah Diamond s'est projetée dans la pop, en retouchant la sienne sur Photoshop.** PHOTOS DORA LIMFER. GIANT MEN MANAGEMENT

# HANNAH DIAMOND

# Dualité virtuelle

Figure du label PC Music, l'Anglaise à l'esthétique ambiguë de chimère 2.0 et à la voix presque robotisée manipule son image avec délice et livre un premier album qui donne le vertige.

Par
**OLIVIER LAMM**

Hannah Diamond existe. Elle est une jeune artiste faite de chair, de pensées, d'un cœur qui bat. Elle habite au Royaume-Uni, où elle est née, travaille comme photographe et musicienne et fait même ses courses, sans doute au supermarché Tesco du coin de la rue. Pourtant, comme les people dans la lucarne d'Instagram, la question se pose très fort de la réalité de son entité. Certes, tel est le lot de toutes les stars de la pop qui existent au minimum en deux versions d'elles-mêmes, l'intime et celle qui se projette dans l'espace public via la toile infinie des écrans. Mais à l'inverse, par exemple, de son idole Mariah Carey, on a proprement pris Hannah Diamond pour une créature de synthèse, qui n'existerait pas plus hors de ses chansons ou de ses photos que l'influenceuse virtuelle Lil Miquela, au minois généré par ordinateur, ou la chanteuse hologrаphique Hatsune Miku, avec sa

# CULTURE/

voix produite par un logiciel de pointe. Contactée par *Libération* via Skype – pas une preuve charnelle de sa tangibilité, nous sommes d'accord –, l'Anglaise nous raconte d'une voix tout ce qu'il y a de plus incarnée ses singuliers déboires avec ceux qui lui écrivaient via messagerie pour vérifier qu'elle n'était pas un bot de plus dans la matrice de nos vies connectées. *«On a beaucoup remis en question mon existence comme personne et comme artiste. On a lancé des théories comme quoi j'étais un avatar, on m'a mise au défi de prouver que j'existais. J'aime à penser que c'est de ma faute, que c'est lié à mon projet artistique, ce mélange de pop music déviante et d'images irréelles.»*

Il faut dire que le doute était permis, au moment où ses premières chansons ont émergé de l'inframonde rhizomatique des netlabels de la première moitié des années 2010, quant à la substance dont était faite cette chanteuse enrobée d'un halo d'irréel, à la voix si précaire et au profil si inattendu – concentré d'esthétique Sephora et de clichés *chav chic*, resucée de mode populaire typique des *nineties* britanniques notamment remis au goût du jour par Kim Kardashian. *Pink Blue* et *Attachment*, ses deux premières chansons, livrées sur la plateforme Soundcloud en 2013 et qui furent pour beaucoup la porte d'entrée dans le monde si singulier de son label PC Music, étaient presque impossibles à prendre au premier degré, ne serait-ce que pour la dissonance entre leur genre – une techno pop maximaliste et décomplexée – et l'anonyme de la rue qu'elles mettaient en scène, comme le plus pervers des karaokés.

### «ALTER EGO STAR»

Cousine d'autres microgenres particulièrement «réflexifs» de la pop électronique qui se sont épanouis dans les recoins les plus sombres d'Internet (vaporwave, seapunk…), la musique propulsée par PC Music s'en différencie par son évidente ironie face à la dominante qu'elle imite, mais surtout sa puissance de forme comme de fond, au-delà de toute théorie. Le producteur aux commandes artistiques du collectif, Alexander «A.G.» Cook, a étudié la musique à l'université Goldsmiths de Londres avant de lancer son projet en 2013; très rapidement, il a imposé la marque PC Music par la brillance formelle de sa musique, gorgée de références inattendues (du compositeur pour piano mécanique Conlon Nancarrow à la pop japonaise la plus délurée) mais aussi d'une soif d'invention comme on en avait peu entendu dans la pop depuis les productions des Neptunes et de Timbaland au début des années 2000. Avec son camarade de classe Danny Eisner Harle, Finn Keane (alias EasyFun) et une clique de chanteuses aux voix frêles et effrontées, dont celle, haut perchée, de Hannah Diamond a d'emblée été la mieux identifiée, Cook s'est lancé dans une ébouriffante entreprise de déconstruction-reconstruction de la pop à danser, autant caractérisée par ses jeux formels incessants que ses mélodies indécemment addictives.

Hannah Diamond, de son côté, est rentrée dans la bande pour s'occuper des Jpeg qui serviraient de pochettes virtuelles à ces simulacres de hit singles lâchés sans crier gare dans la terra incognita d'Internet. *«J'ai rencontré Alex à la fac. Il suivait un cours de musique, moi des cours de mode. Nous nous sommes rendu compte que nos travaux se ressemblaient beaucoup. A l'époque, je travaillais à partir d'images d'amis, en les photographiant en studio, de manière très élaborée, pour les rendre les plus iconiques possible, comme s'ils étaient des célébrités. J'inventais des parfums adaptés à leur alter ego star. Alex faisait la même chose en musique, composant des pop songs extravagantes qu'il faisait chanter à ses amis. Un jour, il m'a écrit une chanson,* Attachment, *qu'il m'a envoyée le jour de mon anniversaire. C'est là que tout a commencé.»*

A l'inverse d'autres stars de la pop contemporaine, comme Aya Nakamura, Hannah Diamond n'a pas passé sa jeunesse à se rêver vainqueure d'un télécrochet devant le miroir de sa salle de bains. Elevée à Norwich, au nord-est de Londres, elle *«adorait la pop»* enfant, mais était surtout *«obsédée»* par les clips qui passaient sur les chaînes musicales en continu. Occupée, le soir après l'école, par les cours de danse qui lui ont permis de se produire sur scène très jeune, c'est en sortant en club qu'elle a pris conscience de l'ardeur qu'elle ressentait pour la musique – pour la trance et le UK garage en particulier, deux genres qui habitent sa musique à égalité avec celle de… Céline Dion (il faut écouter à la suite *Love Goes On*, variation obsessionnelle du thème de *Titanic* puis sa reprise délirante de *Concrete Angel*, tube trance pop du Britannique Gareth Emery, pour y croire).

Mais c'est par l'image que Hannah Diamond s'est projetée dans la pop, en manipulant la sienne (HD, forcément) sur Photoshop. *«J'ai commencé à me prendre en photo et à manipuler les images parce que j'étais trop timide pour le proposer à d'autres. Ces autoportraits sont nés d'une nécessité. Ça a fini par devenir des extensions de mes chansons. Je produis toutes les images liées à ma musique parce que c'est un processus naturel de concevoir les deux en parallèle.»* Si Hannah Diamond est pop et contemporaine, c'est aussi parce que son univers s'appréhende mieux enrichi par l'image, photo retouchée ou vidéo. Aussi, le meilleur mode d'emploi de *Reflections* – son premier album à double-fond, dont les chansons s'apprécient autant pour leur chair sentimentale que leur fibre théorique – se trouve dans le clip d'*Invisible,* manifeste doux-amer dans lequel on voit Hannah Diamond concevoir son double holographique pour se *«projeter dans une performance diffusée simultanément dans le monde entier». «Mais à la fin, je deviens invisible quand je réalise que la seule personne aux yeux de laquelle j'ai besoin d'exister est moi-même. Et l'hologramme se désintègre.»*

> «Mon idéal de musique est qu'elle soit toujours plus cristalline, glossy, la représentation sonore d'un diamant, complexe et limpide.»
> **Hannah Diamond**

La chanteuse a déjà été mise au défi de prouver son existence.

### SOLITUDE HYPERCONNECTÉE

Parmi les ponts les plus saillants entre ses images et sa musique, il y a la propre voix de Diamond, à laquelle les producteurs A.G. Cook et EasyFun font subir sur *Reflections* des procédés de transformation électronique intenses (étirements, autotune, découpages) qui la font souvent passer de l'autre côté du miroir entre l'humain et le synthétique. Un paradoxe, pour un disque dont Hannah Diamond assure qu'il est son œuvre la plus *«personnelle»*. Où est la vraie Hannah Diamond, si elle existe derrière ce nom dont elle nous affirme qu'il pourrait bien être celui qu'on lui a donné à la naissance (*«Qui sait?»*): *«Mes chansons embrassent cette dualité depuis toujours. Les images que je crée sont des mirages de perfection qui troublent et interrogent le vrai et le factice. Si elles sont si bizarres, c'est évidemment pour rendre flagrant le fait qu'elles ont été manipulées. Plus je retouche une image, plus j'en suis satisfaite et excitée d'avoir travaillé dessus. Mon idéal de musique est qu'elle soit toujours plus cristalline, glossy, la représentation sonore d'un diamant, complexe et limpide. Mon art est méta, c'est une évidence.»* Si méta, de fait, qu'il nous fait nous interroger sur les sentiments qu'on ressent à l'écouter: de quelle substance se compose une émotion inoculée par une œuvre où l'humain semble absent, ou tout du moins présent dans une version lourdement modifiée par la technologie?

C'est tout le sel de *Reflections* que de nous soumettre des matières et des émotions musicales aussi complexes et sinueuses, qui ont inspiré à un disquaire en ligne cette formule fort à propos: Hannah Diamond fait de la *«pop* Black Mirror», fameuse série d'anticipation britannique qui nous révèle les enjeux cruciaux de notre temps depuis un futur très proche où ils auraient dégénéré pour le pire ou, quelquefois, le meilleur. La musique de Hannah Diamond est-elle vraiment une *«simulation»*, comme elle l'a parfois déclaré au début de sa carrière? Rien n'est moins sûr. Au fond, si *Reflections* captive et émeut, c'est parce qu'il fait advenir ses velléités théoriques par des biais musicaux tout ce qu'il y a de plus sensibles et concrets. C'est un disque violemment fétichiste sur le capitalisme, qui évoque la chimère du luxe dans un environnement clinquant et se lamente de la solitude hyperconnectée d'une voix presque robotisée. C'est surtout un album qui nous rappelle que notre âme n'a pas attendu Internet pour éprouver des difficultés à se reconnaître dans le regard des autres, et que les chanteuses de pop ne sont pas les seules à se perdre dans le palais des glaces des représentations. Un grand disque qui file le bourdon, donne le vertige et qu'on n'attendait pas, on l'avoue, de la part d'une artiste qu'on avait fini par confondre avec son image de poupée virtuelle et donc fatalement accessoire. Hannah Diamond existe pourtant bel et bien, puisque *Reflections*, disque excentrique s'il en est, n'aurait pu exister sans elle. Elle est actuellement en tournée et se produira mercredi, en chair et en os, sur la scène de la Boule noire à Paris. ◂▸

**HANNAH DIAMOND**
***REFLECTIONS*** **(PC Music)**

***Saint-Guidon* est aussi adapté à la pop de 2019 que Brigitte Fontaine à la vie en société, et c'est pour ça qu'il bouleverse.**
PHOTO CAROLINE CURDY

# Charlène Darling, des «sauts de puce» jusqu'au «premier opus»

**Fan des riot grrl et touche-à-tout décomplexée, la musicienne sort son premier album officiel, entre fantaisie et délicatesse. Une synthèse pétaradante d'une décennie à sillonner les caves de la capitale.**

Une petite gonzesse à la tignasse frisée nous fait coucou avec un large sourire. Dans sa main gauche, vernis noir écaillé, elle tient une paire de baguettes. En arrière-plan, une caisse claire. La tenue de notre héroïne tout juste sortie de l'adolescence tranche avec la cave plutôt crado dans laquelle elle se tient : collant rose fluo, haut en léopard satiné et, en guise de tutu, un morceau de tulle trop court. Une autre photo, prise de derrière, confirme l'inutilité totale de ce petit bout de tissu : Charlène Darling a le cul à l'air.

Douze ans plus tard, la batteuse biberonnée au riot grrl a appris à se fringuer un peu plus décemment et sort un premier LP qu'elle qualifie d'*«album de pop française de jeune fille en fleurs»*. Si la formulation est volontairement un brin narquoise, c'est qu'il s'agit là d'un exercice de style de la part d'une artiste qui a pour bagage musical une décennie et demie passée à sillonner les caves les plus insalubres de la capitale au sein des scènes garage, noise et expérimentale.

**«Sauts de puce».** Intitulé *Saint-Guidon,* son disque est à peu près aussi adapté à la pop française de 2019 que Brigitte Fontaine à la vie en société, et c'est précisément pour cette raison qu'il bouleverse : par sa richesse instrumentale, sa fantaisie vocale, sa délicatesse rythmique. C'est à coups sourds de bodhràn, un tambourin massif plutôt coutumier du folklore irlandais, que Charlène nous accueille solennellement dans son album, un premier morceau qui s'achève sur un chœur de glapissements presque bestiaux. Non, ce n'est définitivement pas de la pop de jeune fille en fleurs, et ce n'est pas un album de débutante, même si c'est le premier auquel elle ait apporté un soin aussi maniaque. *Saint-Guidon* s'apprécie d'autant plus à la perspective du long cheminement musical qui le précède : *«Ça vient d'une synthèse de tout ce que j'aie pu vivre, rencontrer, questionner depuis que je fais de la musique.»*

Quand on la rencontre, c'est comme si on la connaissait déjà un peu : la trajectoire artistique de Charlène, faite de multitudes de *«sauts de puce»,* se laisse grossièrement reconstituer à travers les limbes de Google, depuis les albums expérimentaux hébergés dès 2010 sur Free Music Archive jusqu'aux myriades de collaborations éparpillées de SoundCloud en Bandcamp, sans oublier, évidemment, les Myspace antédiluviens d'où nous toise donc une Charlène tout juste bachelière en léopard.

Face à face, nous comblons les trous. *«J'étais assez asociale au collège et au lycée. J'avais juste une copine avec qui on achetait* Rock & Folk *et après on diggait des trucs»* ; c'est comme ça que s'étoffe sa culture musicale, qu'elle se prend de passion pour *«les groupes de meufs des années 60, les chanteuses de folk un peu obscures, les trucs riot grrl des années 90»*. Quand elle tombe sur cette annonce, son sang ne fait qu'un tour : *«Cherche à monter groupe de meufs, influences : The Shangri-Las, Sonic Youth, Bikini Kill»* – tout ce qu'elle aime. Ainsi naît Pussy Patrol : *«Aucune de nous ne savait jouer. Moi je voulais absolument faire de la batterie, alors je me suis entraînée chez moi sur des boîtes à pizza.»* Et quand elle s'empare de la basse, elle la joue au pouce, instinctivement, comme on peut le voir dans une antique captation (2006, les débuts de YouTube !) au Gambetta Club ; aujourd'hui encore, quand elle s'accompagne à la guitare, elle la tient comme elle veut, à l'horizontale, même.

Les arpèges parfois étranges qui rythment *Saint-Guidon* sont nés de cette technique de traviole.

L'album tout entier se trouve en germes disséminés çà et là dans les nombreuses strates de ce riche passé musical : grâce à Èlg (Laurent Gérard), avec qui elle compose dès 2006, elle découvre l'acharnement maniaque à réenregistrer des pistes de voix jusqu'à la perfection, elle qui est plutôt coutumière du dictaphone à l'arrache, et c'est avec son petit frère Rémi, alias Mim, qu'elle enregistre *Saint-Guidon* près de dix ans plus tard. Marine Ventura, claviériste et co-compositrice de l'album, est une ancienne copine de lycée, enfin presque : *«On ne se parlait pas au lycée, on était trop timides… mais on s'écrivait sur MSN la nuit. On s'est mises à faire des morceaux par Internet, en cadavres exquis, hyper doux, sans jamais jouer ensemble pour de vrai alors qu'on habitait dans la même ville…»*

**Baptême.** Il y a aussi son compère d'antan au sein du groupe expérimental La Ligne claire, Fifi, à qui elle chante son amitié dans le deuxième titre de *Saint-Guidon*… et tant d'autres accointances cruciales encore, impossibles à lister ici dans leur intégralité, qui, toutes, forment un entrelacs souterrain dont a fini par émerger ce *«premier opus»*.

Mais alors pourquoi les productions antérieures de Charlène ne seraient-elles pas comptabilisées dans sa discographie ? Cela sous-entendrait qu'un album en téléchargement libre sur Guts Of Darkness – *«les archives du sombre et de l'expérimental»* – aurait moins de légitimité en tant qu'œuvre que s'il était disponible sur Spotify et/ou pressé en vinyle, comme si la diffusion payante faisait office de baptême. Ou alors que la validation dépendrait des conditions de production : à l'arrache dans sa chambre, ça ne compte pas, mais en studio, si ? Devant un tel système de valeurs, Daniel Johnston se retournerait dans sa tombe. Alors, pour l'amour du dictaphone : si *Saint-Guidon* est l'opus 1 de Charlène Darling, ne nous privons pas des opus 0, -1, -2, et -3 qui l'ont précédé.

**MARIE KLOCK**

**CHARLÈNE DARLING**
***SAINT-GUIDON***
**Release party vendredi à Paris (la Boule noire), avec Regis Turner et Nina Harker. En concert jeudi à Troyes (The Message), samedi à Clermont-Ferrand (Hotel des Vil-e-s) et lundi prochain à Lyon (Grrrd Zero).**

# CULTURE/ MUSIQUES

## PLUS VITE QUE LA MUSIQUE

**FUNCTION *EXISTENZ*** (Tresor)

Pour qui vient à eux avec les attentes d'un auditeur de pop, les gros albums manquent toujours en techno. Les LP de musique électronique ont beau être souvent trop longs, leur ambition n'est jamais claire, diluée entre l'impératif conceptuel et l'injonction à faire danser. Aussi, on accueille

*Existenz* de Function comme une remarquable exception. Sans passéisme, l'Américain Dave Sumner y a laissé couler trois décennies d'art, de vie dissolue et de contradiction – qui se souvient qu'avant de rejoindre le collectif Sandwell District, il avait débuté au début des *nineties,* dans les soirées des sulfureux Club Kids ? Inattendu après *Incubation,* noir comme une pluie radioactive, l'autobiographique *Existenz* embrasse jusqu'à la house (la voix du mythique Robert Owens en majesté sur deux morceaux) pour proposer mieux qu'une démonstration de force, un disque techno vibrant et intense. **O.L.**

**JIM O'ROURKE *TO MAGNETIZE MONEY AND CATCH A ROVING EYE*** (Sonoris)

Qu'attend-on du son ? Voici un sous-texte possible de cette composition électronique de l'œcuménique Jim O'Rourke, en marge de l'œuvre en expansion dont il livre les péripéties sur sa plateforme Steamroom depuis 2013. Une pièce électronique longue de plus de quatre heures,

à la forme énigmatique et aux sources sonores ambiguës, qui ne cesse de jouer à cache-cache avec l'auditeur – y a-t-il quelque chose là ? Ai-je bien entendu ceci ? On savait O'Rourke, songwriter de pop surdoué, féru de musique concrète et d'expériences sonores jusqu'au-boutistes ; on connaissait son attachement à une musique aux vertus sonores les plus profondes possible. *To Magnetize Money…* embrasse ces obsessions pour proposer l'impossible, une œuvre qui surprend sans cesse pour reposer la question : c'est quoi la musique, déjà ? **O.L.**

**CORTE REAL *PAYS VAINCUS*** (CB, et à télécharger à prix libre sur Souterraine)

Corte Real hisse le chant de marin au niveau de la chanson française dissidente avec ce carnet de bord du groupe mené par Tanguy, mystérieux lieutenant de vaisseau désormais basé à Tahiti. Sur des ruines de guerre, *Pays vaincus* distille des mirages à base d'opium et de liqueur italienne, et gonfle ses voiles des essences de Daniel Darc ou du phrasé loubard de Renaud. Corte Real dilue dans des mélodies légères à la guitare ou au piano ses propres fantaisies militaires, invitant dans ses rangs Charlie O sur deux titres et Baptiste W. Hamon sur le sublime *Yamoussoukro,* réveil d'une ville abandonnée à coups de tambours fantômes et de micro trop éventés. Une poésie des ruines trop rare cette année. **C.L.**

**Mal Waldron, pianiste zen par excellence.** PHOTO MANFRED SCHEFFNER. ECM RECORDS

# Label ECM : la touche Mal Waldron

Ressortie de «Free at Last», premier album jazz édité par Editions of Contemporary Music il y a cinquante ans.

C'était il y a tout juste un demi-siècle. Mal Waldron enregistrait au Tonstudio Bauer de Ludwigsburg le tout premier disque d'une maison dont le slogan aura grand écho : *«Le plus beau son après le silence.»* Editions of Contemporary Music, label de haute qualité audiophile plus connu sous le sigle ECM, s'imposera très vite, notamment grâce au succès du fameux *Köln Concert* de Keith Jarrett.
En attendant, c'est donc un autre esthète des noires et ivoire qui, le premier, posera son empreinte dans l'antre de Manfred Eicher, ce révolutionnaire qui a toujours maintenu une ligne claire entre la libre improvisation et la partition, entre le populaire et le savant.
A cette conjonction, se trouve donc Mal Waldron, le pianiste zen par excellence, qui a eu l'honneur dès la fin des années 50 d'accompagner Billie Holiday dans ses ultimes pas, tout en creusant ses propres sillons pour le compte notamment de New Jazz, la marque de prestige censée abriter les promesses de lendemains d'un jazz en pleine révolution.

**Elégance.** Sur *The Quest,* il pose un jalon d'un jazz tout à la fois marqué par l'écriture classique et ouvert à toutes les dérivations. En somme, l'idée directrice qui sera le diapason d'ECM à la fin de la même décennie. Installé deux ans plus tôt à Munich, le pianiste que les Japonais surnomment «le poète solitaire» se retrouve donc tout naturellement en novembre 1969 à la tête d'un trio pour cette session baptisée *Free At Last.*
*«Le free jazz ne signifie ni une complète anarchie ni un son désorganisé»,* prévient Mal Waldron au dos du LP. La liberté chez le natif de New York, c'est avant tout la possibilité de jouer comme il l'entend, suivant la grille d'un bon vieux blues comme d'en sortir par des accords dissonants, de plaquer de grosses rythmiques jazz funk comme sur le terrible *Rock My Soul* ou de partir en une rêverie modale sur *Balladina.*
Seul l'instant compte chez celui qui prévient : *«Si vous regardez trop en arrière, vous trébucherez au moment de faire un pas en avant.»* Cela tombe sous le sens et, chez ce pianiste qui a en mains toute l'histoire afro-américaine, une telle sentence rime avec une atemporelle élégance. Il suffit de consulter les palanquées de disques, dont quelques pièces de premier choix produits en France (du puissant *Blood and Guts* sur Futura à l'intense *Songs of Love and Regret* pour Freelance) que Mal Waldron enregistrera à partir de cette date jusqu'à sa mort en 2002 pour mesurer combien sa musique nous faisait toujours du bien.

**Bonus.** On ne saura que trop remercier le label, peu enclin à ressortir sous format vinyle son catalogue, de fêter son anniversaire avec une édition augmentée d'un disque complet de bonus, des variations sur la même thématique et de photos et partitions de cette historique session. *Last but least,* moins de deux ans plus tard, le pianiste sera encore le premier à graver un album, toujours en trio, mais cette fois en live pour une autre grande firme basée à Munich, Enja.

**JACQUES DENIS**

**MAL WALDRON *FREE AT LAST*** (ECM/Universal).

# Elle se ressemble

**Caterina Murino** La volubile actrice italienne est un personnage inactuel qui affiche un classicisme enjoué et un attachement ardent à sa Sardaigne natale.

On va tout se dire, ou presque. L'envie de faire le portrait de Caterina Murino est venue après la lecture d'un article de *Paris Match*. L'actrice italienne s'y révélait enthousiaste, vibrante et belle parleuse de tout et de rien. Elle ne donnait pas le sentiment de se cacher derrière un quant-à-soi suspicieux et susceptible, ni de se la raconter hautaine mondaine ou véhémente vindicative.

L'affaire s'est conclue tardivement. Elle se produisait au théâtre en Italie et n'était disponible qu'après la sortie en salles de *Toute ressemblance…* le film de Michel Denisot. On a maintenu le rendez-vous et on a eu raison. La rencontre s'est révélée aussi décontractée qu'espéré. La dame est plus gaie luronne que vamp intrigante, plus hôtesse à la bonne franquette que diva mysteriosa. Surtout, elle a un ancrage terrien, des références ultraclassiques et des réactions primesautières qui jurent avec celles des comédiennes françaises, plus second degré, plus contrôlées, plus conscientes de ce qu'elles renvoient.

1) Caterina Murino reçoit Chez Marcel. Le bistrot perché dans les hauts de Montmartre. Elle réside dans ce quartier aux rues en pente où elle aime faire ses footings. En habituée qui sait mettre à l'aise, elle est à tu et à toi avec le patron et les clients. Mais tient à ranger parfaitement tables et chaises avant de quitter les lieux avec un goût de la remise en ordre qui surprend. Elle vit avec un avocat dont elle insiste pour taire le nom même si leurs comptes Instagram croisent leurs «like» allégrement. Elle a 43 ans et témoigne, avec une sincérité imprévue, de son désir d'enfant qui tarde à être comblé.

2) Bonne camarade, Caterina Murino défend la comédie de Michel Denisot qui évoque les splendeurs et misères d'un présentateur de JT et rencontre une défaveur critique sévère. Si les clichés clignotent férocement, le scénario est bien ficelé et la véracité garantie. Au début de l'histoire, elle est la pimpante épouse peu regardante de l'*anchorman*. Mais elle finit par l'abandonner à son ego sous cocaïne et à sa hantise du pouvoir à conserver. La tonalité du rôle se durcit à mesure. Et cela pourrait ressembler à un précipité de la carrière de Murino. On l'a d'abord envisagée en bimbo amusante. Elle a surgi dans *l'Enquête corse* auprès de Christian Clavier, puis en James Bond girl au bras de Daniel Craig. Elle tente depuis d'élargir son registre. Cela se fait pas à pas, très lentement, comme dans la fiction *Et mon cœur transparent* ou dans la série de TF1 *Le temps est assassin*. Ses atouts sont autant de handicaps. Sa volupté latine semble échappée d'un Cinecitta où vagabonderait encore le fantôme de Sophia Loren, plutôt que celui d'Anna Magnani. Sa faconde polyglotte à dents blanches la tire en arrière vers un injuste folklore où les castings hexagonaux consignent les accents fleuris.

3) Caterina Murino connaît le monde de la télé pour y avoir fait quelques incursions. Après avoir tenté des études de médecine, cette littéraire présentait le journal du cinéma sur Telepiu. Déjà, elle admirait Kenneth Branagh, Rachel Weisz, *«et aussi Depardieu et Auteuil, bien sûr»*. A la même époque, elle partageait la vie d'un producteur-télé libanais. Elle voyageait sans cesse entre Milan la bourgeoise et un Beyrouth en pleine reconstruction. Lors des soirées de charité pour l'Amref, l'ONG de santé qui intervient en Afrique et qu'elle soutient depuis quinze ans, elle faisait parfois monter les enchères en duo avec PPDA. Il l'avait *«bien aidée»* et avait *«été adorable»*, se souvient-elle, avec cette expressivité pas même surjouée qui semble lui tenir lieu de seconde nature. Elle discerne évidemment chez l'ex-star du 20 heures de TF1 une forte ressemblance avec le héros du film de Denisot. Le soir, Murino télé-spectatrice ne s'attarde pas exagérément sur les chaînes d'info où le spectacle des malheurs du monde la *«bouleverse»*. Elle préfère regarder *«les documentaires sur Arte»* ou la série *The Crown* qui met à jour sa connaissance de l'histoire anglaise. Et la voit téléphoner subito presto aux siens pour partager ses émotions éruptives.

**1977** Naissance à Cagliari (Italie).
**2004** *L'Enquête corse* (Alain Berbérian).
**2007** *Casino Royale* (Martin Campbell).
**Août 2019** *Le temps est assassin* (TF1).
**27 novembre** *Toute ressemblance…* (Michel Denisot).

4) Caterina Murino est très famille. Son père dirigeait une compagnie d'électricité. Retraité, il cultive ses terres et la fournit en œufs bio qu'elle ramène sans les casser jusqu'à Paris. Sa mère a fait une carrière de chanteuse d'opéra. Elle était mezzo-soprano quand, en matière lyrique, sa fille se décrit comme *«une cloche»*. Elle se débrouille bien mieux en danse. Elle a commencé par le classique, connaît le tango, le flamenco, *«et même la danse du ventre»*. Sur les photos, souvent, elle galbe ses jambes, qu'elle met en extension comme si elle s'apprêtait à faire des pointes.

5) Caterina Murino est aussi extrêmement sarde. Elle nous grifferait volontiers les yeux quand on lui avoue ne connaître de son île natale que Porto Cervo, marina de luxe. Hyperactive, elle met sa fibre entrepreneuriale au service des artisans de chez elle. Aux doigts, elle porte des bagues en or torsadé vendues 300-400 euros. Cette passionnée de gemmologie est ravie que, grâce à son entremise, les produits de ses protégés soient désormais référencés rue de la Paix à Paris. Sinon, à l'annulaire, elle porte un saphir étoilé dont elle célèbre l'impureté, se vantant d'aimer *«les pierres qui ont un défaut»*.

6) Caterina Murino a conservé la foi catholique de son enfance, mais l'a transformée en combat de boxe. Souvent, elle apostrophe son Dieu, s'empoigne avec lui, le bombarde de reproches. Elle est aussi inflammable quand il s'agit de politique. La résidente française peut à la fois vanter le codéveloppement avec l'Afrique, vouloir qu'on *«tue tous ces passeurs de merde»* qui rançonnent les réfugiés et reconnaître à Salvini, qu'elle n'apprécie guère, le mérite d'avoir fait comprendre que l'Italie ne pouvait être la seule à se coltiner le problème des migrants.

7) Bientôt, Caterina Murino va reprendre la route. Elle part en tournée avec sa troupe. Ils circuleront en bus à travers la péninsule, s'entasseront dans les chambres d'hôtels car le budget est maigre. Il s'agit d'un thriller judiciaire qu'elle voudrait adapter pour la scène française. Il y est question du meurtre d'une femme et de l'impuissance de la justice. De fil en aiguille, elle en vient à souhaiter qu'on arrête de dresser les sexes les uns contre les autres et se félicite que la pièce raconte *«que s'il y a des diables chez les hommes, il y a aussi des diablesses chez les femmes»*. Elle incarne à la fois l'épouse assassinée et la juge d'instruction. Et se promet, un jour prochain, d'aller enfin entendre plaider son ami avocat. ◆

Par **LUC LE VAILLANT**
Photo **MARTIN COLOMBET**

**LE PORTRAIT**